



## La Banque Nationale divulgue ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2008

### Faits saillants du quatrième trimestre et de l'exercice 2008 :

- Bénéfice net de 70 M\$ au quatrième trimestre, par rapport à une perte nette de 175 M\$ au quatrième trimestre de 2007;
- Bénéfice dilué par action de 0,37 \$ au quatrième trimestre, par rapport à une perte diluée par action de 1,14 \$ au trimestre correspondant de 2007;
- Charge liée à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 78 M\$, charge de restructuration de 44 M\$ et radiation d'immobilisations corporelles de 36 M\$ au quatrième trimestre 2008;
- Bénéfice net de 776 M\$ pour l'exercice 2008, en hausse de 43 % par rapport à 541 M\$ pour l'exercice précédent;
- Bénéfice dilué par action de 4,67 \$ pour l'exercice 2008, par rapport à 3,22 \$ pour l'exercice 2007, en augmentation de 45 %;
- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 9,4 % au 31 octobre 2008 comparativement à 9,0 % au 31 octobre 2007.

### Faits saillants excluant les éléments particuliers du quatrième trimestre et de l'exercice 2008 <sup>(1)</sup> :

- Bénéfice net de 228 M\$ au quatrième trimestre 2008, en hausse de 5 % pour la même période en 2007;
- Bénéfice dilué par action de 1,36 \$ au quatrième trimestre 2008, par rapport à 1,34 \$ au trimestre correspondant de 2007;
- Bénéfice net de 947 M\$ pour l'exercice 2008, contre 933 M\$ pour l'exercice 2007;
- Bénéfice dilué par action de 5,75 \$ pour l'exercice 2008, par rapport à 5,65 \$ pour l'exercice précédent, en progression de 2 %.

(1) Le mode de présentation de l'information est expliqué en détail à la page 4.

**MONTRÉAL, le 4 décembre 2008** – La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 70 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice 2008, par rapport à une perte nette de 175 M\$ réalisée au quatrième trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 0,37 \$, contre une perte diluée par action de 1,14 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 117 M\$ (78 M\$ après impôts ou 0,49 \$ par action) attribuable à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), une perte de 66 M\$ (44 M\$ déduction faite des impôts ou 0,28 \$ par action) découlant d'une charge de restructuration ainsi qu'une perte de 54 M\$ (36 M\$ après impôts ou 0,22 \$ par action) résultant de la radiation d'immobilisations corporelles. Au quatrième trimestre 2007, la Banque avait enregistré une perte de 553 M\$ (381 M\$ déduction faite des impôts ou 2,41 \$ par action) attribuable à l'incidence du PCAA ainsi qu'une charge de restructuration et une baisse de valeur d'un actif intangible totalisant 13 M\$ (11 M\$ après impôts ou 0,07 \$ par action) découlant de la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du quatrième trimestre aurait été de 228 M\$, en hausse de 5 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,36 \$.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net de la Banque atteint 776 M\$, en hausse de 43 % par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence des éléments liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait atteint 956 M\$ pour l'exercice 2008, en hausse de 4 % par rapport à l'exercice 2007. Par ailleurs, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net aurait été de 947 M\$ pour l'exercice 2008, en hausse de 14 M\$. Le bénéfice dilué par action atteint 4,67 \$ pour l'exercice 2008, comparativement à 3,22 \$ pour l'exercice correspondant, en croissance de 45 %. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice dilué par action aurait été de 5,81 \$, en hausse de 0,23 \$ ou 4 %. De plus, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 5,75 \$, par rapport à 5,65 \$ pour l'exercice 2007.

Les éléments particuliers de l'exercice 2008 comprennent :

- Une charge de 270 M\$ (180 M\$ après impôts) attribuable à l'incidence du PCAA, dont une perte de 164 M\$ afférente à une baisse de valeur, des dotations aux pertes sur créances liées à la détention du PCAA de 27 M\$, le coût de financement et des honoraires professionnels totalisant 78 M\$ ainsi qu'une perte sur opérations de couverture économique de 1 M\$;
- Une charge de restructuration de 66 M\$ (44 M\$ déduction faite des impôts) découlant de l'alignement du fonctionnement de la Banque sur les besoins des clients afin de simplifier les processus et renforcer l'efficacité des fonctions corporatives;
- Une charge de 54 M\$ (36 M\$ après impôts) imputable à la radiation d'immobilisations corporelles, notamment l'initiative de l'industrie visant la compensation des chèques par imagerie;
- Un gain de 88 M\$ (57 M\$ déduction faite des impôts), résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc.;
- Un gain net sur cession de la filiale de la Banque à Nassau de 32 M\$.

Les éléments particuliers de l'exercice 2007 comprennent :

- Une charge de 553 M\$ (381 M\$ après impôts) attribuable à l'incidence du PCAA, dont une perte de 575 M\$ afférente à une baisse de valeur, le coût de financement et des honoraires professionnels totalisant 24 M\$ ainsi qu'une réduction de la rémunération variable de 46 M\$;
- Une charge de restructuration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) découlant de la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque ainsi qu'une charge de 6 M\$ pour la baisse de valeur d'un actif intangible.

« Malgré un ralentissement notable de l'économie et des conditions financières exceptionnellement difficiles à l'échelle mondiale, la Banque Nationale affiche des résultats solides et profitables pour l'exercice 2008. La contribution du secteur Particuliers et entreprises s'est accrue, celle du secteur Gestion de patrimoine est demeurée stable et les résultats des Marchés financiers sont fort acceptables. De plus, la qualité du portefeuille de prêts s'est maintenue et le ratio des fonds propres de catégorie 1 reste solide à 9,4 %. Les résultats de 2008 démontrent une fois de plus la pertinence du modèle d'affaires de la Banque Nationale et les avantages de la diversification de ses activités. Au quatrième trimestre, nous avons simplifié notre structure organisationnelle ce qui a affecté nos résultats. Cependant, cette initiative nous permettra de mieux servir nos clients et faire face aux conditions économiques des prochains trimestres. Avec de solides assises financières et les progrès tangibles obtenus en 2008, en particulier dans la gestion de ses coûts, la Banque compte poursuivre sa lancée pour assurer une croissance rentable à long terme », a déclaré le président et chef de la direction, Louis Vachon.

## OBJECTIFS FINANCIERS 2008

	Objectifs	Résultats 4 <sup>e</sup> T 2008	Résultats excluant les éléments particuliers	Résultats exercice 2008	Résultats excluant les éléments particuliers
Croissance du bénéfice dilué par action	3 % – 8 %		1 %	45 %	2 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	16 % – 21 %	5,0 %	17,1 %	16,4 %	19,7 %
Ratio de fonds propres de catégorie 1	Plus de 8,0 %	9,4 %	9,4 %	9,4 %	9,4 %
Ratio de versement des dividendes	40 % – 50 %		43 %		43 %

## Particuliers et entreprises

- Progression de la contribution du secteur qui atteint 223 M\$ au quatrième trimestre, en hausse de 7 % par rapport au trimestre correspondant de 2007. Le secteur a ainsi affiché un bénéfice net de 119 M\$, en croissance de 5 M\$ malgré l'augmentation des dotations aux pertes sur créances.
- Pour l'exercice 2008, progression de 6 % de la contribution du secteur qui s'élève à 915 M\$ comparativement à 861 M\$ en 2007, pour un bénéfice net en 2008 de 489 M\$ comparativement à 473 M\$ pour 2007.
- Croissance des volumes de prêts et de dépôts pour les Services aux particuliers au cours de l'exercice 2008, les plus fortes hausses étant observées au chapitre des prêts à la consommation, soit une augmentation de 17 %. Croissance des volumes de prêts et de dépôts pour les entreprises, particulièrement au Québec, en hausse de 9 % et 13 % respectivement. La progression des affaires a été atténuée par un affaiblissement de la marge bénéficiaire qui atteint 2,61 % au quatrième trimestre, contre 2,72 % au trimestre correspondant de 2007.

## Gestion de patrimoine

- Bénéfice net trimestriel de 47 M\$ comparativement à 29 M\$ pour le quatrième trimestre de 2007, alors que le secteur avait enregistré une charge de restructuration liée à la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque ainsi qu'une baisse de valeur d'un actif intangible totalisant 11 M\$, déduction faite des impôts. Excluant ces charges, le bénéfice net a augmenté de 18 % par rapport au quatrième trimestre 2007, en raison de la forte croissance des volumes des comptes d'épargne à intérêt élevé Surintérêt et du contrôle des charges d'exploitation.
- Malgré la diminution des activités de courtage attribuable à la faiblesse des marchés financiers et à la baisse de valeur des actifs sous gestion et administration, le bénéfice net de l'exercice 2008 de 171 M\$ demeure stable par rapport à 2007, excluant la charge de restructuration et la baisse de valeur d'un actif intangible comptabilisées en 2007.
- Acquisition au quatrième trimestre de la firme de courtiers en valeurs mobilières de plein exercice Groupe Option Retraite, dont l'actif sous gestion se chiffre à 1,5 G\$.

## Marchés financiers

- Bénéfice net trimestriel de 70 M\$, presque inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2007, alors que la Banque avait enregistré une charge nette d'impôts de 17 M\$ attribuable à l'incidence du PCAA.
- Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 151 M\$, une diminution de 14 M\$ ou 8 % par rapport au quatrième trimestre de 2007.
- Pour l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur s'établit à 384 M\$, soit une augmentation de 15 % par rapport à la même période en 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du secteur est de 1 186 M\$, soit une hausse de 3 % par rapport à l'exercice 2007.

## Autres

- Perte nette de 166 M\$ au quatrième trimestre en comparaison d'une perte nette de 389 M\$ au trimestre correspondant de 2007, attribuable à la charge liée à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 78 M\$, la charge de restructuration de 44 M\$ et la radiation d'immobilisations corporelles de 36 M\$ alors qu'au quatrième trimestre de 2007, une charge de 364 M\$ attribuable à l'incidence du PCAA acquis avait été comptabilisée.
- Pour l'exercice 2008, la rubrique Autres tient compte d'une perte nette de 180 M\$ pour des éléments particuliers liés à l'incidence du PCAA, dont une perte de 109 M\$ afférente à une baisse de valeur, des dotations aux pertes sur créances liées à la détention du PCAA de 18 M\$, le coût de financement et des honoraires professionnels totalisant 52 M\$ ainsi qu'une perte sur opérations de couverture économique de 1 M\$.

## Gestion du capital

- Ratio des fonds propres de catégorie 1 de 9,4 % et ratio des fonds propres total de 13,2 % au 31 octobre 2008 selon les règles de Bâle II, comparativement à 9,0 % et 12,4 % au 31 octobre 2007 selon les règles de Bâle I.

## MODE DE PRÉSENTATION DE L'INFORMATION

La Banque utilise certaines mesures non conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) pour évaluer les résultats. Les organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières exigent que les entreprises préviennent les lecteurs que le bénéfice net et les autres mesures rajustées en fonction de critères autres que les PCGR n'ont pas une signification standard selon les PCGR et sont difficilement comparables avec des mesures similaires utilisées par d'autres entreprises.

### DONNÉES FINANCIÈRES

(non vérifiées)

(en millions de dollars)

	Notes	Trimestre terminé le			Exercice terminé le		
		31 octobre 2008	31 octobre 2007	%	31 octobre 2008	31 octobre 2007	%
Particuliers et entreprises		119	114	4	489	473	3
Gestion de patrimoine		47	29	62	171	160	7
Marchés financiers		70	71	(1)	384	334	15
Autres		(166)	(389)		(268)	(426)	
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>		<b>70</b>	<b>(175)</b>		<b>776</b>	<b>541</b>	<b>43</b>
Plus: incidence du PCAA	1	78	381		180	381	
<b>Bénéfice net excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>148</b>	<b>206</b>	<b>(28)</b>	<b>956</b>	<b>922</b>	<b>4</b>
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente		–	–		(57)	–	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau		–	–		(32)	–	
Plus : charges de restructuration	2	44	5		44	5	
Plus : radiation d'immobilisations corporelles		36	–		36	–	
Plus : baisse de valeur d'un actif incorporel		–	6		–	6	
<b>Bénéfice net excluant les éléments particuliers</b>		<b>228</b>	<b>217</b>	<b>5</b>	<b>947</b>	<b>933</b>	<b>2</b>
<b>Bénéfice (perte) dilué par action ordinaire</b>		<b>0,37 \$</b>	<b>(1,14) \$</b>		<b>4,67 \$</b>	<b>3,22 \$</b>	<b>45</b>
Plus: incidence du PCAA	1	0,49	2,41		1,14	2,36	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant l'incidence du PCAA</b>		<b>0,86 \$</b>	<b>1,27 \$</b>	<b>(32)</b>	<b>5,81 \$</b>	<b>5,58 \$</b>	<b>4</b>
Moins : gain sur valeurs mobilières disponibles à la vente		–	–		(0,36)	–	
Moins : gain sur cession de la filiale de la Banque à Nassau		–	–		(0,20)	–	
Plus : charges de restructuration	2	0,28	0,03		0,28	0,03	
Plus : radiation d'immobilisations corporelles		0,22	–		0,22	–	
Plus : baisse de valeur d'un actif incorporel		–	0,04		–	0,04	
<b>Bénéfice dilué par action ordinaire excluant les éléments particuliers</b>		<b>1,36 \$</b>	<b>1,34 \$</b>	<b>1</b>	<b>5,75 \$</b>	<b>5,65 \$</b>	<b>2</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>							
<b>Incluant les éléments particuliers</b>		<b>5,0 %</b>	<b>(16,0) %</b>		<b>16,4 %</b>	<b>11,5 %</b>	
<b>Excluant les éléments particuliers</b>		<b>17,1 %</b>	<b>18,4 %</b>		<b>19,7 %</b>	<b>20,0 %</b>	

(1) Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés relativement au PCAA : une charge pour baisse de valeur du PCAA de 101 M\$ (2007 : 396 M\$), un gain sur des opérations de couverture économique de 38 M\$ (2007 : nil), le coût de financement du PCAA et les honoraires professionnels reliés au dossier du PCAA de 12 M\$ (2007 : 16 M\$), des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA de 3 M\$ (2007 : nil) ainsi qu'un ajustement à la rémunération variable de 31 M\$ au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2007.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, les éléments suivants, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés relativement au PCAA : une charge pour baisse de valeur du PCAA de 109 M\$ (2007 : 396 M\$), une perte sur des opérations de couverture économique de 1 M\$ (2007 : nil), le coût de financement du PCAA et les honoraires professionnels reliés au dossier du PCAA de 52 M\$ (2007 : 16 M\$), des dotations aux pertes sur créances liées à la détention de PCAA de 18 M\$ (2007 : nil) ainsi qu'un ajustement à la rémunération variable de 31 M\$ au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007.

(2) Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Banque a comptabilisé une charge de restructuration de 44 M\$, déduction faite des impôts. Cette charge est composée d'indemnités de départ et d'honoraires professionnels pour des conseils stratégiques et organisationnels relativement aux mesures liées à la restructuration en cours. Au cours du quatrième trimestre 2007, une charge de restructuration de 5 M\$, déduction faite des impôts, découlant de la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque avait été comptabilisée.

### Mise en garde à propos des énoncés prospectifs

À l'occasion, la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») fait des énoncés prospectifs écrits et verbaux, notamment ceux contenus dans la section « Les grandes tendances économiques et leurs enjeux » et la rubrique « Objectifs 2008 » de la section « Vue d'ensemble » du Rapport annuel 2007, dans la section « Objectifs financiers 2008 » du présent rapport aux actionnaires, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et dans d'autres communications, aux fins de décrire le contexte économique dans lequel la Banque évoluera au cours de l'exercice 2008 et les objectifs qu'elle souhaite atteindre au cours de cette période. Ces énoncés sont faits conformément à la réglementation canadienne en valeurs mobilières et à la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de l'économie – notamment les économies canadienne et américaine –, de l'évolution des marchés, de l'atteinte de priorités et d'objectifs stratégiques, des stratégies ou des actions futures, du cours des actions de la Banque, de certains risques ainsi que des énoncés à l'égard des convictions, plans, attentes, estimations et intentions de la Banque. Ces énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'usage du conditionnel ou annoncés par des verbes comme « prévoir », « croire », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de » et d'autres mots ou expressions similaires.

En raison de leur nature même, ces énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses, et ils comportent donc nécessairement des risques et des incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses qui ont trait à la performance des économies du Canada et des États-Unis en 2008 et à leurs effets sur les activités de la Banque figurent parmi les facteurs importants pris en considération au moment d'établir les priorités et les objectifs stratégiques et de fixer les objectifs financiers, notamment en ce qui a trait à la réserve pour créances irrécouvrables. Les hypothèses clés pour 2008 étaient, notamment, une croissance économique au Canada et aux États-Unis modérée et un taux d'inflation faible en Amérique du Nord. La Banque supposait également qu'en 2008, les taux d'intérêt diminueraient légèrement au Canada et aux États-Unis et que le dollar canadien serait probablement à parité avec le dollar américain à la fin de 2008. Avec la crise financière et de crédit qui sévit actuellement, on constate une diminution accrue des taux d'intérêt et le dollar canadien revient vers sa valeur d'équilibre avec le dollar américain. L'année 2009 pourrait être marquée par un ralentissement généralisé de l'économie mondiale qui pourrait affecter le principal partenaire économique du Canada, les États-Unis. La crise financière pourrait se traduire par un niveau d'activités faible sur les marchés financiers et un coût des fonds plus élevé pour les institutions financières. Il est fort probable que les faillites des particuliers et des entreprises pourraient augmenter au cours des prochains trimestres. Au moment d'établir les prévisions concernant la croissance économique en général et dans le secteur des services financiers, la Banque s'appuie surtout sur les données économiques historiques fournies par les gouvernements du Canada et des États-Unis et leurs organismes. Les lois fiscales en vigueur dans les pays où la Banque est présente, principalement le Canada et les États-Unis, sont des facteurs importants pris en considération dans l'établissement du taux d'imposition effectif. Le risque est élevé que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés ne se réalisent pas ou se révèlent inexactes. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les mesures ou les événements futurs varient sensiblement des objectifs, attentes, estimations ou intentions figurant dans les présents énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés par des facteurs dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Banque, notamment la gestion des risques de crédit et de marché et du risque de liquidité; la vigueur des économies canadienne et américaine ainsi que des économies des autres pays où la Banque exerce ses activités; l'incidence des fluctuations du dollar canadien par rapport aux autres devises, notamment le dollar américain; l'incidence des modifications apportées aux politiques monétaires, notamment aux politiques relatives aux taux d'intérêt de la Banque du Canada; les effets de la concurrence dans les marchés où la Banque fait affaire; l'incidence des modifications apportées aux lois et règlements qui régissent les services financiers (notamment les services bancaires, les assurances et les valeurs mobilières) et leur exécution; les jugements d'ordre judiciaire ou réglementaire et les procédures judiciaires; l'évolution de la situation concernant la proposition de restructuration relative au papier commercial adossé à des actifs (PCAA) et les liquidités sur le marché du PCAA; la capacité de la Banque d'obtenir des informations exactes et complètes de ses clients ou contreparties ou en leur nom; la capacité de la Banque d'aligner avec succès sa structure organisationnelle, ses ressources et ses processus, ainsi que sa capacité de mener à terme des acquisitions stratégiques et de les intégrer avec succès; les modifications apportées aux conventions et méthodes comptables que la Banque utilise aux fins de la présentation de sa situation financière, y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux principales estimations comptables; les risques opérationnels ou liés à l'infrastructure ainsi que d'autres facteurs susceptibles d'influer sur les résultats futurs, notamment les modifications apportées aux politiques commerciales; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services au moment opportun; les modifications apportées aux estimations concernant les provisions; les modifications apportées à la législation fiscale; les changements technologiques; les changements imprévus dans les dépenses et les habitudes d'épargne des consommateurs; les catastrophes naturelles; l'incidence éventuelle sur les activités d'urgences en matière de santé publique, de conflits, d'autres événements internationaux et d'autres faits nouveaux, y compris ceux qui sont liés à la lutte au terrorisme, et la mesure dans laquelle la Banque prévoit les risques découlant de ces faits et de sa capacité à les gérer efficacement.

Des renseignements supplémentaires sur ces facteurs sont fournis aux rubriques « Gestion des risques » et « Facteurs pouvant affecter les résultats futurs » du Rapport annuel 2007.

La Banque prévient en outre le lecteur que la liste de facteurs importants susmentionnés n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs de la Banque doivent soigneusement considérer les facteurs susmentionnés ainsi que les incertitudes et les risques qu'ils comportent. La Banque met aussi en garde le lecteur contre une confiance induite dans ces énoncés prospectifs. En outre, ces énoncés prospectifs peuvent ne pas convenir à l'établissement de priorités, d'objectifs stratégiques, de stratégies ou d'actions futures, d'objectifs financiers et de prévisions autres que celles mentionnées précédemment.

### Pour plus de renseignements :

Patricia Curadeau-Grou  
Chef des finances et  
vice-présidente exécutive,  
Finance, Risque  
et Trésorerie  
514 394-6619

Jean Dagenais  
Premier vice-président  
Finance, Fiscalité et  
Relations investisseurs  
514 394-6233

Denis Dubé  
Directeur principal  
Service des relations  
publiques  
514 394-8644

Hélène Baril  
Directrice principale  
Relations investisseurs  
514 394-0296

**FAITS SAILLANTS***(non vérifiés)**(en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le		
	31 octobre 2008	31 octobre 2007	Variation %	31 octobre 2008	31 octobre 2007	Variation %
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	765 \$	399 \$	92	3 637 \$	3 417 \$	6
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	886	369	140	3 834	3 371	14
Bénéfice net (perte nette)	70	(175)	–	776	541	43
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	5,0 %	(16,0)%		16,4 %	11,5 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice (perte) – de base	0,37 \$	(1,14) \$		4,69 \$	3,25 \$	44
Bénéfice (perte) – dilué	0,37	(1,14)		4,67	3,22	45
<b>EXCLUANT LES ÉLÉMENTS PARTICULIERS<sup>(2)</sup></b>						
<b>Résultats d'exploitation</b>						
Revenu total	874 \$	995 \$	(12)	3 745 \$	4 013 \$	(7)
Revenu total ajusté pour les participations sans contrôle <sup>(1)</sup>	995	966	3	3 942	3 967	(1)
Bénéfice net	228	217	5	947	933	2
Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires	17,1 %	18,4 %		19,7 %	20,0 %	
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Bénéfice – de base	1,36 \$	1,34 \$	1	5,77 \$	5,71 \$	1
Bénéfice – dilué	1,36	1,34	1	5,75	5,65	2
<b>Par action ordinaire (en dollars)</b>						
Dividendes déclarés	0,62 \$	0,60 \$	3	2,48 \$	2,28 \$	9
Valeur comptable				29,70	26,85	11
Cours de l'action						
haut	53,66	60,28		54,63	66,59	
bas	42,25	50,50		42,25	50,50	
clôture	45,21	54,65		45,21	54,65	

	31 octobre 2008	31 octobre 2007	Variation %
<b>Situation financière</b>			
Actif total	129 332 \$	113 085 \$	14
Prêts et acceptations	56 015	52 045	8
Dépôts	76 022	70 798	7
Débitures subordonnées et capitaux propres	7 764	6 242	24
Ratios des fonds propres – BRI selon Bâle II			
catégorie 1	9,4 %		
total	13,2 %		
Ratios des fonds propres – BRI selon Bâle I			
catégorie 1	10,1 %	9,0 %	
total	14,1 %	12,4 %	
Prêts douteux, déduction faite des provisions spécifiques et générale	(162)	(179)	
en % des prêts et acceptations	(0,3) %	(0,3) %	
Biens sous gestion et administration	209 794	239 028	
Épargne totale des particuliers	97 661	106 288	
Couverture d'intérêts	5,21	7,27	
Couverture de l'actif	3,89	3,89	
<b>Autres renseignements</b>			
Nombre d'employés	17 146	16 863	2
Nombre de succursales au Canada	446	447	–
Nombre de guichets automatiques	857	835	3

(1) L'ajustement représente principalement les gains ou pertes attribuables aux tiers utilisant la plateforme Innocap

(2) Consulter le Mode de présentation de l'information à la page 4

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation

En date du 3 décembre 2008 – Le texte qui suit présente l'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. Cette analyse a été préparée conformément aux exigences prévues à la norme 51-102 sur les obligations d'information continue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Elle est basée sur les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés pour le quatrième trimestre et l'exercice financier terminés le 31 octobre 2008. On peut obtenir de l'information additionnelle sur la Banque Nationale du Canada, y compris la notice annuelle, dans le site web de SEDAR : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et dans celui de la Banque : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca). Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### Analyse des résultats

#### Résultats consolidés

La Banque Nationale annonce un bénéfice net de 70 M\$ au quatrième trimestre de l'exercice 2008, par rapport à une perte nette de 175 M\$ réalisée au quatrième trimestre de 2007. Le bénéfice dilué par action atteint 0,37 \$, contre une perte diluée par action de 1,14 \$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre comprennent une perte de 117 M\$ (78 M\$ après impôts ou 0,49 \$ par action) attribuable à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA), une perte de 66 M\$ (44 M\$ déduction faite des impôts ou 0,28 \$ par action) découlant d'une charge de restructuration ainsi qu'une perte de 54 M\$ (36 M\$ après impôts ou 0,22 \$ par action) résultant de la radiation d'immobilisations corporelles. Au quatrième trimestre 2007, la Banque avait enregistré une perte de 553 M\$ (381 M\$ déduction faite des impôts ou 2,41 \$ par action) attribuable à l'incidence du PCAA ainsi qu'une charge de restructuration et une baisse de valeur d'un actif intangible totalisant 13 M\$ (11 M\$ après impôts ou 0,07 \$ par action) découlant de la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque. En excluant les éléments particuliers, le bénéfice net du quatrième trimestre aurait été de 228 M\$, en hausse de 5 % et le bénéfice dilué par action aurait atteint 1,36 \$.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net de la Banque atteint 776 M\$, en hausse de 43 % par rapport à l'exercice précédent. En excluant l'incidence des éléments liés à la détention du PCAA, le bénéfice net aurait atteint 956 M\$ pour l'exercice 2008, en hausse de 4 % par rapport à l'exercice 2007. Par ailleurs, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice net aurait été de 947 M\$ pour l'exercice 2008, en hausse de 14 M\$. Le bénéfice dilué par action atteint 4,67 \$ pour l'exercice 2008, comparativement à 3,22 \$ pour l'exercice correspondant de 2007, en croissance de 45 %. En excluant l'incidence du PCAA, le bénéfice dilué par action aurait été de 5,81 \$, en hausse de 0,23 \$ ou 4 %. Enfin, en excluant tous les éléments particuliers, le bénéfice dilué par action se chiffre à 5,75 \$, par rapport à 5,65 \$ pour l'exercice 2007.

Les éléments particuliers de l'exercice 2008 comprennent :

- Une charge de 270 M\$ (180 M\$ après impôts) attribuable à l'incidence du PCAA, dont une perte de 164 M\$ afférente à une baisse de valeur, des dotations aux pertes sur créances liées à la détention du PCAA de 27 M\$, le coût de financement et des honoraires professionnels totalisant 78 M\$ ainsi qu'une perte sur opérations de couverture économique de 1 M\$;
- Une charge de restructuration de 66 M\$ (44 M\$ déduction faite des impôts) découlant de l'alignement du fonctionnement de la Banque sur les besoins des clients afin de simplifier les processus et renforcer l'efficacité des fonctions corporatives;

- Une charge de 54 M\$ (36 M\$ après impôts) imputable à la radiation d'immobilisations corporelles, notamment l'initiative de l'industrie visant la compensation des chèques par imagerie;
- Un gain de 88 M\$ (57 M\$ déduction faite des impôts) résultant du regroupement de Bourse de Montréal Inc. avec Groupe TSX Inc.;
- Un gain net sur cession de la filiale de la Banque à Nassau de 32 M\$.

Les éléments particuliers de l'exercice 2007 comprennent :

- Une charge de 553 M\$ (381 M\$ après impôts) attribuable à l'incidence du PCAA, dont une perte de 575 M\$ afférente à une baisse de valeur, le coût de financement et des honoraires professionnels totalisant 24 M\$ ainsi qu'une réduction de la rémunération variable de 46 M\$;
- Une charge de restructuration de 7 M\$ (5 M\$ déduction faite des impôts) découlant de la consolidation des activités d'Altamira à celles de la Banque ainsi qu'une charge de 6 M\$ pour la baisse de valeur d'un actif intangible.

Le rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires s'établit à 5,0 % au quatrième trimestre 2008, alors qu'il atteignait (16,0 %) au même trimestre en 2007. En excluant tous les éléments particuliers, le rendement des capitaux propres aurait été de 17,1 % au quatrième trimestre 2008 contre 18,4 % pour le trimestre de 2007. Pour l'exercice 2008, il se chiffre à 16,4 %, comparativement à 11,5 % à la même période de 2007. En excluant tous les éléments particuliers, il aurait atteint 19,7 % pour l'exercice 2008 comparativement à 20,0 % pour la période correspondante.

#### Revenu total

Le revenu total de la Banque s'établit à 765 M\$ au quatrième trimestre 2008, en comparaison de 399 M\$ au quatrième trimestre 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu total du quatrième trimestre atteint 886 M\$ par rapport à 369 M\$ pour la même période l'année précédente.

Le revenu net d'intérêts du trimestre s'élève à 623 M\$, par rapport à 297 M\$ au quatrième trimestre 2007. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 9 M\$ pour s'établir à 354 M\$ pour le trimestre. La croissance provient de la bonne progression du volume des prêts et des dépôts, particulièrement au chapitre des prêts à la consommation et des prêts aux entreprises au Québec. Cette croissance a été atténuée par l'affaiblissement de la marge bénéficiaire, qui atteint 2,61 % au quatrième trimestre 2008, par rapport à 2,72 % au même trimestre en 2007. Par ailleurs, les revenus de négociation enregistrés au revenu net d'intérêts augmentent de 226 M\$ par rapport au quatrième trimestre 2007 pour s'établir à 220 M\$.

Les revenus autres que d'intérêts du quatrième trimestre se chiffrent à 142 M\$ en comparaison à 102 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Les pertes de négociation atteignent 228 M\$ au quatrième trimestre 2008, par rapport à des gains de 99 M\$ au quatrième trimestre 2007. Cette diminution est plus que compensée par la hausse des revenus nets d'intérêts sur les activités de négociation ainsi que par les participations sans contrôle liées à la plateforme Innocap. Les pertes nettes sur valeurs mobilières disponibles à la vente atteignent 210 M\$, contre des pertes nettes de 502 M\$ au quatrième trimestre 2007. Cette variation provient en grande partie de la charge de 152 M\$ imputable à l'ajustement de la valeur du PCAA enregistré au cours du quatrième trimestre 2008, contre une charge de 575 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils totalisent 49 M\$ pour le trimestre, contre 76 M\$ un an plus tôt. Les conditions de marché plus difficiles au cours du trimestre expliquent cette diminution. Par contre, les commissions de courtage en valeurs mobilières demeurent stables à 60 M\$. Les revenus de titrisation s'établissent à 62 M\$, par rapport à 44 M\$ au quatrième trimestre 2007, en raison du volume plus important des nouvelles titrisations de prêts hypothécaires assurés. Les revenus de change sont en hausse de 6 M\$ à 34 M\$. Par ailleurs, les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement diminuent de 3 M\$ à 85 M\$, en raison de la baisse de valeur des actifs sous gestion et administration. Enfin, les revenus divers sont en hausse de 59 M\$ à 146 M\$. Cette augmentation est principalement attribuable à la cession d'une participation majoritaire dans la filiale Asset Management Finance Corporation.

Le revenu total s'élève à 3 637 M\$ pour l'exercice financier 2008, contre 3 417 M\$ pour la même période en 2007. Le revenu net d'intérêts a augmenté de 737 M\$, pour atteindre 1 864 M\$ pour l'exercice 2008, surtout en raison de la croissance de 592 M\$ du revenu net d'intérêts attribuable aux activités de négociation. Le revenu net d'intérêts du secteur Particuliers et entreprises a progressé de 21 M\$ pour s'établir à 1 390 M\$ pour l'exercice 2008. Le coût de financement du PCAA a retranché 63 M\$ du revenu net d'intérêts contre 21 M\$ pour l'exercice 2007. Les revenus autres que d'intérêts de l'exercice 2008 sont de 1 773 M\$, contre 2 290 M\$ pour la période correspondante de 2007. Par rapport à la même période en 2007, les revenus de négociation ont diminué de 839 M\$, pour se traduire par une perte de 329 M\$ pour l'exercice 2008. Cette diminution est plus que compensée par la hausse des revenus nets d'intérêts sur les activités de négociation ainsi que les participations sans contrôle liées à la plateforme Innocap. Les commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils diminuent de 381 M\$ à 312 M\$, les commissions de courtage en valeurs mobilières de 267 M\$ à 240 M\$, et les honoraires fiduciaires et de fonds communs de placement de 357 M\$ à 342 M\$. Ces diminutions sont attribuables aux conditions sur les marchés financiers. Les pertes sur valeurs mobilières disponibles à la vente se chiffrent à 88 M\$ en 2008 contre 409 M\$ en 2007, principalement en raison de l'importante perte sur le PCAA comptabilisée en 2007. Les revenus de titrisation atteignent 226 M\$, en augmentation de 47 M\$ par rapport à l'exercice 2007.

### Charges d'exploitation

Au quatrième trimestre 2008, les charges d'exploitation augmentent de 133 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007, pour s'établir à 770 M\$. En excluant les éléments particuliers, les charges d'exploitation sont en baisse de 21 M\$ à 646 M\$ en 2008, comparativement à 667 M\$ au quatrième trimestre de 2007. Les charges d'exploitation augmentent de 133 M\$ principalement en raison d'une charge de restructuration de 66 M\$. Les frais de technologie sont en hausse de 44 M\$ principalement due à la radiation d'immobilisations corporelles pour un montant de 54 M\$ au cours du quatrième trimestre 2008. Les salaires et avantages sociaux sont en hausse de 12 M\$ en raison d'une réduction de la rémunération variable liée à l'ajustement du PCAA comptabilisée au quatrième trimestre de 2007. Par ailleurs, les honoraires professionnels augmentent de 8 M\$ pour s'établir à 60 M\$ en raison de la révision de l'ensemble des processus d'affaires en cours à la Banque. Les autres charges d'exploitation composées des frais d'occupation, des communications et des frais divers, augmentent de 10 M\$.

Pour l'exercice 2008, les charges d'exploitation augmentent de 69 M\$ à 2 695 M\$. En excluant les éléments particuliers, les charges d'exploitation diminuent de 98 M\$ pour s'établir à 2 558 M\$ comparativement à 2 656 M\$ pour l'exercice 2007. Les frais liés à la technologie augmentent de 34 M\$ suite à la radiation d'immobilisations corporelles au cours du quatrième

trimestre. Les honoraires professionnels sont également en croissance de 34 M\$, en raison de la révision des processus d'affaires, du développement technologique et des frais liés au dossier du PCAA. De plus, des charges de restructuration de 66 M\$ ont été comptabilisées en 2008 comparativement à 7 M\$ en 2007. Ces augmentations sont compensées par une diminution des salaires et avantages sociaux de 44 M\$ à 1 454 M\$, principalement en raison de la diminution de la rémunération variable et par la baisse des autres frais de 14 M\$, suite à une gestion rigoureuse des dépenses.

### Dotations aux pertes sur créances

Pour le quatrième trimestre 2008, la Banque a enregistré des dotations aux pertes sur créances de 49 M\$, soit 20 M\$ de plus qu'au même trimestre en 2007. Cette augmentation est attribuable en partie à la hausse des pertes sur créances sur cartes de crédit du secteur Particuliers et entreprises pour 4 M\$, et par l'enregistrement d'une provision spécifique de 4 M\$ sur prêts garantis par du PCAA. Une perte de 4 M\$ a été enregistrée auprès des Grandes entreprises alors qu'aucune perte n'a été enregistrée pour 2007. Ceci porte les pertes sur créances de l'exercice 2008 à 144 M\$ en hausse de 41 M\$, surtout attribuable aux pertes sur créances sur cartes de crédit et les petites et moyennes entreprises ainsi que par l'enregistrement d'une provision générale sur prêts garantis par du PCAA d'un montant de 23 M\$.

Au 31 octobre 2008, les prêts douteux bruts sont de 307 M\$, soit une augmentation de 58 M\$ depuis le 31 octobre 2007, ce qui est surtout attribuable aux créances des particuliers ainsi qu'aux créances des petites et moyennes entreprises. Au 31 octobre 2008, les provisions pour pertes sur créances excèdent les prêts douteux bruts de 162 M\$ comparativement à 179 M\$ au 31 octobre 2007.

### Charge d'impôts

L'économie d'impôts pour le quatrième trimestre 2008 est de 23 M\$ comparativement à une économie d'impôts de 123 M\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Pour l'exercice 2008, la charge d'impôts s'établit à 167 M\$ comparativement à 79 M\$ en 2007. Excluant les éléments particuliers, le taux d'imposition de l'exercice 2008 s'établit à 25 % comparativement à 20 % en 2007.

## Résultats sectoriels

### Particuliers et entreprises

La contribution du secteur Particuliers et entreprises atteint 223 M\$ au quatrième trimestre 2008, en augmentation de 7 % comparativement au trimestre correspondant de 2007. Le bénéfice net a augmenté de 4 % pour s'établir à 119 M\$ au trimestre, malgré l'augmentation des dotations aux pertes sur créances. Le revenu total du secteur a progressé de 16 M\$ ou 3 %, pour atteindre 566 M\$. Le volume des prêts du secteur Particuliers et entreprises a augmenté de 7 % du quatrième trimestre 2007 au quatrième trimestre 2008. Cette croissance a été atténuée par la réduction de la marge bénéficiaire qui est surtout attribuable à la diminution de la marge sur les dépôts.

Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 2 M\$ pour atteindre 369 M\$. Le volume des prêts et dépôts a connu une bonne croissance grâce à la hausse de 2,6 G\$ du volume de l'actif moyen résultant de l'augmentation des prêts à la consommation et des prêts hypothécaires résidentiels. La diminution de la marge bénéficiaire sur les dépôts et les produits de crédit a été partiellement contrebalancée par l'amélioration de la marge bénéficiaire des cartes de crédit. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 14 M\$, la croissance du volume des prêts et des dépôts auprès des entreprises ayant été en partie contrebalancée par

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

le rétrécissement de la marge bénéficiaire.

Les charges d'exploitation du secteur Particuliers et entreprises ont atteint 343 M\$ au quatrième trimestre 2008, en hausse de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2007. Cette légère augmentation accompagnée d'une croissance du revenu total s'est traduite par l'amélioration du ratio des charges d'exploitation sur le revenu, qui s'établit à 61 % ce trimestre par rapport à 62 % à la même période en 2007. Les dotations aux pertes sur créances du secteur sont en hausse de 4 M\$ pour un total de 44 M\$, surtout en raison de pertes sur créances plus élevées pour les particuliers et les créances sur cartes de crédit.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur Particuliers et entreprises s'établit à 489 M\$, soit une hausse de 16 M\$ par rapport au bénéfice net de 473 M\$ réalisé à la même période en 2007. Le revenu total du secteur a progressé de 2 % pour atteindre 2 208 M\$. Le revenu total des Services aux particuliers a progressé de 21 M\$ ou 1 %. L'augmentation du revenu total des Services aux entreprises a été de 21 M\$ ou 3 %. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu a diminué à 59 % pour l'exercice 2008, par rapport à 60 % pour 2007. Les dotations aux pertes sur créances du secteur augmentent de 28 M\$ ou 19 %, pour un total de 179 M\$, en raison surtout de pertes sur créances plus élevées pour les créances sur cartes de crédit et les Services aux entreprises.

### Gestion de patrimoine

Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine s'établit à 47 M\$ au quatrième trimestre 2008, par rapport à 29 M\$ au trimestre correspondant de 2007, soit une augmentation de 18 M\$. Le revenu total du secteur atteint 218 M\$, par rapport à 213 M\$ au quatrième trimestre de 2007. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des volumes des comptes d'épargne à intérêt élevé Surintérêt. Les charges d'exploitation sont en baisse de 16 M\$ pour un montant de 150 M\$ au quatrième trimestre 2008 en raison de la gestion rigoureuse des dépenses mais aussi à l'intégration des activités d'Altamira à celles de la Banque qui avait engendré une charge de restructuration de 7 M\$ et une baisse de valeur d'un actif incorporel de 6 M\$ pour la même période en 2007. Le ratio des charges d'exploitation sur le revenu s'élève à 69 % ce trimestre, contre 78 % au quatrième trimestre 2007 ou 72 % excluant les éléments particuliers.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine atteint 171 M\$ comparativement à 160 M\$ pour l'exercice 2007, une croissance de 11 M\$. Le revenu total du secteur s'établit à 864 M\$, par rapport à 895 M\$ en 2007. La diminution est principalement attribuable au ralentissement des activités de courtage de valeurs mobilières qui découle des conditions de marché plus difficiles au cours de l'exercice. Les charges d'exploitation se sont élevées à 614 M\$, soit une amélioration de 35 M\$ en comparaison des charges d'exploitation de 649 M\$ en 2007. Excluant la charge de restructuration de 7 M\$ et la baisse de valeur d'un actif incorporel de 6 M\$, l'amélioration de 22 M\$ s'explique principalement par une diminution de 26 M\$ de la rémunération variable.

### Marchés financiers

Le secteur Marchés financiers affiche un bénéfice net de 70 M\$ au quatrième trimestre 2008, presque inchangé par rapport au trimestre correspondant de 2007. Le revenu total du secteur a atteint 135 M\$, contre 288 M\$ au quatrième trimestre de 2007. En tenant compte des participations sans contrôle, le revenu du trimestre est de 256 M\$, comparativement à 258 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Au quatrième trimestre, la baisse des revenus des activités de négociation, des commissions des marchés financiers ainsi que des gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente par rapport au trimestre correspondant de 2007, a été compensée par

la hausse des autres revenus des marchés financiers, notamment les activités liées à la gestion de l'actif et du passif, du gain résultant de la cession d'une participation dans la filiale Asset Management Finance Corporation ainsi que par la charge pour baisse de valeur au quatrième trimestre 2007 liée au PCAA du portefeuille de négociation. Les charges d'exploitation du trimestre s'établissent à 151 M\$, une diminution de 14 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2007, en raison de la baisse de la rémunération variable. Une perte sur créance de 4 M\$ a été enregistrée au cours du quatrième de 2008 pour les Grandes entreprises.

Pour l'exercice 2008, le bénéfice net du secteur s'établit à 384 M\$, soit une augmentation de 50 M\$ par rapport à la même période en 2007. Le revenu total est de 989 M\$, contre 1 203 M\$ pour l'exercice 2007. En tenant compte des participations sans contrôle relatives aux activités de négociation, les revenus des Marchés financiers s'établissent à 1 186 M\$, comparativement à 1 157 M\$ pour l'exercice 2007. Cette hausse s'explique principalement par la croissance des autres revenus, en raison de la contribution supérieure de la société satellite Maple Financial Group Inc. et des activités de la gestion de l'actif et du passif, compensée par la décroissance des commissions des marchés financiers, des revenus des activités de négociation ainsi que des gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente. Les charges d'exploitation se sont élevées à 635 M\$, une amélioration de 38 M\$ comparativement à l'exercice 2007.

### REVENUS DES MARCHÉS FINANCIERS

(équivalent imposable <sup>(1)</sup>)

(en millions de dollars)

	4 <sup>e</sup> T 2008	4 <sup>e</sup> T 2007	Exercice 2008	Exercice 2007
Revenus des activités de négociation				
Titres de participation	43	41	148	299
Revenus fixes	(17)	51	91	88
Marchandises et devises	39	(20)	114	(7)
	65	72	353	380
Commissions des marchés financiers	28	56	223	279
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente	(61)	34	64	126
Services bancaires	49	44	186	175
Autres	175	52	360	197
<b>Total <sup>(2)</sup></b>	<b>256</b>	<b>258</b>	<b>1 186</b>	<b>1 157</b>

(1) Consulter la rubrique « Mode de présentation de l'information » à la page 4

(2) Déduction faite des participations sans contrôle

### Autres

La rubrique *Autres* des résultats sectoriels affiche au quatrième trimestre 2008 une perte nette de 166 M\$ en comparaison d'une perte nette de 389 M\$ au trimestre correspondant de 2007. Les résultats du trimestre tiennent compte de charges totalisant 117 M\$ déduction faite des impôts, composées d'une charge liée à l'incidence du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) de 78 M\$, d'une charge de restructuration de 44 M\$

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

et d'une radiation d'immobilisations corporelles de 36 M\$. Au quatrième trimestre 2007, la Banque avait enregistré une charge de 365 M\$, déduction faite des impôts et tenant compte de la rémunération variable, à la suite de l'achat de 2,1 G\$ de PCAA provenant des fonds communs de placement et des caisses communes administrées par la Banque ainsi que le PCAA détenu par ses clients particuliers et par certains autres clients. Pour l'exercice 2008, la perte nette s'élève à 268 M\$, contre une perte nette de 426 M\$ à la même période de l'exercice précédent. L'incidence du PCAA explique l'essentiel de la variation.

### Flux de trésorerie

En raison de la nature même des activités de la Banque, la majorité des éléments qui composent les revenus et les charges sont des liquidités. En outre, certaines activités, telles les activités de négociation, génèrent des mouvements importants de liquidité qui peuvent avoir une incidence sur plusieurs éléments d'actif ou de passif, telles les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les titres vendus à découvert ou les valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat.

Pour le quatrième trimestre 2008, la trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 0,6 G\$ comparativement à une baisse de 6,4 G\$ pour le trimestre correspondant de 2007. Au 31 octobre 2008, la trésorerie et les équivalents s'établissent à 3,5 G\$ comparativement à 3,0 G\$ l'année précédente.

Les activités d'exploitation ont généré des fonds de 3,1 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 4,7 G\$. Pour le trimestre correspondant de 2007, les fonds générés par les activités d'exploitation ont été de 4,4 G\$, principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation de 3,7 G\$.

Les activités de financement ont généré 4,1 G\$ suite à l'augmentation des dépôts de 7,4 G\$, contrebalancée par une diminution des engagements afférents à des titres vendus à découvert pour 2,6 G\$. Pour le quatrième trimestre correspondant de 2007, les fonds utilisés par les activités de financement ont été de 12,9 G\$ surtout en raison de la baisse des engagements afférents à des titres vendus à découvert de 2,2 G\$ et des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat de 9,8 G\$.

Finalement, les fonds requis par les activités d'investissement ont été de 6,6 G\$ pour le quatrième trimestre de 2008 en raison de l'augmentation de 4,2 G\$ des valeurs mobilières disponibles à la vente et des prêts de 2,3 G\$. Pour la période correspondante de 2007, les activités d'investissement ont généré une somme de 2,2 G\$ principalement en raison de la diminution des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente de 2,3 G\$.

### Bilan

Au 31 octobre 2008, la Banque a un actif total de 129,3 G\$ en comparaison à 113,1 G\$ au 31 octobre 2007. Les prêts et acceptations ont augmenté de 4,0 G\$, en raison de la progression des prêts aux particuliers et aux entreprises. Par ailleurs, les valeurs mobilières disponibles à la vente et détenues à des fins de négociation augmentent respectivement de 3,9 G\$ et 3,0 G\$ en raison de l'acquisition accrue de titres émis ou garantis par le gouvernement du Canada. Finalement, la juste valeur des instruments financiers dérivés augmente de 4,9 G\$. Les principaux portefeuilles sont présentés dans le tableau suivant.

### VOLUMES MOYENS MENSUELS

(en millions de dollars)

	Octobre 2008	Octobre 2007
<b>Prêts et acceptations *</b>		
Hypothécaires résidentiels	23 307	22 781
À la consommation	13 005	11 127
Créances sur cartes de crédit	1 846	1 793
Aux petites et moyennes entreprises	15 268	14 048
Aux grandes sociétés	7 098	5 919
	<b>60 524</b>	<b>55 668</b>
<b>Dépôts</b>		
Particuliers (solde)	33 098	30 215
Épargne hors bilan des particuliers (solde)	64 563	76 073
Entreprises	13 421	11 870

\* incluant les actifs titrisés

Les prêts hypothécaires résidentiels ont augmenté de 0,5 G\$ au 31 octobre 2008, le volume s'établissant à 23,3 G\$, contre 22,8 G\$ au 31 octobre 2007. Les prêts à la consommation ont augmenté de 17 %, pour atteindre 13,0 G\$ à la faveur des hausses de volume des marges de crédit hypothécaires garanties. Les prêts aux petites et moyennes entreprises sont en hausse de 1,2 G\$ depuis un an, pour se chiffrer à 15,3 G\$ au 31 octobre 2008, alors que les prêts aux grandes sociétés ont poursuivi leur croissance pour atteindre 7,1 G\$, soit une hausse de 20 %.

Les dépôts de particuliers de 33,1 G\$ au 31 octobre 2008 sont en hausse de 2,9 G\$ ou 10 % depuis un an. L'épargne des particuliers hors bilan administrée par la Banque se chiffre à 64,6 G\$ à la fin du quatrième trimestre 2008, en baisse de 11,5 G\$ depuis un an. La baisse est principalement attribuable à la diminution de la juste valeur des biens sous gestion et administration ainsi que le transfert d'actifs vers des produits bancaires traditionnels. Par ailleurs, les dépôts des entreprises ont progressé de 13 % en comparaison à l'an passé, pour atteindre 13,4 G\$ le 31 octobre 2008.

### PAPIER COMMERCIAL ADOSSÉ À DES ACTIFS

Le 20 août 2007, la Banque a annoncé une série de mesures destinées à préserver ses clients des incertitudes liées au problème de liquidité sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Au cours du quatrième trimestre de 2007, la Banque a acheté pour 2 138 M\$ de PCAA, émis par 26 fiducies, dont 1 084 M\$ provenant des fonds communs de placement et 559 M\$ des caisses communes administrées par la Banque ainsi que le PCAA détenu par ses clients particuliers et par certains autres clients. Ce montant s'ajoutait aux 156 M\$ de PCAA que la Banque détenait déjà.

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers, a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiducies. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé le dépôt d'une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration et le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le plan de restructuration (le « Plan ») proposé par le Comité relativement au PCAA émis par des tiers.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Le 18 juin 2008, un certain nombre de sociétés détentrices de PCAA ont présenté une requête à la Cour d'appel de l'Ontario pour contester la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, qui approuvait le Plan du Comité visant à restructurer le PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. Le Comité a demandé à la Cour d'appel de rejeter les procédures et de laisser en place l'approbation du Plan en faveur duquel la majorité des porteurs de billets concernés avait voté en avril 2008. Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté les procédures. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario pouvait être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donne lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

En septembre 2008, des investisseurs corporatifs canadiens possédant du papier commercial adossé à des actifs ont demandé à la Cour suprême du Canada de traiter leurs objections relatives au plan de restructuration des séries liées au PCAA. Le 19 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a décidé de ne pas instruire un appel de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario touchant cette question. À cette date, le Comité a annoncé qu'il amorçait les étapes finales de la mise en œuvre de son plan de restructuration du PCAA.

Le 25 novembre 2008, le comité pancanadien des investisseurs de PCAA structuré émis par des tiers a annoncé qu'il ne complètera pas d'ici la fin novembre la restructuration proposée du marché canadien du PCAA émis par des tiers. Ce délai est principalement attribuable à la complexité de la restructuration, au grand nombre de participants engagés dans le processus et aux conditions actuelles des marchés. Indépendamment de ce délai, le Comité a réalisé d'importants progrès en vue de régler les enjeux d'affaires et de compléter les documents requis pour la mise en œuvre de la restructuration.

### Plan de restructuration

De façon générale, le Plan propose de remplacer le PCAA concerné par de nouveaux billets à taux variable à plus long terme assortis d'échéances conçues pour correspondre davantage aux échéances des actifs sous-jacents. Le Plan prévoit aussi, dans certains cas, le regroupement de certains actifs de même que l'établissement de nouvelles facilités de financement de marge pour soutenir tout appel de garantie qui pourrait se produire.

Les séries du PCAA concerné, soutenues en totalité ou en partie par des actifs synthétiques, seront regroupées dans les véhicules d'actifs cadres (1 et 2) suivants:

- le véhicule d'actifs cadre 1 (« VAC1 ») sera un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui ont choisi d'engager leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge associée à leurs actifs sous-jacents;
- le véhicule d'actifs cadre 2 (« VAC2 ») sera un véhicule nouvellement formé pour les investisseurs qui ont choisi d'engager moins que leur part proportionnelle d'une facilité de financement de marge (ou aucune part), auquel cas la portion restante sera financée par des tiers.

Les facilités de financement de marge dans VAC1 et VAC2 seront fournies par des prêteurs tels que des banques canadiennes, des fournisseurs d'actifs et des porteurs de billets. Ces facilités sont conçues pour réduire le risque que les nouveaux véhicules ne soient pas en mesure de faire face à des appels de marge si des circonstances futures en justifiaient la nécessité. La Banque s'est engagée à contribuer aux facilités de financement de marge pour un montant approximatif de 812 M\$.

Relativement à la contribution d'actifs soutenus par la facilité de financement de marge pour les VAC1 et VAC2, les investisseurs recevront une combinaison de billets de catégories A-1, A-2, B et C assortis d'une échéance prévue en décembre 2016. Les billets de catégories A-1 et A-2 ont reçu une cote de crédit provisoire AA. Les actifs inadmissibles dans VAC1 et VAC2 seront séparés et les porteurs de billets détenant des séries de PCAA garanties en partie par des actifs inadmissibles recevront des billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI) qui reflèteront le rendement de l'actif individuel sous-jacent.

Un véhicule nouvellement formé, mettant en silos chaque série garantie exclusivement par des actifs traditionnels ou des actifs inadmissibles à 100 %, sera créé sous le nom de véhicule d'actifs cadre 3 (VAC3). Deux principales catégories de billets seront créées dans VAC3 : les billets reflète pour les actifs traditionnels (AT) et les billets reflète pour les actifs inadmissibles (AI). Tous les billets reflète seront liés au rendement net et aux échéances de leurs actifs sous-jacents respectifs.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a reclassé pour un montant de 119 M\$ le PCAA qui était classé parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* dans le bilan consolidé. Le reclassement a été effectué en tenant compte du gel des activités sur le marché du PCAA émis par des tiers depuis août 2007, un événement exceptionnel. Cette reclassification n'a pas eu d'impact sur l'état consolidé des résultats du quatrième trimestre. De plus, pendant la période où le PCAA était classé dans le portefeuille de négociation, les répercussions sur les revenus de négociation n'étaient pas importantes pour l'exercice. Au 31 octobre 2008, la juste valeur de ce PCAA était de 107 M\$.

Au 31 octobre 2008, la valeur comptable avant charges pour baisse de valeur du PCAA détenu par la Banque était de 2 198 M\$, une diminution depuis le 31 octobre 2007 attribuable aux cessions de PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien. Les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration proposé sont estimés comme suit :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable du PCAA avant charges pour baisse de valeur
Actifs synthétiques ou actifs hybrides	
Catégorie A-1	737
Catégorie A-2	666
Catégorie B	114
Catégorie C	47
<b>Total des actifs synthétiques ou actifs hybrides</b>	<b>1 564</b>
Actifs traditionnels <sup>(1)</sup>	184
Actifs inadmissibles	296
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	154
<b>Total des actifs sous-jacents <sup>(2)</sup></b>	<b>2 198</b>

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels

(2) Les actifs sous-jacents du PCAA de tiers détenu par la Banque sont composés à 54 % d'expositions à des billets supraprioritaires à levier, à 21 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, à 16 % d'actifs traditionnels et à 9 % d'encaisse.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

### *Établissement de la juste valeur*

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, en date du 31 octobre 2008, était de 1 529 M\$ classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Une charge de 152 M\$ a été enregistrée au quatrième trimestre dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats. Cette charge comprend une charge pour baisse de valeur de 125 M\$ qui est principalement imputable à l'élargissement des primes de crédit compte tenu de la détérioration des marchés mondiaux ainsi qu'une charge pour une fiducie exclue du plan de restructuration pancanadien. Pour l'exercice 2008, la charge pour baisse de valeur se chiffre à 164 M\$ (2007 : 575 M\$).

Pour établir la juste valeur du PCAA inclus dans le plan de restructuration pancanadien et excluant les actifs inadmissibles, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents et de la probabilité de réussir la restructuration. Advenant la réussite de la restructuration, la Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Le taux d'actualisation s'appuie à 80 % sur des tranches de l'indice CDX.IG et à 20 % sur un panier de valeurs mobilières adossées à des actifs tels que des créances sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (TACHR), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et des prêts-automobiles. Au cours des trimestres précédents, le taux d'actualisation s'appuyait uniquement sur l'indice CDX.IG et durant le quatrième trimestre, la Banque a changé sa méthode d'évaluation afin de mieux refléter la juste valeur du PCAA. Les cotes de crédit, les coupons et les échéances s'appuient sur les conditions prévues lors de la restructuration. La probabilité de réussir la restructuration est établie à 95 % (90 % au cours des trimestres précédents). L'augmentation de 5 % dans la probabilité de réussite est due à l'annonce du Comité à l'effet qu'il amorçait les étapes finales de la mise en œuvre de son plan suite à la décision de la Cour Suprême du Canada de ne pas instruire un appel le 19 septembre 2008.

Pour la probabilité assignée à l'échec de la restructuration, la juste valeur de chacune des catégories d'actifs détenus par les fiducies est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des fiducies et la valeur marchande d'instruments comparables. Dans le cas des TACHR, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX; en ce qui concerne les TACHC, des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Quant aux instruments financiers dérivés, la Banque a eu recours à des modèles d'évaluation qui sont couramment utilisés par les intervenants sur le marché avec des données fondées sur des facteurs observables sur les marchés : indices CDX.IG, taux de corrélation et d'intérêt. Cette méthodologie a aussi été utilisée pour le PCAA soutenu par des actifs inadmissibles. Le 31 octobre 2007, cette méthodologie a été utilisée pour tout le PCAA détenu par la Banque.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 octobre 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont : la probabilité de succès de la restructuration, les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit prévues des billets restructurés. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 octobre 2008 est la suivante :

- une variation de 5 % de la probabilité de réussite de la restructuration se traduirait par une diminution ou une augmentation de 35 M\$ de la juste valeur;

- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur; et
- une diminution de la cote de crédit prévue d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 80 M\$ à 100 M\$.

L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) l'aboutissement du plan de restructuration et (4) un ralentissement économique sévère et prolongé en Amérique du Nord.

### *Arrérages d'intérêts*

Depuis le 20 août 2007, la Banque n'a comptabilisé aucun revenu d'intérêts afférent aux billets faisant partie du plan de restructuration pancanadien qu'elle détient au 31 octobre 2008. Lorsque le plan de restructuration du PCAA sera finalisé, les revenus d'intérêts seront comptabilisés dans les *Revenus d'intérêts* de l'état consolidé des résultats lors de leur encaissement.

### *Facilités de crédit*

Au cours de l'exercice, la Banque a complété ses activités afin de soutenir les clients détenant du papier commercial adossé à des actifs émis par des tiers. Ces activités visent à offrir à la clientèle commerciale et aux grandes entreprises de la Banque des facilités de crédit améliorées pour répondre à leurs besoins de liquidité jusqu'à l'échéance des billets à long terme résultant de la restructuration du PCAA. En général, ces facilités de crédit couvriront jusqu'à 75 % de la valeur de leur investissement lorsque la restructuration sera complétée. Les ententes de crédit comporteront aussi une option en faveur de l'emprunteur lui permettant de céder à la Banque, à compter de la date d'échéance de la facilité de crédit, les billets restructurés pour assurer le paiement du capital de la facilité de crédit.

En ce qui concerne les billets restructurés adossés à des actifs inadmissibles, la Banque renonce à tout recours autre que les billets affectés en garantie. Cette facilité de crédit sera rendue disponible pendant une période de deux ans, avec une possibilité de prolongation par la Banque, si les emprunteurs maintiennent des relations bancaires normales avec la Banque durant la période de la facilité de crédit. Cette offre pourrait représenter des facilités de crédit maximales de 248 M\$.

Pour les autres billets compris dans le plan de restructuration pancanadien, la Banque renonce à tout recours autre que les billets affectés en garantie pour une première tranche représentant 45 % de la valeur nominale du billet restructuré. Pour les 30 % restants de la valeur nominale du billet, la Banque conservera le plein recours à l'égard de l'emprunteur. Cette facilité de crédit sera rendue disponible pendant une période de trois ans, avec une possibilité de prolongation chaque année suivante au gré de la Banque, si les emprunteurs maintiennent leurs relations bancaires normales avec la Banque durant la période de la facilité de crédit. Cette offre pourrait représenter des facilités de crédit maximales de 828 M\$.

La Banque a aussi offert des facilités de crédit aux emprunteurs pour leurs besoins de liquidité jusqu'à l'aboutissement du plan de restructuration. Au 31 octobre 2008, l'encours des facilités de crédit représentait 233 M\$ avec recours à l'égard des emprunteurs. Au troisième trimestre de 2008, la Banque a enregistré une provision générale de 23 M\$ à l'égard de la portion des prêts liés aux billets adossés à des actifs inadmissibles. Lorsque les nouveaux prêts seront octroyés, il existe un risque que la perte soit supérieure au montant comptabilisé au 31 octobre 2008.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Les biens affectés en garantie des facilités de crédit offertes aux clients lorsque la restructuration sera complétée sont estimés comme suit :

Biens affectés en garantie	Valeur nominale des billets	Facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles <sup>(1)</sup>	Facilités de crédit liées aux autres billets inclus au plan de restructuration <sup>(2)</sup>
Actifs synthétiques ou actifs hybrides			
Catégorie A-1	420	–	338
Catégorie A-2	402	–	321
Catégorie B	73	–	58
Catégorie C	28	–	22
<b>Total des actifs synthétiques ou actifs hybrides</b>	<b>923</b>	<b>–</b>	<b>739</b>
Actifs traditionnels	122	–	89
Actifs inadmissibles	325	248	–
<b>Total</b>	<b>1 370</b>	<b>248</b>	<b>828</b>

(1) Généralement, ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties par les billets.

(2) Généralement, ces facilités de crédit représentent 75 % de la valeur nominale des billets et sont garanties à 30 % aux conditions normales de plein recours et 45 % par les billets.

## Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses opérations financières qui, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR), ne sont pas tenues d'être constatées au bilan consolidé ou sont constatées à des montants différents de leur valeur théorique ou contractuelle. Ces opérations incluent, entre autres, les biens administrés et les biens sous gestion, les opérations avec des entités à détenteurs de droits variables (EDDV), les instruments financiers dérivés, l'émission de garanties et les ententes relatives au crédit. Une analyse complète de ces opérations, et plus précisément de leur nature, de leur utilisation et de leur importance, est présentée aux pages 47 à 50 du Rapport annuel 2007. De plus, des renseignements au sujet des EDDV dont la Banque détient des droits variables importants, mais dont elle n'est pas le principal bénéficiaire en vertu de la note d'orientation concernant la comptabilité no 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15), sont décrits à la note 8 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007. Pour plus de détails sur les garanties et une description des obligations au titre de certaines ententes d'indemnisation, se reporter à la note 22 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007 et à la note 7 pour les activités de titrisation.

Au cours de l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2008, à l'exception des nouvelles activités de titrisation décrites à la note 9 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés, ainsi que l'engagement de la Banque de contribuer à la facilité de financement de marge pour un montant approximatif de 812 M\$ afin d'appuyer les efforts proposés du plan de restructuration du PCAA, la Banque n'a conclu aucun nouvel arrangement important avec des EDDV qui ne sont pas consolidées par la Banque.

## Divulgaration additionnelle

Le 7 avril 2008, le *Financial Stability Forum* a publié un rapport pour répondre à la demande des ministres du G7 et des gouverneurs des banques centrales. Ce rapport présente une analyse des causes et faiblesses des événements survenus dans les marchés mondiaux et émet des recommandations afin d'augmenter la transparence et l'évaluation relatives à certaines expositions.

Depuis le deuxième trimestre 2008, le Surintendant des institutions financières a demandé aux banques canadiennes de mettre en application certaines recommandations qui portent notamment sur les structures d'accueil, les expositions à des prêts à risque et des prêts de catégorie Alt-A, les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et les structures de financement à levier.

La Banque ne commercialise aucun programme de financement hypothécaire spécifique à une clientèle alternative à risque ou de catégorie Alt-A. Les prêts à risque sont généralement définis comme étant octroyés à des emprunteurs présentant un profil de risque de crédit élevé et la Banque n'octroie aucun prêt de ce type. Les prêts de catégorie Alt-A sont octroyés à des emprunteurs qui ne possèdent pas la documentation standard au niveau des revenus et la Banque présente un volume de prêts de ce type de 111 M\$ au 31 octobre 2008.

Les positions sur dérivés de crédit dans des titres adossés à des créances avec flux groupés sont fournies au tableau 5 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion. La Banque ne détient aucune position directe significative dans des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales.

Les structures de financement à levier sont définies par la Banque comme étant des prêts accordés aux grandes sociétés et à des sociétés de financement, dont la cote de crédit se situe entre BB+ et D, et dont le niveau d'endettement est très élevé comparativement aux autres sociétés oeuvrant dans la même industrie. Les structures de financement à levier sont généralement utilisées pour atteindre un objectif précis, par exemple faire une acquisition, effectuer une prise de contrôle par emprunt ou racheter des actions. Les expositions associées aux structures de financement à levier prennent la forme d'engagements déboursés et non déboursés. Au 31 octobre 2008, le total des engagements pour ce type de prêts se chiffre à 252 M\$.

Les détails concernant les autres expositions sont fournis au tableau 7 présenté dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion.

## Gestion des risques

Au cours des derniers mois de 2008, le ralentissement économique d'abord craint pour les États-Unis s'est répandu à l'ensemble de l'économie planétaire. Le Canada ne pourra demeurer entièrement immunisé contre les bouleversements majeurs qui se succèdent dans l'économie mondiale. En ce début d'exercice financier 2009, les prochains trimestres seront plus difficiles. La Banque vise le maintien de sa performance financière en gardant le cap sur une gestion prudente et un sain équilibre entre le rendement et les risques assumés. La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification des ses activités.

## RAPPORT DE GESTION | Analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation (suite)

Afin de gérer la crise financière et de crédit qui sévit actuellement, la Banque s'est doté de mécanismes additionnels pour effectuer un suivi serré de son portefeuille de liquidités et de son financement. La Banque a accentué l'intensité du contrôle de son exposition au risque de contreparties avec certaines entités américaines et internationales les plus affectées par la crise, en préconisant une approche de prudence générale en matière d'octroi de facilités de crédit. La gestion du portefeuille de crédit s'est également traduite par des suivis et des mises à jour plus fréquents.

Des informations sur la gestion des risques sont présentées aux tableaux 1 à 9 dans les données financières supplémentaires, à la fin du présent rapport de gestion ainsi qu'à la note 3 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement à la gestion des risques associés aux instruments financiers.

### Conventions comptables et estimations

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les PCGR du Canada. Il est recommandé de se reporter à la note 1 des états financiers consolidés annuels vérifiés de 2007 pour obtenir de plus amples renseignements sur les conventions comptables importantes utilisées pour la préparation des états financiers consolidés. Certaines de ces conventions comptables sont considérées critiques en raison de leur importance au chapitre de la présentation de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Banque. En outre, ces conventions font appel à des jugements et estimations difficiles, subjectifs et complexes du fait qu'elles portent sur des questions qui sont essentiellement incertaines. Les principales hypothèses et les bases sur lesquelles reposent les estimations faites par la direction conformément aux PCGR sont décrites dans le Rapport annuel 2007.

Aucune modification n'a été apportée aux conventions comptables importantes utilisées par la Banque pour l'exercice 2008, à l'exception de celle décrite à la note 2a) afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés relativement au reclassement d'actifs financiers et aux modifications comptables.

De plus, la Banque a adopté les nouvelles règles énoncées dans le manuel de l'Institut canadien des comptables agréés concernant les informations à fournir sur les instruments financiers et le capital ainsi que les règles relatives à la présentation des instruments financiers. Il est recommandé de se reporter à la note 2a) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

Les détails concernant les changements de normes comptables à venir sont présentés à la note 2b) des états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### Divulgaration sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du quatrième trimestre de 2008, il n'y a eu aucun changement aux politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'endroit de l'information financière.

### Capital

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio des fonds propres total, selon les nouvelles règles de la Banque des règlements internationaux (BRI) – Bâle II –, sont de 9,4 % et 13,2 % au 31 octobre 2008. Ces mêmes ratios calculés selon les anciennes règles de la BRI – Bâle I –, auraient été de 10,1 % et 14,1 % au 31 octobre 2008 respectivement, par rapport à 9,0 % et 12,4 % au 31 octobre 2007. L'augmentation des ratios est attribuable à l'émission d'actions privilégiées au cours de l'exercice pour un montant de 374 M\$, l'émission de capital novateur pour 750 M\$ ainsi que l'émission de débetures subordonnées pour une somme de 500 M\$, compensée par le rachat, le 30 septembre 2008, pour fins d'annulation des actions privilégiées Serie A de NB Capital Corporation émises à 300 M\$ US.

Par ailleurs, selon Bâle I, l'actif pondéré en fonction du risque aurait été de 54,9 G\$ au 31 octobre 2008 alors qu'il s'établissait à 58,1 G\$ selon les nouvelles règles. Depuis le 31 octobre 2007, l'actif pondéré en fonction du risque est en hausse de 18 %. Cette augmentation a pour effet d'atténuer la hausse des ratios et est principalement due à l'ajout du risque opérationnel dans le calcul de l'actif pondéré.

D'autres informations sur le capital sont fournies, au tableau 10 présenté dans les données financières supplémentaires à la fin du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 4 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés.

### ACTIONS ET OPTIONS D'ACHAT D'ACTIONS EN CIRCULATION AU 31 OCTOBRE 2008

	Nombre d'actions	Actions \$
Actions privilégiées de premier rang		
Série 15	8 000 000	200
Série 16	8 000 000	200
Série 20	6 900 000	173
Série 21	8 050 000	201
	<b>30 950 000</b>	<b>774</b>
Actions ordinaires	159 447 203 <sup>(1)</sup>	1 656
Options d'achat d'actions	6 711 730 <sup>(1)</sup>	

(1) Au 28 novembre 2008, le nombre d'actions ordinaires en circulation et le nombre d'options en cours se chiffraient respectivement à 159 732 528 et à 6 702 178.

### Événement postérieur

Le 10 novembre 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, l'acquisition d'une participation de 12,5 % dans Wellington West Holdings Inc. (Wellington West), une société fermée de gestion de placements, pour une contrepartie totale en espèces de 37 M\$ incluant les frais directs reliés à l'acquisition. Si Wellington West atteint les objectifs financiers prévus au contrat, des montants additionnels en espèces allant jusqu'à 35 M\$ pourraient être versés au cours des trois prochains exercices.

### Dividendes

Le Conseil d'administration a déclaré les dividendes réguliers sur les diverses catégories et séries d'actions privilégiées, ainsi qu'un dividende de 62 cents par action ordinaire, payable le 1<sup>er</sup> février 2009 aux actionnaires inscrits le 2 janvier 2009.

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires

## Données trimestrielles

(non vérifiées)

(en millions de dollars, sauf pour les données par action)

	2008				2007				2008	2007
	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	4 <sup>e</sup> T	3 <sup>e</sup> T	2 <sup>e</sup> T	1 <sup>er</sup> T	Total	Total
<b>Revenu total</b>	<b>765 \$</b>	<b>1 056 \$</b>	<b>887 \$</b>	<b>929 \$</b>	<b>399 \$</b>	<b>1 008 \$</b>	<b>1 021 \$</b>	<b>989 \$</b>	<b>3 637 \$</b>	<b>3 417 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>70</b>	<b>286</b>	<b>165</b>	<b>255</b>	<b>(175)</b>	<b>243</b>	<b>233</b>	<b>240</b>	<b>776</b>	<b>541</b>
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire</b>										
de base	<b>0,37</b>	<b>1,73</b>	<b>1,01</b>	<b>1,58</b>	<b>(1,14)</b>	<b>1,49</b>	<b>1,42</b>	<b>1,45</b>	<b>4,69</b>	<b>3,25</b>
dilué	<b>0,37</b>	<b>1,73</b>	<b>1,00</b>	<b>1,58</b>	<b>(1,14)</b>	<b>1,48</b>	<b>1,40</b>	<b>1,43</b>	<b>4,67</b>	<b>3,22</b>
<b>Dividendes par action ordinaire</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,60</b>	<b>0,60</b>	<b>0,54</b>	<b>0,54</b>	<b>2,48</b>	<b>2,28</b>
<b>Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires</b>	<b>5,0 %</b>	<b>23,7 %</b>	<b>14,3 %</b>	<b>22,9 %</b>	<b>(16,0) %</b>	<b>20,6 %</b>	<b>20,3 %</b>	<b>20,7 %</b>	<b>16,4 %</b>	<b>11,5 %</b>
<b>Actif total</b>	<b>129 332 \$</b>	<b>121 931 \$</b>	<b>123 608 \$</b>	<b>120 124 \$</b>	<b>113 085 \$</b>	<b>123 353 \$</b>	<b>135 172 \$</b>	<b>121 402 \$</b>		
<b>Prêts douteux nets</b>	<b>169</b>	<b>142</b>	<b>134</b>	<b>140</b>	<b>129</b>	<b>110</b>	<b>110</b>	<b>112</b>		
<b>Par action ordinaire</b>										
Valeur comptable	<b>29,70</b>	<b>29,44</b>	<b>28,76</b>	<b>28,13</b>	<b>26,85</b>	<b>28,70</b>	<b>28,92</b>	<b>28,34</b>		
Cours de l'action										
haut	<b>53,66</b>	<b>54,63</b>	<b>53,73</b>	<b>54,25</b>	<b>60,28</b>	<b>66,14</b>	<b>65,87</b>	<b>66,59</b>		
bas	<b>42,25</b>	<b>45,75</b>	<b>44,39</b>	<b>45,15</b>	<b>50,50</b>	<b>60,61</b>	<b>61,96</b>	<b>61,36</b>		

## Tableau 1 – Répartition des prêts bruts et douteux par catégorie d'emprunteurs

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Au 31 octobre 2008			Exercice terminé le 31 octobre 2008	
	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques	Dotations spécifiques aux pertes sur créances	Radiations
Particuliers <sup>(1)</sup>	<b>15 289</b>	<b>37</b>	<b>14</b>	<b>74</b>	<b>123</b>
Hypothèques résidentielles	<b>15 772</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>(2)</b>	<b>1</b>
Hypothèques non résidentielles	<b>1 350</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>–</b>
Agriculture, pêche et piégeage	<b>1 952</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>17</b>	<b>9</b>
Institutions financières	<b>3 428</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Fabrication	<b>2 219</b>	<b>20</b>	<b>10</b>	<b>(5)</b>	<b>7</b>
Construction et services immobiliers	<b>1 264</b>	<b>15</b>	<b>9</b>	<b>(19)</b>	<b>23</b>
Transports et communications	<b>890</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
Mines, carrières et énergie	<b>1 456</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>1</b>
Exploitation forestière	<b>115</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
Administrations publiques	<b>1 171</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>
Commerce de gros	<b>570</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>8</b>
Commerce de détail	<b>1 362</b>	<b>38</b>	<b>21</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
Services	<b>3 019</b>	<b>54</b>	<b>14</b>	<b>9</b>	<b>8</b>
Autres	<b>2 353</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>17</b>	<b>7</b>
<b>Total – Entreprises et administrations publiques</b>	<b>21 149</b>	<b>239</b>	<b>121</b>	<b>49 <sup>(2)</sup></b>	<b>70</b>
<b>Total</b>	<b>52 210</b>	<b>307</b>	<b>138</b>	<b>121</b>	<b>194</b>

(1) Incluant les prêts à la consommation, les créances sur cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers

(2) Incluant une provision spécifique pour un prêt garanti par du PCAA de 4 M\$

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 2 – Répartition géographique des prêts**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Prêts bruts	Prêts douteux	Provisions spécifiques
<b>Canada</b>			
Hypothécaires résidentiels	15 702	31	3
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	15 029	37	14
Aux entreprises et aux administrations publiques	19 266	239	121
	49 997	307	138
<b>États-Unis</b>			
Hypothécaires résidentiels	70	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	2	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 877 <sup>(1)</sup>	–	–
	1 949	–	–
<b>Autres</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	–	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	258	–	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	6	–	–
	264	–	–
	52 210	307	138

(1) Comprend 1 273 M\$ représentant des prêts garantis à des institutions financières

**Tableau 3 – Atténuation des risques de crédit**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Exposition au risque de crédit atténuée par		
	Sûretés financières	Garanties	Dérivés de crédit
<b>Exposition constatée au bilan consolidé</b>			
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat	10 847	–	–
<b>Prêts</b>			
Hypothécaires résidentiels	–	8 712	–
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	–	885	–
Aux entreprises et aux administrations publiques	1 013	1 457	46
Instruments financiers dérivés – hors bourse	566	–	–

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 4 – Détail du risque de crédit par portefeuille d'instruments financiers dérivés – hors bourse**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Coût de remplacement	Équivalent-crédit	Montant pondéré en fonction du risque
Contrats de taux d'intérêt	2 774	3 554	841
Contrats de change	2 147	3 181	1 186
Contrats sur actions	1 876	3 391	1 793
Contrats sur produits de base	471	493	407
Contrats sur dérivés de crédit	1 250	3 280	643
	8 518	13 899	4 870
Incidence des accords généraux de compensation	(5 520)	(8 063)	(1 776)
	2 998	5 836	3 094
Incidence des garanties détenues	(566)	(566)	(148)
	2 432	5 270	2 946

**Tableau 5 – Positions sur dérivés de crédit (montants nominaux)**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Portefeuille de crédit <sup>(1)</sup>		Négociation	
	Protection achetée	Protection vendue	Protection achetée	Protection vendue
Swaps sur défaillance				
Indices et sociétés	117	71	10 221	9 827
Tranches sur indices	–	–	2 056	1 799
Titres adossés à des créances avec flux groupés	–	–	36	36

(1) L'objectif des protections vendues est uniquement de réduire les protections achetées.

**Tableau 6 – Répartition des échéances contractuelles résiduelles du portefeuille de crédit**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	3 406	–	–	3 406
Valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>(1)</sup>				
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	3 878	2 427	735	7 040
Les provinces	382	960	498	1 840
Les municipalités et les commissions scolaires	–	1	1	2
Le Trésor américain et autres organismes américains	100	–	–	100
Autres titres de créances	1 897	284	262	2 443
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente <sup>(1)</sup></b>	<b>6 257</b>	<b>3 672</b>	<b>1 496</b>	<b>11 425</b>
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	<b>7 868</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>7 868</b>
Prêts				
Hypothécaires résidentiels	8 003	6 168	1 598	15 769
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	14 184	907	184	15 275
Aux entreprises et aux administrations publiques	18 368	2 191	138	20 697
<b>Total des prêts</b>	<b>40 555</b>	<b>9 266</b>	<b>1 920</b>	<b>51 741</b>
<b>Instruments financiers dérivés – hors bourse</b>	<b>2 771</b>	<b>3 899</b>	<b>1 848</b>	<b>8 518</b>

(1) Valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

Tableau 7 – Structures d'accueil

Les structures d'accueil ne sont pas des entités en exploitation. Elles n'ont généralement aucun employé et peuvent comprendre des entités à détenteurs de droits variables (EDDV) telles que définies dans la note d'orientation concernant la comptabilité n° 15 intitulée *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables* (NOC-15). La NOC-15 prévoit la consolidation d'une EDDV par son principal bénéficiaire si celui-ci est défini comme l'entité qui assume la majorité des pertes prévues ou obtient la majorité des rendements résiduels prévus découlant des activités de l'EDDV, ou les deux. La Banque a conclu avec certaines entités des swaps de taux d'intérêt.

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Notes	Exposition de la Banque		Actif total des structures d'accueil
		Placements et autres actifs	Facilités de liquidité inutilisées	
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL NON CONSOLIDÉES</b>				
EDDV dans lesquelles la Banque détient des droits variables importants				
Entité de titrisation des créances sur cartes de crédit de la Banque (structure d'accueil admissible)	1	61	N/A	1 689
Fonds multicédants de papier commercial adossé à des actifs administré par la Banque	2	451	90	673
Autres conduits de papier commercial adossé à des actifs	3			
– Conduits structurés par la Banque	4	162	N/A	3 947
– Conduits structurés par des tiers		1 367	N/A	–
Fiducie de Capital BNC	5	2	N/A	190
Fonds d'investissements et placements privés	6	132	N/A	3 008
		2 175		9 507
<b>STRUCTURES D'ACCUEIL CONSOLIDÉES</b>				
EDDV				
Comptes gérés de fonds de couverture Banque Nationale (plateforme Innocap)	8	1 398	N/A	2 608
Fonds communs de placement	9	293	N/A	357
Immeuble	10	93	N/A	93
Placements privés	11	14	N/A	30
Autre				
Fiducie d'actifs BNC	12	263	N/A	1 029
		2 061		4 117
		4 236		13 624

N/A – Non applicable

- 1) L'exposition de la Banque représente les droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires ainsi que certains titres émis par l'entité et acquis par la Banque.
- 2) Les principaux actifs sous-jacents sont des prêts hypothécaires résidentiels et commerciaux, des baux, des prêts à la consommation ainsi que d'autres créances à recevoir. Les actifs sous-jacents sont situés au Canada. Au 31 octobre 2008, le montant total de la facilité de liquidité de style mondial s'élève à 541 M\$, soit l'encours du montant total du papier commercial et d'un billet à taux variable en circulation. Au 31 octobre 2008, la Banque détient 451 M\$ de papier commercial et, par conséquent, le montant maximal des paiements futurs s'établit à 90 M\$ au 31 octobre 2008.
- 3) Se référer à la section Papier commercial adossé à des actifs aux pages 10 à 13 du rapport de gestion.
- 4) Les actifs sous-jacents sont principalement des structures de titres adossés à des créances avec flux groupés ayant comme actif de référence un portefeuille de créances corporatives, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et commerciales, et d'autres titres adossés à des actifs.
- 5) Se référer à la note 12 afférente aux états financiers consolidés vérifiés de 2007.
- 6) Les actifs sous-jacents sont des investissements privés. Le montant présenté de l'actif total des structures d'accueil est celui de la période la plus récente disponible.
- 7) Pour les structures d'accueil consolidées, l'exposition de la Banque est nette des participations sans contrôle.
- 8) Les actifs sous-jacents sont divers instruments financiers (portefeuille de négociation). L'actif total de la plateforme Innocap est présenté sur une base d'actif net.
- 9) Les actifs sous-jacents sont constitués de divers instruments financiers et sont présentés sur une base d'actif net. Certains fonds communs de placement sont dans un portefeuille de négociation.
- 10) L'actif sous-jacent est un immeuble situé au Canada.
- 11) Les placements sont présentés à la valeur de consolidation.
- 12) Se référer à la note 13 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés. L'échéance moyenne des actifs sous-jacents est de quatre ans.

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

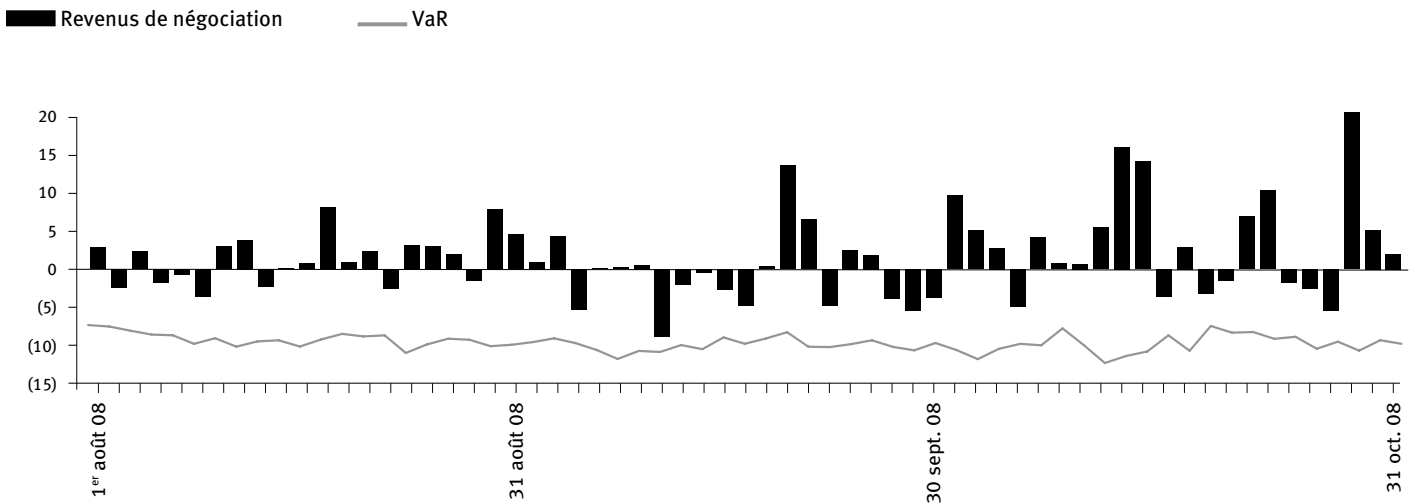
**Tableau 8 – Revenus de négociation quotidiens <sup>(1)</sup>**

Les revenus de négociation quotidiens ont été positifs pendant plus de 65 % des jours au cours du quatrième trimestre 2008. En effet, 22 jours ont été marqués par des pertes nettes de négociation quotidiennes supérieures à 1 M\$, compte tenu de l'incertitude qui a prévalu sur les marchés au cours du trimestre. Aucune de ces pertes n'excédait la limite de la VaR.

Trimestre terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

(en millions de dollars)



(1) Excluant l'incidence des opérations de couverture économique pour protéger le portefeuille de PCAA

**Tableau 9 – Exposition au risque de crédit <sup>(1)</sup> selon les classes d'actifs Bâle et par tranche de risque <sup>(2)</sup>**

Au 31 octobre 2008

(non vérifié)

(en millions de dollars)

	Tranches de risque							Total
	0 %	20 %	35 %	50 %	75 %	100 %	150 %	
Particuliers – hypothèques résidentielles	8 712	–	11 421	–	–	–	–	20 133
Particuliers – autres	885	–	–	–	9 220	–	–	10 105
Entreprises	1 482	107	–	–	–	27 044	–	28 633
États souverains	14 127	–	–	–	–	–	–	14 127
Banques	11 900	7 910	–	–	–	–	–	19 810
<b>Total</b>	<b>37 106</b>	<b>8 017</b>	<b>11 421</b>	<b>–</b>	<b>9 220</b>	<b>27 044</b>	<b>–</b>	<b>92 808</b>

(1) Excluant le portefeuille de négociation et la tritisation

(2) Les expositions sont présentées déduction faite des provisions spécifiques pour pertes sur créances et reflètent les tranches de risque des garants lorsqu'il y a lieu.

## RAPPORT DE GESTION | Données financières supplémentaires (suite)

**Tableau 10 – Adéquation des fonds propres**

Au 31 octobre 2008  
(non vérifié)  
(en millions de dollars)

	Actifs pondérés	
	Selon Bâle II	Selon Bâle I
<b>Approches relatives au risque de crédit</b>		
Particuliers – hypothèques résidentielles	3 997	5 623
Particuliers – autres	6 915	9 220
Entreprises	27 065	28 048
Banques	1 582	1 570
Portefeuille de négociation	2 826	1 659
Titrisation	115	–
	42 500	46 120
Titres de participation	975	975
Autres actifs	2 034	2 030
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>45 509</b>	<b>49 125</b>
<b>Approches relatives au risque de marché</b>		
Approche standard	5 084	4 226
Approche de mesure avancée	1 539	1 539
<b>Total – Risque de marché</b>	<b>6 623</b>	<b>5 765</b>
<b>Approches relatives au risque opérationnel</b>	<b>5 937</b>	<b>–</b>
<b>Total – Fonds propres requis en fonction des risques</b>	<b>58 069</b>	<b>54 890</b>
<b>Ratio des fonds propres – catégorie 1</b>	<b>9,4 %</b>	<b>10,1 %</b>
<b>Ratio des fonds propres – total</b>	<b>13,2 %</b>	<b>14,1 %</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Bilan consolidé*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007
<b>ACTIF</b>			
<b>Encaisse</b>	254	276	283
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	3 406	2 814	3 045
<b>Valeurs mobilières (notes 7 et 8)</b>			
Disponibles à la vente	12 322	8 157	8 442
Détenues à des fins de négociation	33 863	38 557	30 828
	46 185	46 714	39 270
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>	7 868	7 148	5 966
<b>Prêts (notes 3 et 9)</b>			
Hypothécaires résidentiels	15 772	15 725	15 895
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	15 289	14 522	13 116
Aux entreprises et aux administrations publiques	21 149	20 353	19 377
	52 210	50 600	48 388
Provisions pour pertes sur créances	(469)	(464)	(428)
	51 741	50 136	47 960
<b>Autres actifs</b>			
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	4 274	4 760	4 085
Juste valeur des instruments financiers dérivés	9 814	5 417	4 883
Immobilisations corporelles	460	466	426
Écarts d'acquisition	740	722	703
Autres actifs incorporels	183	177	169
Créances de clients, de négociants et de courtiers	2 273	1 584	4 313
Actifs divers	2 134	1 717	1 982
	19 878	14 843	16 561
	129 332	121 931	113 085
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>Dépôts (note 3)</b>			
Particuliers	33 098	32 777	30 215
Entreprises et administrations publiques	36 872	28 964	33 797
Institutions de dépôts	5 827	6 702	6 561
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	225	225	225
	76 022	68 668	70 798
<b>Autres passifs</b>			
Acceptations	4 274	4 760	4 085
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	15 829	18 432	16 223
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	7 151	7 287	2 070
Juste valeur des instruments financiers dérivés	8 588	4 369	3 615
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	2 389	2 493	4 341
Passifs divers	5 286	5 792	4 751
	43 517	43 133	35 085
<b>Débtentures subordonnées (note 12)</b>	2 255	2 182	1 605
<b>Participations sans contrôle (note 13)</b>	2 029	2 490	960
<b>Capitaux propres (notes 14 et 16)</b>			
Actions privilégiées	774	774	400
Actions ordinaires	1 656	1 633	1 575
Surplus d'apport	31	36	32
Bénéfices non répartis	3 110	3 168	2 793
Autres éléments cumulés du résultat étendu	(62)	(153)	(163)
	5 509	5 458	4 637
	129 332	121 931	113 085

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé des résultats*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
<b>Revenus d'intérêts</b>					
Prêts	737	722	768	2 974	3 031
Valeurs mobilières disponibles à la vente	37	77	72	213	296
Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	218	206	214	864	1 060
Dépôts auprès d'institutions financières	9	34	102	207	423
	<b>1 001</b>	<b>1 039</b>	<b>1 156</b>	<b>4 258</b>	<b>4 810</b>
<b>Frais d'intérêts</b>					
Dépôts	186	404	676	1 673	2 633
Débitures subordonnées	30	28	25	98	100
Divers	162	158	158	623	950
	<b>378</b>	<b>590</b>	<b>859</b>	<b>2 394</b>	<b>3 683</b>
<b>Revenu net d'intérêts</b>	<b>623</b>	<b>449</b>	<b>297</b>	<b>1 864</b>	<b>1 127</b>
<b>Revenus autres que d'intérêts</b>					
Commissions de prise ferme et honoraires de services-conseils	49	74	76	312	381
Commissions de courtage en valeurs mobilières	60	60	60	240	267
Frais d'administration sur les dépôts et les paiements	54	53	54	211	213
Revenus (pertes) de négociation (note 6)	(228)	(20)	99	(329)	510
Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(210)	86	(502)	(88)	(409)
Commissions sur cartes de crédit	9	10	3	42	34
Commissions sur prêts	27	28	30	106	121
Revenus d'assurances	32	31	30	119	115
Revenus sur acceptations, lettres de crédit et de garantie	22	19	17	77	68
Revenus de titrisation (note 9)	62	60	44	226	179
Revenus de change	34	30	28	121	103
Services fiduciaires et fonds communs de placement	85	89	88	342	357
Divers	146	87	75	394	351
	<b>142</b>	<b>607</b>	<b>102</b>	<b>1 773</b>	<b>2 290</b>
<b>Revenu total</b>	<b>765</b>	<b>1 056</b>	<b>399</b>	<b>3 637</b>	<b>3 417</b>
<b>Dotations aux pertes sur créances</b>	<b>49</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>144</b>	<b>103</b>
	<b>716</b>	<b>1 027</b>	<b>370</b>	<b>3 493</b>	<b>3 314</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Salaires et avantages sociaux	348	373	336	1 454	1 498
Frais d'occupation	45	46	42	177	169
Technologie	153	99	109	448	414
Communications	22	19	19	78	73
Honoraires professionnels	60	63	52	214	180
Charges de restructuration (note 17)	66	–	7	66	7
Divers	76	59	72	258	285
	<b>770</b>	<b>659</b>	<b>637</b>	<b>2 695</b>	<b>2 626</b>
<b>Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle</b>	<b>(54)</b>	<b>368</b>	<b>(267)</b>	<b>798</b>	<b>688</b>
Charge (économie) d'impôts	(23)	95	(123)	167	79
	<b>(31)</b>	<b>273</b>	<b>(144)</b>	<b>631</b>	<b>609</b>
Participations sans contrôle	(101)	(13)	31	(145)	68
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>70</b>	<b>286</b>	<b>(175)</b>	<b>776</b>	<b>541</b>
Dividendes sur actions privilégiées	11	10	5	32	21
<b>Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires</b>	<b>59</b>	<b>276</b>	<b>(180)</b>	<b>744</b>	<b>520</b>
<b>Nombre d'actions ordinaires en circulation (en milliers)</b>					
Moyen – de base	159 382	158 890	157 790	158 663	159 811
Moyen – dilué	159 818	159 473	157 790	159 255	161 190
Fin de période	159 447	159 115	157 806	159 447	157 806
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire (en dollars) (note 18)</b>					
de base	0,37	1,73	(1,14)	4,69	3,25
dilué	0,37	1,73	(1,14)	4,67	3,22
<b>Dividendes par action ordinaire (en dollars)</b>	<b>0,62</b>	<b>0,62</b>	<b>0,60</b>	<b>2,48</b>	<b>2,28</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé du résultat étendu

(non vérifié) (en millions de dollars)

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>70</b>	286	(175)	<b>776</b>	541
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>					
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	367	34	(195)	513	(299)
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(294)	(31)	159	(404)	211
<b>Variation nette des gains et des pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture</b>	<b>73</b>	3	(36)	<b>109</b>	(88)
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(136)	(25)	(18)	(156)	51
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	34	(63)	10	(51)	(11)
<b>Variation nette des gains et des pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur</b>	<b>(102)</b>	(88)	(8)	<b>(207)</b>	40
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	126	15	15	206	(54)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(6)	(5)	5	(7)	10
<b>Variation nette des gains et des pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie</b>	<b>120</b>	10	20	<b>199</b>	(44)
<b>Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>	<b>91</b>	(75)	(24)	<b>101</b>	(92)
<b>Résultat étendu</b>	<b>161</b>	211	(199)	<b>877</b>	449

**Impôts sur les bénéfices – Autres éléments du résultat étendu**

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat étendu est présentée dans le tableau suivant :

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur conversion des états financiers des établissements étrangers autonomes	10	2	(22)	15	(22)
Incidence de la couverture des gains ou pertes nets de change sur conversion	(110)	(11)	65	(155)	91
Gains (pertes) nets non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente	(60)	(12)	1	(70)	23
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	14	(28)	4	(23)	(7)
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	57	6	8	94	(26)
Reclassement dans les résultats nets des (gains) pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	(2)	(2)	2	(2)	5
<b>Total de la charge (économie) d'impôts</b>	<b>(91)</b>	(45)	58	<b>(141)</b>	64

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé de la variation des capitaux propres*(non vérifié) (en millions de dollars)*

Exercice terminé le 31 octobre	2008	2007
<b>Actions privilégiées au début</b>	<b>400</b>	400
Émission d'actions privilégiées, séries 20 et 21 (note 14)	374	–
<b>Actions privilégiées à la fin</b>	<b>774</b>	400
<b>Actions ordinaires au début</b>	<b>1 575</b>	1 566
Émission d'actions ordinaires		
Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	17	18
Régime d'options d'achat d'actions	41	34
Acquisitions (note 14)	24	–
Autres	(1)	6
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation (note 14)	–	(49)
<b>Actions ordinaires à la fin</b>	<b>1 656</b>	1 575
<b>Surplus d'apport au début</b>	<b>32</b>	21
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 16)	11	16
Options d'achat d'actions levées	(6)	(4)
Autres	(6)	(1)
<b>Surplus d'apport à la fin</b>	<b>31</b>	32
<b>Bénéfices non répartis au début</b>	<b>2 793</b>	2 893
Bénéfice net	776	541
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	2
Dividendes		
actions privilégiées	(32)	(21)
actions ordinaires	(394)	(364)
Prime versée sur les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 14)	–	(266)
Frais d'émission d'actions et autres, déduction faite des impôts	(33)	8
<b>Bénéfices non répartis à la fin</b>	<b>3 110</b>	2 793
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu au début, déduction faite des impôts</b>	<b>(163)</b>	(92)
Incidence initiale de l'adoption des normes comptables relatives aux instruments financiers	–	21
Variation nette des gains (pertes) de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	109	(88)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	(207)	40
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	199	(44)
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu à la fin, déduction faite des impôts</b>	<b>(62)</b>	(163)
<b>Capitaux propres</b>	<b>5 509</b>	4 637

**Bénéfices non répartis et autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts**

Au 31 octobre	2008	2007
<b>Bénéfices non répartis</b>	<b>3 110</b>	2 793
<b>Autres éléments cumulés du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture	(71)	(180)
Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente, déduction faite des opérations de couverture de juste valeur	(139)	68
Gains et pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	148	(51)
	(62)	(163)
<b>Total</b>	<b>3 048</b>	2 630

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | État consolidé des flux de trésorerie*(non vérifié) (en millions de dollars)*

	Trimestre terminé le		Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
Bénéfice net	70	(175)	776	541
Ajustements pour :				
Dotations aux pertes sur créances	49	29	144	103
Amortissement des immobilisations corporelles	20	23	79	78
Radiation d'immobilisations corporelles	54	–	54	–
Impôts futurs	(20)	29	(5)	49
Redressement relatif au change pour les débetures subordonnées	8	(5)	11	(8)
Gains sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente, montant net	(48)	(42)	(190)	(135)
Charges pour baisses de valeurs durables	200	544	220	544
Gains tirés des titrisations et des autres cessions de créances, montant net	(50)	(29)	(181)	(113)
Charge au titre des options d'achat d'actions	3	2	11	16
Variation des intérêts à payer	(161)	160	(439)	245
Variation des intérêts et dividendes à recevoir	(118)	(110)	(12)	(52)
Variation des impôts à payer	(107)	(204)	70	(151)
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés, montant net	(353)	(185)	(249)	(581)
Variation des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation	4 694	3 710	(3 035)	1 036
Variation des créances de clients, de négociants et de courtiers	(689)	(622)	2 040	(365)
Variation des montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	(104)	971	(1 952)	1 118
Variation des autres éléments	(352)	295	1 105	296
	<b>3 096</b>	<b>4 391</b>	<b>(1 553)</b>	<b>2 621</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Variation des dépôts	7 354	(482)	5 224	(1 119)
Émission de titres NBC CapS II	–	–	750	–
Émission de débetures subordonnées	–	–	500	500
Rachat de débetures subordonnées	–	(300)	–	(300)
Émission d'actions ordinaires	23	10	81	58
Émission d'actions privilégiées	–	–	374	–
Rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation	–	(15)	–	(315)
Rachat d'actions privilégiées de NB Capital	(312)	–	(312)	–
Dividendes versés sur actions ordinaires	(193)	(96)	(484)	(351)
Dividendes versés sur actions privilégiées	(9)	(5)	(25)	(21)
Variation des engagements afférents à des titres vendus à découvert	(2 603)	(2 232)	(394)	602
Variation des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	(136)	(9 841)	5 081	(7 447)
Variation des autres éléments	(47)	17	812	(75)
	<b>4 077</b>	<b>(12 944)</b>	<b>11 607</b>	<b>(8 468)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Variation des dépôts auprès d'institutions financières donnés en nantissement	8	(224)	138	(322)
Variation des prêts (excluant la titrisation)	(2 300)	(1 160)	(7 338)	(3 887)
Produit des nouveaux actifs titrisés et des autres cessions de créances	646	968	3 813	2 870
Échéance d'actifs titrisés	–	–	(400)	(101)
Achats de valeurs mobilières disponibles à la vente	(11 338)	(4 993)	(26 370)	(18 025)
Cessions de valeurs mobilières disponibles à la vente	7 177	5 320	22 642	15 932
Variation des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente	(720)	2 330	(1 902)	1 626
Variation nette d'immobilisations corporelles	(68)	(44)	(167)	(119)
	<b>(6 595)</b>	<b>2 197</b>	<b>(9 584)</b>	<b>(2 026)</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>578</b>	<b>(6 356)</b>	<b>470</b>	<b>(7 873)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	2 888	9 352	2 996	10 869
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	3 466	2 996	3 466	2 996
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>				
Encaisse	254	283	254	283
Dépôts auprès d'institutions financières	3 406	3 045	3 406	3 045
Moins : montant donné en nantissement	(194)	(332)	(194)	(332)
	<b>3 466</b>	<b>2 996</b>	<b>3 466</b>	<b>2 996</b>
<b>Informations supplémentaires</b>				
Intérêts payés	539	699	2 833	3 438
Impôts payés sur les bénéfices	31	99	(24)	238

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés

(non vérifiées) (en millions de dollars)

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés vérifiés de l'exercice terminé le 31 octobre 2007. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice 2008.

### 1 – Principales conventions comptables

Ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Banque ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada en utilisant les conventions comptables décrites dans son plus récent Rapport annuel au 31 octobre 2007, à l'exception des normes comptables récentes qui ont été adoptées et qui sont mentionnées à la note 2a). En vertu des PCGR du Canada, des renseignements supplémentaires sont exigés dans les états financiers annuels et, par conséquent, ces états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés doivent être lus avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes afférentes de l'exercice terminé le 31 octobre 2007 figurant aux pages 84 à 137 du Rapport annuel 2007.

Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

### 2 – Modifications aux conventions comptables

#### 2a. Normes comptables récentes qui ont été adoptées

##### INFORMATIONS À FOURNIR CONCERNANT LE CAPITAL ET INSTRUMENTS FINANCIERS – INFORMATIONS À FOURNIR ET PRÉSENTATION

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de trois nouveaux chapitres du manuel de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) : le chapitre 1535 intitulé *Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir* et le chapitre 3863 intitulé *Instruments financiers – présentation*.

Le chapitre 1535 précise les informations à fournir sur :

- les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- les données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital;
- la conformité de l'entité aux exigences en matière de capital; et
- les conséquences d'un défaut de conformité aux exigences en question.

Les chapitres 3862 et 3863 constituent une série complète d'obligations d'information et de règles de présentation applicables aux instruments financiers, qui modifient et améliorent les obligations d'information énoncées au chapitre 3861 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir et présentation*, et en reprennent, sans modification, les règles de présentation.

Le chapitre 3862 impose des informations à fournir de façon à permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer :

- l'importance des instruments financiers en regard de la situation financière et de la performance financière de l'entité; et
- la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée ainsi que la façon dont elle gère ces risques.

##### RECLASSEMENT D'ACTIFS FINANCIERS

Le 24 octobre 2008, le Conseil des normes comptables a publié des modifications au chapitre 3855 intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* et au chapitre 3862 intitulé *Instruments financiers – informations à fournir*.

Ces modifications indiquent qu'une entité peut reclasser un actif financier, autre qu'un instrument financier dérivé ou un actif financier qui lors de sa comptabilisation initiale a été désigné comme étant détenu à des fins de négociation, hors de la catégorie des instruments financiers détenus à des fins de négociation, dans des situations exceptionnelles, si cet actif financier n'est plus détenu en vu d'être vendu à court terme. L'actif financier doit être reclassé à sa juste valeur à la date de reclassement et cette juste valeur devient son nouveau coût ou son nouveau coût après amortissement, selon le cas. Aucun gain ou perte déjà comptabilisé à l'état consolidé des résultats ne peut être contrepassé.

De plus, selon ces modifications, un actif financier classé comme étant disponible à la vente et auquel serait appliquée la définition des prêts et des créances, peut être reclassé hors de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, dans la catégorie des prêts et créances si l'entité a l'intention et la capacité de conserver l'actif financier dans un avenir prévisible ou jusqu'à son échéance.

Les modifications au chapitre 3862 précisent les informations à fournir lorsque l'entité a reclassé un actif financier hors de la catégorie des instruments financiers détenus à des fins de négociation ou hors de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente. L'entité doit fournir, entre autres, les informations suivantes :

- le montant reclassé dans et hors de chaque catégorie;
- la valeur comptable et la juste valeur de tous les actifs financiers qui ont été reclassés au cours de la période et des périodes précédentes; et
- la situation exceptionnelle et les faits qui attestent le caractère exceptionnel de la situation.

Ces modifications s'appliquent à la Banque aux reclassements effectués à compter du 1<sup>er</sup> août 2008. À cette date, la Banque a choisi de reclasser le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) d'une juste valeur de 119 M\$ comptabilisé dans les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation* dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* du bilan consolidé. Se référer à la note 8 pour de plus amples renseignements.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 2 – Modifications aux conventions comptables (suite)

#### MODIFICATIONS COMPTABLES

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences de la nouvelle version du chapitre 1506 intitulé *Modifications comptables* publiée par l'ICCA.

Cette norme précise qu'une entité ne doit changer de méthodes comptables que si le changement est imposé par les PCGR ou afin que les états financiers fournissent des informations plus pertinentes. Le changement de méthodes comptables résultant de l'application des PCGR doit être comptabilisé selon les dispositions transitoires spécifiques de la norme, lorsque de telles dispositions sont prévues. Si la norme ne prévoit pas de dispositions transitoires spécifiques applicables à ce changement ou si l'entité décide de changer de méthodes comptables, le changement doit être appliqué de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures, sauf s'il est impossible de déterminer les effets du changement qui sont liés précisément à la période ou de manière cumulée.

La norme exige de communiquer des informations sur les changements d'estimations comptables au cours de la période et, à moins que ce ne soit impossible, pour les périodes futures. Au sujet des erreurs, la norme exige de mentionner qu'une erreur a été commise et d'indiquer pour quelle période. Dans ce cas, les états financiers sont redressés.

De plus, la norme exige de divulguer qu'une nouvelle norme a été publiée mais qu'elle n'est pas entrée en vigueur ainsi que l'incidence prévue sur les états financiers lors de sa première application.

L'application de cette norme n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Banque.

#### 2b. Normes comptables récentes qui ne sont pas encore adoptées

##### ÉCARTS D'ACQUISITION ET ACTIFS INCORPORELS

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 intitulé *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni aux critères de comptabilisation d'un actif. Le 1<sup>er</sup> novembre 2008, cette norme s'appliquera à la Banque de manière rétrospective avec retraitement des chiffres des périodes antérieures. Lors de sa première application, l'adoption de cette norme n'aura pas d'impact sur les états financiers consolidés de la Banque.

##### NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seront tenues d'appliquer les IFRS en 2011. Les IFRS remplaceront les PCGR du Canada. Le 1<sup>er</sup> novembre 2011, ces normes s'appliqueront à la Banque. La Banque a amorcé un projet pour converger vers les IFRS et pour évaluer l'incidence de ces normes sur les états financiers consolidés lors de leur première application.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers

La Banque considère le risque comme un élément indissociable de son développement et de la diversification de ses activités, et elle préconise une gestion des risques harmonisée à sa stratégie d'expansion des affaires. L'objectif visé d'une gestion efficace des risques est de donner l'assurance raisonnable que les risques encourus n'excèdent pas les seuils acceptables et que la prise de risque contribue à créer de la valeur pour les actionnaires. Pour la Banque, il s'agit d'atteindre un sain équilibre entre le rendement obtenu et les risques assumés.

Dans le cours normal de ses affaires, la Banque est principalement exposée aux risques décrits ci-dessous.

<b>Risque de crédit</b>	Risque d'une perte financière si un débiteur n'honore pas entièrement ses engagements contractuels envers la Banque. Ce débiteur peut être un emprunteur, un émetteur, une contrepartie ou un garant.
<b>Risque de marché</b>	Risque d'une perte financière découlant de l'évolution défavorable des facteurs sous-jacents des marchés, notamment les taux d'intérêt ou de change, le cours des actions et des marchandises, le risque de crédit et la volatilité des marchés.
<b>Risque de liquidité</b>	Risque que la Banque ne puisse honorer ses obligations de trésorerie quotidiennes sans devoir recourir à des mesures coûteuses et inopportunes.
<b>Risque opérationnel</b>	Risque de perte résultant d'une inadéquation ou d'une défaillance attribuable à des personnes, à des processus, à la technologie ou à des événements extérieurs.
<b>Risque de réputation</b>	Risque qu'une activité ou une pratique de la Banque soit jugée négative par le public, que ce jugement soit fondé ou non, et porte atteinte à la perception, à l'image ou aux marques de commerce de la Banque, ce qui pourrait entraîner des poursuites coûteuses ou des pertes de revenus.

#### CADRE DE LA GESTION DES RISQUES

Pour atteindre les objectifs qu'elle a établis en matière de gestion des risques, la Banque dispose d'un cadre de gestion qui comporte les éléments suivants :

##### Culture de gestion des risques

La Banque et sa direction font couramment, dans leurs communications internes, la promotion d'une culture de gestion des risques. Ces communications proposent un modèle équilibré où les initiatives de développement d'affaires s'accompagnent de la préoccupation constante d'une saine gestion des risques.

##### Structure de gouvernance

La structure de gouvernance de la Banque prévoit les rôles et responsabilités de tous les paliers d'intervention.

##### Le comité de vérification et de gestion des risques (CVGR) du conseil d'administration

Le CVGR approuve les politiques de gestion des risques et fixe les limites de tolérance au risque. En plus de s'assurer que les ressources et les processus appropriés sont en place pour gérer ces risques adéquatement et efficacement sur une base continue, il examine et approuve tous les aspects importants des systèmes d'évaluation des risques.

##### Le comité des risques globaux

Le comité des risques globaux, qui relève du CVGR, définit à l'échelle globale de la Banque et de ses filiales, les paramètres des politiques qui déterminent la tolérance et la stratégie globale en matière de risque, et établit les limites ainsi que les seuils de tolérance et d'intervention permettant à la Banque de gérer adéquatement les principaux risques auxquels elle est exposée. Le comité approuve et surveille notamment tous les crédits d'envergure.

##### La direction de la Banque

La direction de la Banque diffuse la culture de gestion des risques dans l'ensemble de l'institution et gère les principaux risques auxquels celle-ci est exposée.

##### Le groupe de la Gestion des risques

Ce groupe propose des politiques de gestion des risques et met en pratique les outils et les modèles de détection, de mesure et de suivi des risques. En plus d'instaurer et d'appliquer les différents mécanismes d'examen indépendant et d'approbation des risques, ce groupe a aussi la responsabilité de fixer les limites d'exposition aux risques en fonction des seuils de tolérance établis par le conseil d'administration et d'informer la direction de la Banque ainsi que le conseil d'administration des risques importants.

##### Les unités d'affaires

Les unités d'affaires gèrent les risques liés à leurs activités, dans le cadre des limites en place et en accord avec les politiques établies en la matière, en veillant à identifier, analyser et comprendre les risques auxquels elles sont exposées et mettre en place des mécanismes d'atténuation du risque.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### Politiques de gestion des risques

Les politiques de gestion des risques ainsi que les lignes directrices et les procédés qui les accompagnent constituent les éléments essentiels du cadre de la gestion des risques. En effet, elles précisent de quelle façon les unités d'affaires doivent gérer les risques, comment la prise de risque est approuvée et, surtout, elles fixent les limites de risque à respecter. Ces politiques, qui couvrent tous les principaux risques définis dans l'approche de la gestion des risques adoptée par la Banque, sont révisées régulièrement, annuellement dans la plupart des cas, afin d'en vérifier la pertinence compte tenu de l'évolution des marchés et des plans d'affaires des multiples unités de la Banque. D'autres politiques, normes et procédés viennent se greffer aux politiques de la gestion des risques et couvrent certains aspects plus précis de la gestion, telle la poursuite de certaines activités de l'entreprise.

#### Surveillance indépendante par le service de la Conformité corporative

Le service de la Conformité corporative de la Banque, dont la vice-présidente fait directement rapport au CVGR, contribue à donner l'assurance que les structures, systèmes de gestion, programmes, politiques et procédés associés au respect de la législation, de la réglementation, des directives et des codes de conduite applicables à la Banque, sont en place et opérationnels.

#### Évaluation indépendante par le service de la Vérification interne

Le service de la Vérification interne, dont le premier vice-président fait également rapport directement au CVGR, fournit une évaluation indépendante et objective de l'efficacité des processus, politiques, procédures et mesures de contrôle mis en place par les gestionnaires. Il propose également des solutions visant une efficacité accrue de la gestion des risques, des contrôles internes et des activités de la Banque et de ses filiales.

#### GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit représente le risque le plus important auquel la Banque doit faire face dans le cours normal de ses affaires. La Banque y est exposée non seulement par le biais de ses activités et opérations de prêts directs, mais également par celui des engagements de crédit, des lettres de garantie, des lettres de crédit, des opérations sur produits dérivés négociés hors bourse, des titres de créances disponibles à la vente, des valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, des dépôts auprès d'institutions financières et des opérations qui comportent un risque de règlement pour la Banque tels les virements de fonds à des tiers par l'intermédiaire des systèmes électroniques de paiement.

Une politique cadre régit sur une base centralisée les activités générant un risque de crédit pour la Banque dans son ensemble. Elle est complétée par une série de politiques internes ou sectorielles et de lignes directrices qui lui sont subordonnées. Ces dernières couvrent plus en profondeur des secteurs d'activité donnés ou encore traitent d'aspects particuliers de la gestion telles les latitudes de crédit et les exigences en matière de sûretés.

#### Évaluation du risque de crédit des prêts

La juste évaluation du risque que représente un emprunteur ou une contrepartie est préalable à toute décision saine et prudente en matière de crédit. De fait, il s'agit là de l'étape initiale du traitement des demandes de crédit, dont chacune est analysée au moyen d'un système de cotes de risque de crédit mis au point par la Banque, et est basé sur une échelle graduée de 1 à 10 et comportant 19 échelons pour tous ses portefeuilles comportant un risque de crédit. À chaque échelon correspond une probabilité de défaut de l'emprunteur ou du tiers visé, ce qui permet d'estimer le risque de crédit pour la Banque. Les méthodes d'évaluation du risque de crédit varient en fonction du type de portefeuille.

#### Portefeuilles de crédit aux particuliers

Cette catégorie comprend les portefeuilles de crédit relatifs aux prêts hypothécaires résidentiels, aux prêts à la consommation ainsi qu'aux prêts à certaines petites entreprises. Le risque de crédit de ces portefeuilles est mesuré à l'aide de modèles d'évaluation par pointage. Ces modèles font appel à des méthodes statistiques éprouvées mesurant les caractéristiques d'un demandeur ainsi que ses antécédents, à partir de données historiques internes et externes, afin d'estimer le comportement futur du demandeur en matière de crédit et lui attribuer une cote de risque. En conséquence, l'évaluation du risque de crédit des particuliers s'appuie sur le regroupement d'un ensemble d'emprunteurs ayant des profils semblables en matière d'antécédents et de comportement de crédit.

#### Portefeuilles de crédit aux entreprises et aux administrations publiques

Cette catégorie comprend les portefeuilles de crédit aux entreprises autres que certaines petites entreprises classées dans les portefeuilles de crédit aux particuliers, les portefeuilles de crédit aux administrations publiques et aux institutions financières.

Ces portefeuilles de crédit se font attribuer une cote de risque basée sur l'examen individuel détaillé de l'emprunteur. Cet examen englobe les dimensions financière et non financière de l'emprunteur et couvre notamment sa solidité financière, son secteur d'activité économique, sa capacité concurrentielle, son accès à des fonds et la qualité de sa gestion. La Banque dispose d'outils et de modèles de notation du risque qui permettent d'évaluer spécifiquement le risque propre au débiteur par rapport à son secteur et à ses pairs.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

La Banque dispose également de modèles d'évaluation spécifiques qui attribuent une cote de risque à la facilité de crédit en fonction des sûretés et des garanties que le débiteur est en mesure de fournir, et, dans certains cas, d'autres facteurs.

Ainsi, la Banque dispose d'un système de cotes de risque bidimensionnel qui, s'appuyant sur un historique de données internes et externes, établit pour chaque débiteur une cote de risque de défaut et, des modèles qui attribuent à la facilité de crédit une cote de risque indépendante de celle attribuée au débiteur.

#### Processus d'octroi de crédit

Les décisions relatives à l'octroi de crédit s'appuient en premier lieu sur les résultats de l'évaluation du risque. Outre la solvabilité du client, la décision repose sur des facteurs comme les garanties disponibles, la conformité de la transaction aux politiques, normes et procédures, et l'objectif de rendement global tenant compte du risque de la Banque. Chaque décision d'octroi de crédit relève d'instances différentes au sein des équipes de la gestion des risques et de la direction, indépendantes des unités d'affaires, selon l'envergure et le degré de risque de l'opération de crédit envisagée.

Les pouvoirs décisionnels à cet égard sont déterminés conformément à la délégation de pouvoirs stipulée dans la politique de gestion du risque de crédit. Les crédits d'envergure ou représentant des risques plus élevés pour la Banque sont approuvés par un membre d'un niveau hiérarchique supérieur. Le comité des risques globaux de la Banque approuve et surveille tous les crédits d'envergure. Les demandes de crédit dépassant les latitudes de la direction sont soumises à l'approbation du conseil d'administration. Le processus d'octroi de crédit exige, de la part des gestionnaires, un degré élevé de responsabilité personnelle et un mode de gestion de portefeuille dynamique.

#### Atténuation du risque

La Banque contrôle également le risque de crédit au moyen de diverses techniques d'atténuation du risque. L'obtention de sûretés bonnes et valables par la Banque à l'égard de l'autre partie à une transaction est la forme la plus courante d'atténuation du risque de crédit. La Banque ne considère pas qu'un tel mécanisme soit un substitut à une évaluation rigoureuse de la capacité et de la volonté de cette partie de faire face à ses obligations. Il en constitue toutefois un complément essentiel au-delà d'un certain seuil de risque. La prise de garanties n'est pas une nécessité pour tous les engagements de crédit, et elle dépend du niveau de risque que représente l'emprunteur et également du type de crédit consenti. Cependant, lorsque le niveau de risque est jugé élevé pour la Banque, des sûretés seront vraisemblablement exigées de l'autre partie. La validité sur le plan juridique des sûretés obtenues ainsi que la capacité d'en mesurer correctement et régulièrement la valeur sont des critères de première importance pour que ce mécanisme d'atténuation du risque remplisse adéquatement son rôle. La Banque a adopté dans ses politiques internes des exigences précises en matière de documentation juridique appropriée et d'évaluation pour les sûretés que peuvent réclamer les unités d'affaires en garantie des crédits octroyés. Les catégories de sûretés admissibles en garantie ainsi que la valeur d'emprunt de ces biens sont également définies par la Banque. Elles comprennent principalement les catégories d'actif suivantes : comptes clients, stocks, équipement et outillage, matériel roulant, hypothèques immobilières sur immeubles résidentiels, commerciaux, à bureaux et sur établissements industriels ainsi que les espèces et titres négociables.

Les engagements reliés à la négociation de contrats sur instruments financiers dérivés font très fréquemment l'objet de mesures d'atténuation du risque de crédit. La première d'entre elles, et la plus généralisée, est la conclusion avec les parties concernées de contrats-cadres de l'*International Swaps & Derivatives Association, Inc.* (ISDA). Ces contrats permettent d'effectuer, en cas de défaut d'une des parties contractantes, la pleine compensation des montants bruts de l'évaluation au prix du marché de chacune des transactions visées par la convention et en vigueur au moment du défaut. Le montant du règlement final est par conséquent le solde net des gains et pertes sur chaque transaction, ce qui augmente d'autant les possibilités de recouvrement en situation de défaut de la contrepartie. Les politiques de la Banque requièrent qu'un contrat ISDA soit conclu avec toute partie transigeant des instruments financiers dérivés avec ses négociateurs. Les contrats de change sont, à certaines conditions, exemptés de cette règle, mais la Banque privilégie la mise en place d'un contrat ISDA dans le plus grand nombre de cas possible.

Un mécanisme additionnel de réduction du risque de crédit complète dans plusieurs cas le contrat ISDA, et donne le droit à la Banque et à sa contrepartie, ou à l'une ou l'autre des deux parties le cas échéant, de réclamer des sûretés à l'autre partie lorsque le solde net des gains et des pertes sur chaque transaction dépasse un certain seuil défini dans l'entente. Ces ententes sont connues sous le nom de *Credit Support Annex (CSA)*.

#### Diversification et gestion de portefeuille

La Banque est exposée au risque de crédit non seulement par ses engagements envers un emprunteur donné, mais également en raison de la répartition par secteur d'activité de ses engagements et de l'exposition de ses divers portefeuilles de crédit au risque géographique, au risque de concentration et au risque lié au règlement des opérations.

La Banque contrôle ces divers risques d'abord en assurant une diversification optimale de ses engagements. Les critères de gestion établis dans ses politiques et procédures internes visent, entre autres, à maintenir une saine diversification du risque de crédit dans ses portefeuilles. Ces directives se traduisent principalement par l'application de diverses limites sur le niveau des engagements : latitudes d'autorisation de crédit par palier, limites de concentration de crédit par contrepartie, limites de concentration par secteur industriel, par pays, par région et par type d'instrument financier. Le suivi de ces limites fait l'objet de rapports périodiques au conseil d'administration par la direction de la Gestion des risques.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Les critères fixés pour la diversification du portefeuille et les limites particulières des secteurs économique, industriel ou géographique, sont fondés sur des études et des analyses sectorielles réalisées par les économistes et le groupe de la Gestion des risques de la Banque, et sont approuvés par le comité des risques globaux. Des analyses sont menées en continu afin de prévoir les difficultés d'un secteur d'activité ou d'un emprunteur avant qu'elles ne se matérialisent, notamment par des paiements en souffrance.

#### Autres méthodes d'atténuation

##### – Instruments financiers dérivés de crédit

La Banque réduit également son risque de crédit en recourant dans une certaine mesure à la protection offerte par les instruments financiers dérivés de crédit, soit les swaps sur défaillance. Lorsque la Banque acquiert une protection de crédit, elle verse des intérêts sur le swap à la contrepartie en échange de la promesse d'un paiement par celle-ci dans le cas où surviendrait un incident de crédit. Comme les fournisseurs de protection de crédit doivent se voir attribuer une cote de risque de défaut au même titre que les emprunteurs, la Banque définit dans ses politiques internes l'ensemble des critères pour qu'une contrepartie soit jugée admissible pour servir à l'atténuation du risque de crédit à la Banque.

##### – Syndication de prêts

En matière de syndication de prêts, la Banque énonce des directives précises quant aux objectifs, aux responsabilités et aux exigences documentaires.

##### – Titrisation

La titrisation représente un moyen de transférer à des tiers une partie du risque de crédit encouru sur des prêts consentis à l'origine par la Banque. Cette activité est analysée en détail à la note 9.

#### Suivi des comptes et recouvrement

Les crédits octroyés et les emprunteurs font l'objet d'un suivi permanent, mais celui-ci varie en fonction du degré de risque couru. Les gestionnaires de prêts exercent, à l'aide de diverses méthodes d'intervention, un suivi particulièrement rigoureux des dossiers présentant des problèmes. Entre autres, une liste de surveillance des engagements problématiques est produite tous les mois à l'intention des gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

S'il arrive, en dépit de cette surveillance étroite, que les engagements de crédit subissent une détérioration supplémentaire et une augmentation du risque au point de requérir une intensification du suivi, un groupe spécialisé dans la gestion des comptes problématiques intervient. Ce groupe est chargé de maximiser la récupération des sommes engagées et d'élaborer des stratégies adaptées à ces comptes. Le rôle de cette unité est crucial, car en cas de défaut d'un emprunteur, la Banque a pour objectif prioritaire de recouvrer le maximum des montants qui lui sont dus.

#### Relevé des prêts douteux et comptabilisation des provisions pour pertes sur créances

Un prêt, à l'exception des créances sur cartes de crédit, est considéré comme douteux lorsque la direction estime que le plein recouvrement du capital ou des intérêts aux dates prévues n'est plus raisonnablement assuré. Lorsqu'un paiement est en retard de 90 jours sur une échéance contractuelle d'intérêt, les prêts sont classés à titre de prêts douteux sauf s'ils sont entièrement garantis et qu'il est raisonnable de s'attendre à ce que les efforts de recouvrement donnent lieu à un remboursement de la dette dans un délai de 180 jours. Dans tous les cas, les prêts sont considérés douteux après 180 jours de retard sauf s'ils sont assurés ou garantis par un gouvernement canadien (fédéral ou provincial) ou par un organisme gouvernemental canadien, auquel cas ils sont douteux après 365 jours de retard. Les prêts cessent d'être classés comme douteux lorsque le recouvrement du capital et des intérêts est raisonnablement assuré à la date prévue et que tous les paiements de capital et d'intérêts en souffrance ont été recouverts. Les créances sur cartes de crédit sont radiées lorsqu'un paiement est en souffrance depuis plus de 180 jours. Les politiques de la Banque définissent des critères détaillés de comptabilisation des provisions et, au besoin, de radiation des créances irrécouvrables. Les politiques de crédit définissent aussi les pratiques de recouvrement qui visent à minimiser les pertes en récupérant la plus grande partie possible des sommes dues.

Les provisions pour pertes sur créances reflètent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes liées au portefeuille de crédit en date du bilan. Ces provisions pour pertes sur créances sont principalement liées aux prêts, mais elles peuvent également avoir trait au risque de crédit lié aux dépôts auprès d'institutions financières, aux instruments financiers dérivés, aux titres de substituts de prêts et à d'autres instruments de crédit comme les acceptations, les engagements de crédit, les lettres de garantie et les lettres de crédit. Elles comprennent les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale pour risque de crédit.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

Les provisions spécifiques sont comptabilisées afin de constater les pertes estimatives pour les prêts classés comme douteux. Le risque de crédit pour les portefeuilles aux entreprises et aux administrations publiques est évalué individuellement et de façon continue et la Banque constitue une provision spécifique aussitôt qu'un prêt est considéré comme douteux. Les prêts de ces portefeuilles sont radiés lorsque tous les efforts raisonnables de recouvrement ont été déployés en vain, ou lorsque l'emprunteur est en faillite, que la liquidation est en cours et que les soldes dus ne sont pas susceptibles d'être recouverts. Les prêts aux particuliers sont composés d'un nombre élevé de soldes homogènes qui sont gérés ensemble, à l'égard desquels des provisions spécifiques sont établies en fonction de l'expérience passée en matière de radiations nettes. Les prêts aux particuliers sans actifs en garantie dont tous les signataires ont fait faillite sont radiés systématiquement.

La provision générale attribuée pour risque de crédit reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables liées à la tranche du portefeuille de crédit qui n'a pas encore été précisément classée parmi les prêts douteux. Ce montant est établi par l'application des facteurs de pertes prévues aux prêts en circulation et aux engagements de crédit. La provision générale attribuée au portefeuille de prêts aux entreprises et aux administrations publiques est fondée sur l'application de facteurs de perte et de défaut de paiement prévus, sur la base d'une analyse statistique de l'évolution des pertes en fonction du type de prêt à laquelle est ajouté un montant additionnel qui tient compte du délai de repérage et du risque de migration. Pour les prêts aux particuliers, la provision générale est fonction de paramètres spécifiques par produit et aucun délai de repérage n'est calculé. Les pertes sont déterminées par l'application des ratios de perte établis au moyen d'une analyse statistique de l'évolution des pertes au cours d'un cycle économique. La provision générale non attribuée pour risque de crédit reflète l'estimation par la direction des pertes probables du portefeuille qui ne sont pas visées par les provisions spécifiques pour prêts douteux et la provision générale attribuée. Cette évaluation tient compte des conditions économiques et de marché, de l'expérience récente en matière de pertes sur créances et des tendances en matière de qualité et de concentration du crédit et ce, au moment où la provision générale est établie à la date du bilan consolidé. Cette provision reflète également le risque lié au modèle et à l'estimation. Elle ne représente pas les pertes futures et ne remplace pas la provision générale attribuée.

## Exposition maximale au risque de crédit

Les montants du tableau ci-dessous représentent l'exposition maximale au risque de crédit à la date du bilan, sans tenir compte d'aucune garantie détenue ni d'aucun autre rehaussement de crédit.

Au 31 octobre 2008

	Exposition maximale au risque de crédit selon les classes d'actifs Bâle					Total
	Montants utilisés <sup>(1)</sup>	Engagements inutilisés <sup>(2)</sup>	Transactions assimilées à des accords de prise en pension <sup>(3)</sup>	Dérivés hors bourse	Autres éléments hors bilan <sup>(4)</sup>	
Particuliers – hypothèques résidentielles	20 133	5 062	–	–	–	25 195
Particuliers – autres	10 105	5 584	–	–	–	15 689
Entreprises	23 057	12 226	26	78	1 883	37 270
États souverains	9 719	1 026	3 903	36	114	14 798
Banques	7 911	1 984	11 090	277	41	21 303
Portefeuille de négociation	–	–	–	5 445	–	5 445
Titrisation	24	–	–	–	91	115
<b>Total – Risque de crédit</b>	<b>70 949</b>	<b>25 882</b>	<b>15 019</b>	<b>5 836</b>	<b>2 129</b>	<b>119 815</b>

(1) Les montants utilisés représentent certains dépôts auprès d'institutions financières, les valeurs mobilières disponibles à la vente à l'exception des titres de participation, les prêts bruts, les engagements de clients en contrepartie d'acceptations ainsi que certains actifs divers.

(2) Les engagements inutilisés représentent les tranches non utilisées des autorisations de crédit offertes sous formes de prêts, d'acceptations, de lettres de garantie et de lettres de crédit documentaire, exception faite des activités bancaires.

(3) Correspondent aux valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et vendues en vertu de conventions de rachat.

(4) Correspondent aux lettres de garantie et de crédit qui constituent l'engagement de la Banque d'effectuer les paiements d'un client qui ne respecterait pas ses obligations financières envers des tiers.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

## PRÊTS BRUTS PAR CATÉGORIE D'EMPRUNTEURS

Au 31 octobre 2008

	Prêts bruts
Particuliers <sup>(1)</sup>	15 289
Hypothèques résidentielles	15 772
Hypothèques non résidentielles	1 350
Agriculture, pêche et piégeage	1 952
Institutions financières	3 428
Fabrication	2 219
Construction et services immobiliers	1 264
Transports et communications	890
Mines, carrières et énergie	1 456
Exploitation forestière	115
Administrations publiques	1 171
Commerce de gros	570
Commerce de détail	1 362
Services	3 019
Autres	2 353
	<b>52 210</b>
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente (institutions financières)	<b>7 868</b>

(1) Incluant les prêts à la consommation, les créances sur cartes de crédit et les autres prêts aux particuliers

## QUALITÉ DU CRÉDIT DES PRÊTS

Au 31 octobre 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques <sup>(2)</sup>	Total
Ni en souffrance <sup>(1)</sup> ni douteux	15 641	15 222	20 813	51 676
En souffrance mais non douteux	100	30	97	227
Douteux	31	37	239	307
	<b>15 772</b>	<b>15 289</b>	<b>21 149</b>	<b>52 210</b>
Moins : provisions spécifiques	3	14	121	138
<b>Sous-total</b>	<b>15 769</b>	<b>15 275</b>	<b>21 028</b>	<b>52 072</b>
Moins : provision générale <sup>(3)</sup>				331
<b>Total</b>				<b>51 741</b>

(1) Un prêt est considéré en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à sa date d'échéance contractuelle.

(2) Les portefeuilles de crédit aux entreprises font l'objet d'une surveillance étroite et une liste des engagements problématiques est produite mensuellement. Cette liste de surveillance est analysée par les gestionnaires de prêts concernés, et ces derniers font rapport à la direction de la Gestion du risque de crédit.

(3) La provision générale pour risque de crédit est constituée pour l'ensemble du portefeuille de crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

## PRÊTS EN SOUFFRANCE MAIS NON DOUTEUX

Au 31 octobre 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques
En souffrance mais non douteux			
1 mois de retard	39	12	33
2 mois de retard	14	7	25
3 mois de retard et plus <sup>(1)</sup>	47	11	39
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>30</b>	<b>97</b>

(1) Comprend les prêts assurés et entièrement garantis à l'égard desquels, de l'avis de la direction, il n'existe pas de doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou de l'intérêt. Les créances sur cartes de crédit sont incluses dans cette catégorie puisque la radiation de ces créances ne s'effectue qu'après plus de 180 jours de souffrance.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

## PRÊTS DOUTEUX

Au 31 octobre 2008

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	31	3	28
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	37	14	23
Aux entreprises et aux administrations publiques	239	121	118
<b>Total</b>	<b>307</b>	<b>138</b>	<b>169</b>

Au 31 octobre 2007

	Bruts	Provisions spécifiques	Nets
Prêts			
Hypothécaires résidentiels	20	1	19
Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	36	12	24
Aux entreprises et aux administrations publiques	193	107	86
<b>Total</b>	<b>249</b>	<b>120</b>	<b>129</b>

## PROVISIONS POUR PERTES SUR CRÉANCES

Exercice terminé le 31 octobre 2008

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	1	12	107	120
Dotations aux pertes sur créances	(2)	74	49 <sup>(1)</sup>	121
Radiations	(1)	(48)	(70)	(119)
Radiations sur cartes de crédit	–	(75)	–	(75)
Recouvrements	5	51	35	91
Provisions spécifiques à la fin	3	14	121	138
Provision générale au début				308
Dotations aux pertes sur créances <sup>(2)</sup>				23
Provision générale <sup>(3)</sup> à la fin				331
Provisions à la fin				469

Exercice terminé le 31 octobre 2007

	Hypothécaires résidentiels	Aux particuliers et créances sur cartes de crédit	Aux entreprises et aux administrations publiques	Total
Provisions spécifiques au début	2	16	100	118
Dotations aux pertes sur créances	(3)	62	44	103
Radiations	(1)	(49)	(38)	(88)
Radiations sur cartes de crédit	–	(66)	–	(66)
Recouvrements	3	49	1	53
Provisions spécifiques à la fin	1	12	107	120
Provision générale <sup>(4)</sup>				308
Provisions à la fin				428

(1) Incluant une provision spécifique pour un prêt garanti par du PCAA de 4 M\$

(2) Dotations constituées à l'égard de prêts garantis par du PCAA

(3) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque, sauf pour un montant constitué à l'égard de prêts garantis par du PCAA.

(4) La provision générale pour risque de crédit a été constituée pour l'ensemble du crédit de la Banque.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est indissociable de la participation aux marchés financiers. La gestion de ce risque représente donc une compétence fondamentale pour la Banque, en ce qui touche aux activités de négociation et d'investissement et à la gestion de l'actif et du passif.

#### Évaluation du risque de marché

Le modèle de simulation de la valeur à risque (VaR) est un des principaux outils de gestion des risques de marché. La VaR représente la valeur maximale des pertes quotidiennes potentielles, dans les portefeuilles détenus, à un niveau de confiance de 99 %, ce qui signifie que les pertes réelles ne la dépasseront vraisemblablement qu'une journée sur 100. La VaR est calculée de manière continue à la fois pour les grandes catégories d'instruments financiers, y compris les instruments financiers dérivés, et pour l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers de la Banque. On vise ainsi à ce que les décisions de négociation et d'investissement n'entraînent pas de risques supérieurs aux limites préétablies. Le modèle de calcul de la VaR est fondé sur des données couvrant une période de deux ans.

Le suivi de l'encours de la VaR par rapport aux limites établies s'effectue quotidiennement par produit, portefeuille, unité d'affaires ainsi que par type d'activité, c'est-à-dire la négociation, les investissements et la gestion de l'actif et du passif. En outre, les activités reliées aux portefeuilles d'investissement, c'est-à-dire aux valeurs mobilières disponibles à la vente, sont régies par une ligne directrice en matière d'investissements, en plus de la politique de la gestion des risques de marché. De plus, la Banque effectue des tests rétroactifs de validité qui ont pour objectif de vérifier la capacité du modèle de la VaR, d'estimer le risque maximal de pertes de marché et de valider ainsi, de façon rétroactive, la qualité des résultats obtenus au moyen de ce modèle.

Le modèle de la VaR simule les pertes dans une situation de marché semblable à ce qui a été observé à partir des données historiques, c'est-à-dire, en principe, dans des conditions de marché normales. La Banque simule également l'impact, sur les différents portefeuilles du secteur des Marchés financiers, de situations anormales, c'est-à-dire d'événements extrêmes (un krach boursier, par exemple) et peu fréquents. Pour ce faire, elle effectue quotidiennement des tests de scénarios chocs ainsi que des analyses de sensibilité pour l'ensemble des catégories de risques, soit ceux reliés aux taux d'intérêt, au cours des actions et des marchandises, aux taux de change et à la volatilité des divers marchés.

Ces multiples scénarios chocs et analyses de sensibilité simulent les résultats que dégagerait l'ensemble des portefeuilles du secteur des Marchés financiers si les hypothèses de ces scénarios extrêmes devaient se réaliser. La Banque a établi des plafonds de pertes potentielles pour les tests de scénarios chocs et les analyses de sensibilité, et ceux-ci sont approuvés par le conseil d'administration. Les tests et analyses sont élaborés conjointement par le groupe de la Gestion des risques et la direction des unités d'affaires, et ils sont révisés régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture des marchés, des nouveaux produits et des stratégies de négociation.

#### Activités de négociation

Le tableau qui suit illustre la distribution de la VaR des portefeuilles de négociation par catégorie de risque ainsi que l'effet de diversification.

#### VaR GLOBALE PAR CATÉGORIE DE RISQUE <sup>(1)</sup>

Trimestre terminé le	31 octobre 2008			31 juillet 2008	
	Bas	Haut	Moyenne	À la fin	À la fin
Taux d'intérêt	(9,1)	(17,7)	(12,2)	<b>(9,8)</b>	(9,7)
Change	(1,1)	(6,3)	(3,4)	<b>(1,3)</b>	(1,8)
Actions	(3,5)	(6,4)	(4,5)	<b>(3,8)</b>	(3,7)
Contrats sur marchandises	(0,7)	(2,8)	(1,4)	<b>(1,1)</b>	(1,3)
Effet de corrélation <sup>(2)</sup>	n.s.	n.s.	9,4	<b>5,7</b>	6,8
<b>VaR globale</b>	<b>(9,6)</b>	<b>(17,1)</b>	<b>(12,1)</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(9,7)</b>

n.s. – Le calcul de l'effet de corrélation sur le cours le plus haut et sur le cours le plus bas n'est pas significatif puisqu'ils peuvent survenir à différents jours et pour différents types de risques.

(1) Les montants sont présentés avant impôts et représentent la VaR quotidienne.

(2) L'effet de corrélation est le résultat de la diversification des types de risques.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****Portefeuilles de valeurs mobilières disponibles à la vente**

La Banque a constitué des portefeuilles de valeurs mobilières disponibles à la vente dans des valeurs liquides ou non liquides servant à des fins de placement à long terme, d'investissement stratégique et de liquidité. Ces investissements comportent non seulement des risques de marché, mais également des risques de crédit, de liquidité, de concentration, de réputation et de non-conformité aux lois et à la réglementation en vigueur.

Les lignes directrices en matière d'investissements établissent les principes directeurs et les normes de gestion générales que doivent suivre tous les gestionnaires de portefeuilles de titres disponibles à la vente dans les portefeuilles de la Banque ou de ses filiales. Ces lignes directrices requièrent que les unités d'affaires actives dans la gestion de ce type de portefeuilles se dotent de politiques internes d'investissement fixant, entre autres, des cibles et des limites pour l'allocation des actifs dans les portefeuilles visés, et des mécanismes d'approbation interne. Selon ces politiques, les investissements en titres de participation dans les portefeuilles de valeurs mobilières disponibles à la vente qui combinent certains critères d'importance sont approuvés par une instance supérieure à celle qui prévaut au sein de l'unité d'affaires concernée. L'objectif recherché est principalement de réduire le risque de concentration par secteur industriel, par émetteur, par emplacement géographique, par instrument et par niveau de qualité du crédit. Enfin, une limite est établie sur le montant des titres non liquides dans les portefeuilles de valeurs mobilières disponibles à la vente en proportion des fonds propres de la Banque.

**Risque de taux d'intérêt structurel**

Dans le cadre de ses activités autres que de négociation, par exemple l'octroi de prêts hypothécaires et la prise de dépôts à terme, la Banque s'expose à un risque de taux d'intérêt structurel. La variation des taux d'intérêt entraîne une fluctuation des revenus et des frais d'intérêts et, bien que ces fluctuations suivent une même tendance, leur importance relative aura une incidence favorable ou défavorable sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique (valeur actualisée des flux de trésorerie estimés) des capitaux propres. Cette incidence est fonction de plusieurs facteurs, dont l'appariement des échéances des éléments d'actif et de passif, et la courbe des taux d'intérêt. L'objectif de la gestion de l'actif et du passif est d'optimiser l'impact des variations des taux d'intérêt en fonction de l'évolution attendue des taux.

Des simulations régulières sont effectuées pour évaluer l'incidence de divers scénarios sur le revenu net d'intérêts annuel et sur la valeur économique des capitaux propres et pour guider la gestion du risque de taux d'intérêt structurel.

La gestion du risque de taux d'intérêt est encadrée par une politique précise dont la révision et l'application sont supervisées, entre autres, par divers comités de gestion. La politique définit les limites de risque en fonction de l'impact d'une variation de 100 points de base de taux d'intérêt sur les paramètres suivants : revenu net d'intérêts annuel, valeur économique et durée des capitaux propres.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence potentielle avant impôts d'une augmentation ou d'une diminution immédiate et soutenue de 100 points de base et de 200 points de base des taux d'intérêt sur le revenu net d'intérêts et sur la valeur économique des capitaux propres des portefeuilles autres que de négociation, en supposant qu'aucune opération de couverture supplémentaire n'est effectuée.

**SENSIBILITÉ AUX TAUX D'INTÉRÊT – ACTIVITÉS AUTRES QUE DE NÉGOCIATION (AVANT IMPÔTS)**

Au 31 octobre	2008	2007
Augmentation du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	–	(16)
Effet sur les capitaux propres	(74)	(89)
Augmentation du taux d'intérêt de 200 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(5)	(33)
Effet sur les capitaux propres	(149)	(175)
Diminution du taux d'intérêt de 100 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(15)	2
Effet sur les capitaux propres	38	65
Diminution du taux d'intérêt de 200 points de base		
Effet sur le revenu net d'intérêts (pour les 12 prochains mois)	(45)	(10)
Effet sur les capitaux propres	(11)	36

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)

#### Couverture du risque structurel de change et du risque de taux d'intérêt

##### Couverture de l'investissement net dans un établissement étranger autonome

Le risque de change structurel de la Banque découle des investissements effectués dans des établissements étrangers autonomes libellés en devises autres que le dollar canadien. Ce risque est mesuré en évaluant l'incidence de la fluctuation des devises. La Banque utilise des instruments dérivés et non dérivés pour couvrir le risque de change structurel. Dans le cadre de la couverture d'un investissement net dans un établissement étranger autonome, les instruments financiers utilisés compenseront les gains et pertes de change sur les investissements. Quand des instruments financiers non dérivés sont désignés comme élément de couverture des risques de change, seules les variations de la valeur imputables au risque de change sont incluses aux fins de l'évaluation et du calcul de l'efficacité de la couverture.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, des gains de change non réalisés de 377 M\$ (528 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008) ont été comptabilisés dans les *Autres éléments du résultat étendu* relativement à l'investissement net de la Banque dans des établissements étrangers autonomes. Ces gains ont été contrebalancés par des pertes de 404 M\$ (559 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008) relativement aux instruments financiers désignés comme élément de couverture de ce risque de change. Les instruments financiers non dérivés utilisés comme éléments de couverture représentent des passifs libellés dans une devise et totalisent un montant de 2,1 G\$ au 31 octobre 2008.

Au 31 octobre 2008, une appréciation du dollar canadien de 1% aurait eu pour effet de réduire les capitaux propres de 4,3 M\$.

##### Couverture de la juste valeur

Les opérations de couverture de la juste valeur consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif par suite de la variation des taux d'intérêt du marché. Dans ce cas, la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés utilisés comme élément de couverture compensera la variation de la juste valeur de l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de valeurs mobilières, de dépôts à taux fixe et de débentures subordonnées.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, une perte non réalisée représentant la partie inefficace a été comptabilisée dans les *Revenus autres que d'intérêt* de l'état consolidé des résultats pour un montant de 1 M\$ (gain non réalisé de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture sont incluses aux fins de l'évaluation et du calcul de l'efficacité de la couverture de la juste valeur.

##### Couverture des flux de trésorerie

Les opérations de couverture des flux de trésorerie consistent principalement en swaps de taux d'intérêt pour couvrir le risque de variation des flux de trésorerie futurs liés à un actif ou à un passif à taux variable. Dans le cadre d'une couverture des flux de trésorerie, les instruments financiers dérivés utilisés comme éléments de couverture réduiront la variabilité des flux de trésorerie futurs liés à l'élément couvert. La Banque a recours à cette stratégie principalement pour ses portefeuilles de prêts, de marges de crédit personnelles et de dépôts à taux variable.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, un gain non réalisé de 183 M\$ (300 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008) a été inscrit dans les *Autres éléments du résultat étendu*, au titre de la partie efficace de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie. Les montants ainsi comptabilisés sont reclassés dans le *Revenu net d'intérêts* des périodes au cours desquelles les flux de trésorerie de l'élément couvert sont comptabilisés. À cet effet, un gain net de 8 M\$ a été reclassé dans le bénéfice net au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008 (9 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). Un gain net reporté estimatif de 96 M\$ inclus dans les *Autres éléments cumulés du résultat étendu* au 31 octobre 2008 devrait être reclassé dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois. La durée maximale pendant laquelle la Banque couvre son exposition aux variations des flux de trésorerie futurs est de 12 ans.

Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, le montant représentant la partie inefficace comptabilisé dans les *Revenus autres que d'intérêts* de l'état consolidé des résultats est négligeable (gain non réalisé de 1 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). Toutes les composantes de la variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme élément de couverture sont incluses aux fins de l'évaluation et du calcul de l'efficacité de la couverture des flux de trésorerie.

#### GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité survient lorsque les sources de fonds deviennent insuffisantes pour respecter les versements prévus dans le cadre des engagements de la Banque. Le risque de liquidité provient de l'asymétrie des flux de trésorerie se rapportant à l'actif et au passif, de même que des caractéristiques de certains produits comme les engagements de crédit et les dépôts sans échéance fixe.

L'objectif premier de la Banque, en tant qu'institution financière, est de gérer la liquidité de manière à assurer l'accès au marché en temps opportun pour soutenir la stratégie d'affaires de la Banque et lui permettre d'honorer ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles, même dans des conditions extrêmes. Ceci se réalise notamment par la mise en œuvre d'une politique cadre approuvée par le conseil d'administration qui établit des structures de surveillance contrôlées par divers comités, des contrôles des risques, des procédures de délégation du pouvoir décisionnel aux paliers supérieurs, une délégation de responsabilités et une séparation des fonctions.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**3 – Gestion des risques associés aux instruments financiers (suite)****Gestion de la liquidité**

L'approche de la Banque consiste à gérer la liquidité à l'échelle consolidée de la Banque par l'instauration de limites sur les divers indicateurs de risque de liquidité. Les décisions quotidiennes de financement à court terme s'appuient sur la position d'encaisse nette cumulative quotidienne, qui est contrôlée au moyen de limites établies sur les ratios de liquidité. De plus, les activités de nantissement de sûretés de la Banque reliées aux opérations sur instruments financiers dérivés (contrats négociés en bourse et hors bourse) sont suivies quotidiennement en fonction de la limite globale fixée par la Banque, et sont soumises une fois par semaine à un ensemble de tests de simulations extrêmes. La Banque suit également de façon régulière l'encours des valeurs mobilières libres de toute sûreté en proportion du total de l'actif et en proportion du passif non garanti par des sûretés échéant dans moins d'un an.

Mensuellement, la période de survie de la Banque, un indicateur conçu pour mesurer le délai qu'il faut pour utiliser les actifs liquides dans le cas où elle perd des dépôts de façon prématurée et où les fonds empruntés directement du marché monétaire ne sont pas renouvelés à l'échéance, est mesurée en fonction de diverses simulations de conditions extrêmes basées, pour chacune d'entre elles, sur des scénarios spécifiques. Un autre indicateur, appelé le capital en liquidité et calculé mensuellement lui aussi, mesure la part des emprunts à court terme servant à financer les actifs non liquides de la Banque. Par ailleurs, la Banque surveille étroitement son niveau de levier financier afin de s'assurer que le rapport de l'actif aux fonds propres respecte le niveau prescrit par le Surintendant. Enfin, un plan de relève de la liquidité est décrit en détail dans la politique de gestion des liquidités et de financement.

**Financement**

Le passif-dépôts de base représente la principale source de financement de la Banque. Dans ce contexte, la diversification du financement en fonction du déposant et de l'échéancier constitue un élément important de la stratégie de gestion des liquidités. La Banque recherche des sources de financement diversifiées par emplacement géographique, par devise, par instrument, par terme et par déposant ou contrepartie, sur les marchés des emprunts garantis et non garantis. Les activités de financement institutionnel sont assujetties à des limites fixées aux ratios de liquidité. De plus, la Banque est engagée dans des programmes de titrisation (hypothèques résidentielles et créances sur cartes de crédit) qui lui donnent accès à du financement à long terme. La Banque a également recours au programme de titrisation des créances sur cartes de crédit afin d'améliorer les ratios de fonds propres réglementaires puisqu'elle réduit ainsi ses actifs pondérés.

Le tableau suivant présente les passifs financiers et les engagements de prêts par échéance contractuelle restante, à l'exception de la juste valeur des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et des engagements afférents à des titres vendus à découvert.

Au 31 octobre 2008

	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme fixe				Total
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Particuliers	2 746	14 605	7 378	3 763	4 553	53	33 098
Autres	7 253	7 151	24 374	1 552	1 730	864	42 924
<b>Total dépôts</b>	<b>9 999</b>	<b>21 756</b>	<b>31 752</b>	<b>5 315</b>	<b>6 283</b>	<b>917</b>	<b>76 022</b>
			Moins d'un an	De 1 à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
<b>Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat</b>			7 151	–	–	–	7 151
Instruments financiers dérivés désignés							
Élément de couverture de la juste valeur			19	14	10	8	51
Élément de couverture des flux de trésorerie			–	24	–	11	35
<b>Total des instruments financiers dérivés désignés</b>			<b>19</b>	<b>38</b>	<b>10</b>	<b>19</b>	<b>86</b>
<b>Débitures subordonnées</b>			<b>405</b>	<b>–</b>	<b>500</b>	<b>1 350</b>	<b>2 255</b>
<b>Engagements de prêts</b>			<b>26 037</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>26 037</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 4 – Informations sur le capital

#### OBJECTIFS, POLITIQUES ET PROCÉDURES DE GESTION DU CAPITAL

La gestion du capital consiste à maintenir l'équilibre entre les fonds propres requis en fonction des risques, des ratios de fonds propres réglementaires satisfaisant aux exigences minimales d'une institution financière bien capitalisée, conformément à la définition qu'en donne le Surintendant, et de la production d'un rendement concurrentiel de l'avoit des actionnaires.

Le conseil d'administration, sur recommandation du CVGR, approuve chaque année une politique détaillée de gestion du capital de même que le plan de capital de la Banque. Cette politique énonce les principes et les pratiques que la Banque intègre à sa stratégie de gestion du capital, et les critères de base qu'elle adopte pour s'assurer qu'elle dispose, en tout temps, d'un niveau de fonds propres suffisant et qu'elle gère celui-ci avec prudence en vue de ses besoins futurs en capital. Le plan de capital fixe les cibles opérationnelles et prend en compte les niveaux prévus de l'actif pondéré en fonction des risques évalués selon l'approche réglementaire. De plus, le plan de capital analyse les différentes stratégies s'offrant à la Banque pour optimiser la gestion du capital, comme l'émission et le rachat de titres de participation et de titres d'emprunt subordonnés, de même que la politique de dividendes.

#### GESTION DU CAPITAL

Le ratio de fonds propres est le rapport – exprimé en pourcentage – des fonds propres définis par réglementation à l'actif pondéré en fonction du risque. L'actif pondéré en fonction du risque est déterminé au moyen de l'application des règles prescrites par le Surintendant concernant les risques figurant au bilan et hors bilan. Les risques de crédit, de marché et opérationnel sont considérés dans le calcul de l'actif à risque à des fins réglementaires. La définition adoptée par la Banque des règlements internationaux (la « BRI ») distingue trois catégories de fonds propres : les « fonds propres de catégorie 1 » qui comprennent les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et aux détenteurs d'actions privilégiées à dividendes non cumulatifs, le montant admissible des instruments novateurs ainsi que les participations sans contrôle, desquels on déduit les écarts d'acquisition, puis les « fonds propres de catégorie 2 » qui comprennent les actions privilégiées non admissibles aux fonds propres de catégorie 1, la portion admissible des dettes subordonnées, la provision générale admissible pour le risque de crédit de même que le montant admissible des instruments novateurs qui ne peut pas être inclus dans les fonds propres de catégorie 1. Conformément aux règles de la BRI, le Surintendant a défini une troisième catégorie de fonds propres destinée à couvrir expressément le risque de marché, ce risque étant également couvert par les fonds propres de catégorie 1. Le « total des fonds propres réglementaires » représente la somme de ces fonds propres, déduction faite des placements dans les sociétés satellites et de la protection de premier niveau dans le cadre de la titrisation d'actifs.

Le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque a adopté les exigences du nouveau dispositif des normes de fonds propres selon l'Accord de Bâle II. Ces nouvelles règles, établies en 2004 par la BRI située à Bâle, en Suisse, et adoptées par plusieurs pays à travers le monde, dont le Canada, modifient les règles d'adéquation des fonds propres qui dataient de 1988.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007, la Banque utilise la méthode standard pour le risque de crédit. Cette méthode est sensiblement la même que celle qui était utilisée au 31 octobre 2007. À compter de l'exercice 2010, la Banque adoptera la méthode de notation interne avancée, laquelle incorpore une plus grande sensibilité au risque de crédit des emprunteurs et des contreparties avec lesquels elle transige. En ce qui concerne le risque opérationnel, la Banque utilise la méthode standard depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2007. Cette méthode exige une charge de capital pour couvrir le risque opérationnel.

Le Surintendant considère que les institutions financières bien capitalisées maintiennent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1, et de 10 % pour le total des fonds propres réglementaires. La Banque a maintenu des ratios qui satisfont à ces exigences au quatrième trimestre 2008.

Outre les ratios de fonds propres réglementaires, les banques sont également assujetties aux exigences d'un test de levier financier maximal. L'effet de levier se calcule en divisant l'actif total d'une banque, y compris certains éléments hors bilan, par le total de ses fonds propres. Le levier de la Banque répond aux exigences du test de levier au quatrième trimestre 2008.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**4 – Informations sur le capital (suite)**

<b>FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES</b>	Selon Bâle II	Selon Bâle I
Au 31 octobre	<b>2008</b>	2007
<b>Fonds propres de catégorie 1</b>		
Actions ordinaires	<b>1 656</b>	1 575
Surplus d'apport	<b>31</b>	32
Bénéfices non répartis	<b>3 110</b>	2 793
Gains et pertes de change non réalisés, déduction faite des opérations de couverture et après impôts, inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	<b>(71)</b>	(180)
Pertes nettes non réalisées cumulées après impôts sur les titres de participation disponibles à la vente inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	<b>(88)</b>	–
Actions privilégiées perpétuelles non cumulatives	<b>774</b>	400
Instruments novateurs <sup>(1)</sup>	<b>828</b>	509
Participations sans contrôle <sup>(2)</sup>	<b>18</b>	17
Cessions à découvert de nos propres actions	<b>–</b>	(1)
<b>Fonds propres bruts de catégorie 1</b>	<b>6 258</b>	5 145
Écart d'acquisition	<b>(740)</b>	(703)
<b>Fonds propres nets de catégorie 1</b>	<b>5 518</b>	4 442
Gains issus de ventes résultant d'opérations de titrisation	<b>(38)</b>	–
<b>Fonds propres nets de catégorie 1 rajustés</b>	<b>5 480</b>	4 442
<b>Fonds propres de catégorie 2</b>		
Déventures subordonnées	<b>2 153</b>	1 641
Provision générale admissible pour risque de crédit	<b>331</b>	308
Gains nets non réalisés cumulés après impôts sur les titres de participation disponibles à la vente inscrits dans les <i>Autres éléments cumulés du résultat étendu</i>	<b>–</b>	80
Instruments novateurs excédentaires admissibles aux fonds propres de catégorie 1 <sup>(1)</sup>	<b>147</b>	–
Autres déductions	<b>(432)</b>	(355)
<b>Fonds propres de catégorie 2 rajustés</b>	<b>2 199</b>	1 674
<b>Total des fonds propres</b>	<b>7 679</b>	6 116

(1) 400 000 NBC CapS II – série 1 et 350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC présentés dans les Participations sans contrôle ainsi que le dépôt de la Fiducie de Capital BNC de 225 M\$.

(2) Excluant 400 000 NBC CapS II - série 1 et 350 000 NBC CapS II - série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC, les fonds communs de placement et les autres entités consolidés conformément à l'application de la NOC-15.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût ou au coût après amortissement selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers. Les valeurs comptables de chacune des catégories d'actifs et de passifs financiers sont présentées dans le tableau suivant.

Au 31 octobre 2008

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
<b>Encaisse</b>	<b>254</b>	–	–	–	–	–	–
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	–	<b>3 406</b>	–	–	–
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	–	–	<b>12 322</b>	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	<b>32 178</b>	<b>1 685</b>	–	–	–	–	–
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	–	–	–	<b>7 868</b>	–	–	–
<b>Prêts</b>							
	–	–	–	<b>51 741</b>	–	–	–
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	<b>4 274</b>	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	<b>9 241</b>	–	–	–	–	<b>305</b>	<b>268</b>
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	<b>2 273</b>	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	<b>431</b>	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>41 673</b>	<b>1 685</b>	<b>12 322</b>	<b>69 993</b>	–	<b>305</b>	<b>268</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	–	–	–	–	<b>33 098</b>	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	<b>567</b>	–	–	<b>36 305</b>	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	<b>5 827</b>	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	<b>225</b>	–	–
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	–	–	–	–	<b>4 274</b>	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	<b>15 829</b>	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	<b>7 151</b>	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	<b>8 502</b>	–	–	–	–	<b>35</b>	<b>51</b>
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	<b>2 389</b>	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	<b>4 094</b>	–	–
<b>Débitures subordonnées</b>							
	–	–	–	–	<b>2 255</b>	–	–
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>24 331</b>	<b>567</b>	–	–	<b>95 618</b>	<b>35</b>	<b>51</b>

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 5 – Valeurs comptables des actifs financiers et des passifs financiers par catégorie (suite)

Au 31 octobre 2007

	Instruments financiers devant être classés comme détenus à des fins de négociation	Instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation	Disponibles à la vente	Prêts et créances	Passifs financiers au coût ou au coût après amortissement	Dérivés désignés comme élément de couverture des flux de trésorerie	Dérivés désignés comme élément de couverture de la juste valeur
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>							
<b>Encaisse</b>	283	–	–	–	–	–	–
<b>Dépôts auprès d'institutions financières</b>	–	–	836	2 209	–	–	–
<b>Valeurs mobilières</b>							
Disponibles à la vente	–	–	8 442	–	–	–	–
Détenues à des fins de négociation	30 828	–	–	–	–	–	–
<b>Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente</b>							
	–	–	–	5 966	–	–	–
<b>Prêts</b>							
	–	–	–	47 960	–	–	–
<b>Autres actifs</b>							
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	–	–	–	4 085	–	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	4 702	–	–	–	–	2	179
Créances de clients, de négociants et de courtiers	–	–	–	4 313	–	–	–
Actifs divers	–	–	–	419	–	–	–
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>35 813</b>	<b>–</b>	<b>9 278</b>	<b>64 952</b>	<b>–</b>	<b>2</b>	<b>179</b>
<b>PASSIFS FINANCIERS</b>							
<b>Dépôts</b>							
Particuliers	–	–	–	–	30 215	–	–
Entreprises et administrations publiques	–	297	–	–	33 500	–	–
Institutions de dépôts	–	–	–	–	6 561	–	–
Dépôt de la Fiducie de Capital BNC	–	–	–	–	225	–	–
<b>Autres passifs</b>							
Acceptations	–	–	–	–	4 085	–	–
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	16 223	–	–	–	–	–	–
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	–	–	–	–	2 070	–	–
Juste valeur des instruments financiers dérivés	3 314	–	–	–	–	85	216
Montants à payer aux clients, aux négociants et aux courtiers	–	–	–	–	4 341	–	–
Passifs divers	–	–	–	–	3 200	–	–
<b>Débitures subordonnées</b>							
	–	–	–	–	1 605	–	–
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>19 537</b>	<b>297</b>	<b>–</b>	<b>–</b>	<b>85 802</b>	<b>85</b>	<b>216</b>

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**6 – Revenus liés aux activités de négociation**

Le revenu des activités de négociation comprend le revenu net d'intérêts lié aux activités de négociation, les revenus de négociation comptabilisés dans les *Revenus autres que d'intérêts* ainsi que l'incidence des participations sans contrôle.

Le revenu net d'intérêts comprend les intérêts et les dividendes liés aux actifs et passifs financiers associés aux activités de négociation, déduction faite des frais d'intérêts et des revenus d'intérêts liés au financement de ces actifs et passifs financiers.

Les revenus autres que d'intérêts comprennent les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les valeurs mobilières détenues à des fins de négociation, les revenus tirés des instruments financiers dérivés détenus à des fins de négociation et la variation de la juste valeur des instruments financiers désignés comme détenus à des fins de négociation.

L'incidence des participations sans contrôle tient compte des revenus ou pertes de négociation attribuables à des tiers.

**REVENUS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION**

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Revenu net d'intérêts	220	98	(6)	447	(148)
Revenus autres que d'intérêts	(228)	(20)	99	(329)	510
Participations sans contrôle	121	29	(30)	198	(46)
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>107</b>	<b>63</b>	<b>316</b>	<b>316</b>

**7 – Actifs financiers disponibles à la vente**

Au 31 octobre 2008

	Coût ou coût non amorti	Gains bruts non réalisés	Pertes brutes non réalisées	Valeur comptable
Titres émis ou garantis par				
Le Canada	7 014	29	(3)	7 040
Les provinces	1 857	4	(21)	1 840
Les municipalités et les commissions scolaires	2	–	–	2
Le Trésor américain et autres organismes américains	100	–	–	100
Autres titres de créances	2 494	5	(56)	2 443
Titres de participation	1 024	3	(130)	897
<b>Total des valeurs mobilières disponibles à la vente</b>	<b>12 491</b>	<b>41</b>	<b>(210)</b>	<b>12 322</b>

**Reclassement de valeurs mobilières dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente**

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a reclassé pour un montant de 119 M\$, des valeurs mobilières détenues à des fins de négociation dans les actifs financiers disponibles à la vente. Se référer à la note 8 pour de plus amples renseignements.

**Pertes brutes non réalisées**

Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués périodiquement afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. Les pertes brutes non réalisées sur les titres de participation sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché ou aux variations de change. La Banque a la capacité et l'intention de détenir ces titres pendant une période suffisante afin de permettre tout recouvrement de leur juste valeur. Au 31 octobre 2008, la Banque a conclu que les pertes brutes non réalisées, comptabilisées aux *Autres éléments du résultat étendu*, sont temporaires.

**Pertes de valeur comptabilisées**

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Banque a comptabilisé des pertes de valeurs durables pour un montant de 200 M\$ (220 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008) dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* de l'état consolidé des résultats.

**Valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût**

La Banque détient des titres de participation tels que des unités de fonds communs de placement ainsi que d'autres titres qui sont classés comme disponibles à la vente, mais qui sont présentés au coût parce qu'ils ne sont pas négociés sur un marché actif. Au 31 octobre 2008, les valeurs mobilières disponibles à la vente présentées au coût dans le bilan consolidé totalisent 340 M\$. Certains de ces titres ont une juste valeur pouvant être estimée. L'écart entre la juste valeur estimative et le coût représente un gain non réalisé de 15 M\$ incluant l'impact de la couverture de ces titres au 31 octobre 2008.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 8 – Papier commercial adossé à des actifs

Le 20 août 2007, la Banque a annoncé une série de mesures destinées à préserver ses clients des incertitudes liées au problème de liquidité sur le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA). Au cours du quatrième trimestre de 2007, la Banque a acheté pour 2 138 M\$ de PCAA, émis par 26 fiduciaires, dont 1 084 M\$ provenant des fonds communs de placement et 559 M\$ des caisses communes administrées par la Banque ainsi que le PCAA détenu par ses clients particuliers et par certains autres clients. Ce montant s'ajoutait aux 156 M\$ de PCAA que la Banque détenait déjà.

Le 23 décembre 2007, le comité pancanadien (Comité) des investisseurs sur le papier commercial adossé à des actifs (PCAA) structuré émis par des tiers, a approuvé une entente de principe visant à restructurer les séries liées au PCAA émis par 20 fiduciaires. Le 17 mars 2008, le Comité a annoncé le dépôt d'une requête devant la Cour supérieure de justice de l'Ontario en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, demandant à la Cour de convoquer les porteurs de billets à une assemblée afin qu'ils votent sur le plan de restructuration proposé par le Comité. Le 25 avril 2008, approximativement 96 % des porteurs de billets ont voté en faveur du plan de restructuration et le 5 juin 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a approuvé le plan de restructuration (le « Plan ») proposé par le Comité relativement au PCAA émis par des tiers.

Le 18 juin 2008, un certain nombre de sociétés détentrices de PCAA ont présenté une requête à la Cour d'appel de l'Ontario pour contester la décision de la Cour supérieure de justice de l'Ontario, qui approuvait le Plan du Comité visant à restructurer le PCAA émis par des tiers d'un montant de 32 G\$. Le Comité a demandé à la Cour d'appel de rejeter les procédures et de laisser en place l'approbation du Plan en faveur duquel la majorité des porteurs de billets concernés avait voté en avril 2008. Le 18 août 2008, la Cour d'appel de l'Ontario a rejeté les procédures. La décision de la Cour d'appel de l'Ontario pouvait être contestée devant la Cour suprême du Canada sur autorisation à interjeter appel. Cependant, la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* stipule qu'aucun appel devant la Cour suprême du Canada ne donne lieu à un arrêt des procédures à moins d'une ordonnance de la Cour suprême du Canada.

En septembre 2008, des investisseurs corporatifs canadiens possédant du papier commercial adossé à des actifs ont demandé à la Cour suprême du Canada de traiter leurs objections relatives au plan de restructuration des séries liées au PCAA. Le 19 septembre 2008, la Cour suprême du Canada a décidé de ne pas instruire un appel de la décision de la Cour d'appel de l'Ontario touchant cette question. À cette date, le Comité a annoncé qu'il amorçait les étapes finales de la mise en œuvre de son plan de restructuration du PCAA.

Le 25 novembre 2008, le comité pancanadien des investisseurs de PCAA structuré émis par des tiers a annoncé qu'il ne complètera pas d'ici la fin novembre la restructuration proposée du marché canadien du PCAA émis par des tiers. Ce délai est principalement attribuable à la complexité de la restructuration, au grand nombre de participants engagés dans le processus et aux conditions actuelles des marchés. Indépendamment de ce délai, le Comité a réalisé d'importants progrès en vue de régler les enjeux d'affaires et de compléter les documents requis pour la mise en œuvre de la restructuration.

Le 1<sup>er</sup> août 2008, la Banque a reclassé pour un montant de 119 M\$ le PCAA qui était classé parmi les *Valeurs mobilières détenues à des fins de négociation*, dans les *Valeurs mobilières disponibles à la vente* dans le bilan consolidé. Le reclassement a été effectué en tenant compte du gel des activités sur le marché du PCAA émis par des tiers depuis août 2007, un événement exceptionnel. Cette reclassification n'a pas eu d'impact sur l'état consolidé des résultats du quatrième trimestre. De plus, pendant la période où le PCAA était classé dans le portefeuille de négociation, les répercussions sur les revenus de négociation n'étaient pas importantes pour l'exercice. Au 31 octobre 2008, la juste valeur de ce PCAA était de 107 M\$.

Au 31 octobre 2008, la valeur comptable avant charges pour baisse de valeur du PCAA détenu par la Banque était de 2 198 M\$, une diminution depuis le 31 octobre 2007 attribuable aux cessions de PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien. Les actifs sous-jacents dans le cadre du plan de restructuration proposé sont estimés comme suit :

Type d'actifs sous-jacents	Valeur comptable du PCAA avant charges pour baisse de valeur
Actifs synthétiques ou actifs hybrides	
Catégorie A-1	737
Catégorie A-2	666
Catégorie B	114
Catégorie C	47
<b>Total des actifs synthétiques ou actifs hybrides</b>	<b>1 564</b>
Actifs traditionnels <sup>(1)</sup>	184
Actifs inadmissibles	296
PCAA exclu du plan de restructuration pancanadien	154
<b>Total des actifs sous-jacents <sup>(2)</sup></b>	<b>2 198</b>

(1) Comprend les séries garanties exclusivement par des actifs traditionnels

(2) Les actifs sous-jacents du PCAA de tiers détenu par la Banque sont composés à 54 % d'expositions à des billets supraprioritaires à levier, à 21 % de titres adossés à des créances avec flux groupés entièrement capitalisés, à 16 % d'actifs traditionnels et à 9 % d'encaisse.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 8 – Papier commercial adossé à des actifs (suite)

#### Établissement de la juste valeur

Pour déterminer la valeur du PCAA qu'elle détient, la Banque a établi une fourchette de la juste valeur estimative. La valeur comptable du PCAA détenu par la Banque, en date du 31 octobre 2008, était de 1 529 M\$ classés parmi les *Valeurs mobilières disponibles à la vente*. Une charge de 152 M\$ a été enregistrée au quatrième trimestre dans les *Gains (pertes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente* à l'état consolidé des résultats. Cette charge comprend une charge pour baisse de valeur de 125 M\$ qui est principalement imputable à l'élargissement des primes de crédit compte tenu de la détérioration des marchés mondiaux ainsi qu'une charge pour une fiducie exclue du plan de restructuration pancanadien. Pour l'exercice 2008, la charge pour baisse de valeur se chiffre à 164 M\$ (2007 : 575 M\$).

Pour établir la juste valeur du PCAA inclus dans le plan de restructuration pancanadien et excluant les actifs inadmissibles, la Banque a tenu compte de la qualité des actifs sous-jacents et de la probabilité de réussir la restructuration. Advenant la réussite de la restructuration, la Banque a déterminé la juste valeur au moyen de l'analyse des flux de trésorerie actualisés. Le taux d'actualisation s'appuie à 80 % sur des tranches de l'indice CDX.IG et à 20 % sur un panier de valeurs mobilières adossées à des actifs tels que des créances sur cartes de crédit, des titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles (TACHR), des titres adossés à des créances hypothécaires commerciales (TACHC) et des prêts-automobiles. Au cours des trimestres précédents, le taux d'actualisation s'appuyait uniquement sur l'indice CDX.IG et durant le quatrième trimestre, la Banque a changé sa méthode d'évaluation afin de mieux refléter la juste valeur du PCAA. Les cotes de crédit, les coupons et les échéances s'appuient sur les conditions prévues lors de la restructuration. La probabilité de réussir la restructuration est établie à 95 % (90 % au cours des trimestres précédents). L'augmentation de 5 % dans la probabilité de réussite est due à l'annonce du Comité à l'effet qu'il amorçait les étapes finales de la mise en œuvre de son plan suite à la décision de la Cour Suprême du Canada de ne pas instruire un appel le 19 septembre 2008.

Pour la probabilité assignée à l'échec de la restructuration, la juste valeur de chacune des catégories d'actifs détenus par les fiducies est déterminée selon une analyse des actifs sous-jacents des fiducies et la valeur marchande d'instruments comparables. Dans le cas des TACHR, les justes valeurs ont été déterminées selon l'indice ABX; en ce qui concerne les TACHC, des indices TACHC, dont l'indice CMBX, ont été choisis. Quant aux instruments financiers dérivés, la Banque a eu recours à des modèles d'évaluation qui sont couramment utilisés par les intervenants sur le marché avec des données fondées sur des facteurs observables sur les marchés : indices CDX.IG, taux de corrélation et d'intérêt. Cette méthodologie a aussi été utilisée pour le PCAA soutenu par des actifs inadmissibles. Le 31 octobre 2007, cette méthodologie a été utilisée pour tout le PCAA détenu par la Banque.

L'évaluation de la Banque a été fondée sur son appréciation des conditions en vigueur au 31 octobre 2008, ce qui pourrait changer durant les périodes futures. Les hypothèses les plus importantes pour déterminer la juste valeur des billets sont : la probabilité de succès de la restructuration, les taux d'actualisation observables et les cotes de crédit prévues des billets restructurés. L'analyse de sensibilité de ces hypothèses sur la juste valeur au 31 octobre 2008 est la suivante :

- une variation de 5 % de la probabilité de réussite de la restructuration se traduirait par une diminution ou une augmentation de 35 M\$ de la juste valeur;
- un changement de 10 points de base du taux d'actualisation se traduirait par une diminution ou une augmentation de 10 M\$ de la juste valeur; et
- une diminution de la cote de crédit prévue d'un niveau (une lettre) se traduirait par une baisse de la juste valeur à l'intérieur d'une fourchette de 80 M\$ à 100 M\$.

L'évaluation de la juste valeur du PCAA est complexe et requiert un processus d'envergure comprenant l'utilisation de modèles quantitatifs et d'hypothèses pertinentes. Les changements possibles qui pourraient avoir une incidence importante sur la valeur future du PCAA comprennent (1) des changements à la valeur des actifs sous-jacents, (2) l'évolution de la liquidité du marché du PCAA, (3) l'aboutissement du plan de restructuration et (4) un ralentissement économique sévère et prolongé en Amérique du Nord.

#### Arrérages d'intérêts

Depuis le 20 août 2007, la Banque n'a comptabilisé aucun revenu d'intérêts afférent aux billets faisant partie du plan de restructuration pancanadien qu'elle détient au 31 octobre 2008. Lorsque le plan de restructuration du PCAA sera finalisé, les revenus d'intérêts seront comptabilisés dans les Revenus d'intérêts de l'état consolidé des résultats lors de leur encaissement.

#### Facilités de crédit

Lorsque la restructuration sera complétée, la Banque offrira à sa clientèle détenant du papier commercial émis par des tiers, des facilités de crédit pour répondre à leurs besoins de liquidité jusqu'à l'échéance des nouveaux billets. Les facilités de crédit liées aux billets adossés à des actifs inadmissibles représenteront généralement 75 % de la valeur nominale des billets et seront garanties par les billets. Cette offre pourrait représenter des facilités de crédit maximales jusqu'à 248 M\$. Quant aux prêts liés aux autres billets inclus dans le plan de restructuration, les facilités de crédit représenteront généralement 75 % de la valeur nominale des billets et seront garanties à 45 % par les billets et pour les 30 % restants, la Banque conservera le plein recours à l'égard de l'emprunteur. Cette offre pourrait représenter des facilités de crédit maximales de 828 M\$.

La Banque a aussi offert des facilités de crédit aux emprunteurs pour leurs besoins de liquidité jusqu'à l'aboutissement du plan de restructuration. Au 31 octobre 2008, l'encours des facilités de crédit représentait 233 M\$ avec recours à l'égard des emprunteurs. Au troisième trimestre de 2008, la Banque a enregistré une provision générale de 23 M\$ à l'égard de la portion des prêts liés aux billets adossés à des actifs inadmissibles. Lorsque les nouveaux prêts seront octroyés, il existe un risque que la perte soit supérieure au montant comptabilisé au 31 octobre 2008.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 9 – Cessions de créances

## NOUVELLES ACTIVITÉS DE TITRISATION

*Prêts hypothécaires assurés et créances sur cartes de crédit*

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels assurés par la création de titres hypothécaires.

En vertu d'une entente de 1998, elle vend également à une fiducie des créances sur cartes de crédit sur une base renouvelable.

Le gain ou la perte avant impôts issu des opérations de titrisation, déduction faite des frais de transaction, est comptabilisé dans les *Revenus de titrisation* de l'état consolidé des résultats.

Activités de titrisation pour le trimestre terminé le	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007
	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	646	797	968
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	29	31	22
Passif de gestion pris en charge	(3)	(4)	(5)
	672	824	985
Créances titrisées et vendues	648	802 <sup>(1)</sup>	980 <sup>(2)</sup>
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	24	22	5
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente	164	45	74

<sup>(1)</sup> Comprend 272 M\$ de créances titrisées au 1<sup>er</sup> trimestre 2008 et au cours d'exercices financiers antérieurs<sup>(2)</sup> Comprend 45 M\$ de créances titrisées au 3<sup>e</sup> trimestre 2007 et au cours d'exercices financiers antérieurs

Activités de titrisation pour l'exercice terminé le	31 octobre 2008	31 octobre 2007	
	Prêts hypothécaires assurés	Créances sur cartes de crédit	Prêts hypothécaires assurés
Produit net en espèces	3 339	398 <sup>(1)</sup>	2 770
Titres acquis adossés à des créances mobilières <sup>(2)</sup>	–	23	–
Droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires	118	13	72
Passif de gestion pris en charge	(18)	(3)	(15)
	3 439	431	2 827
Créances titrisées et vendues	3 352 <sup>(3)</sup>	423	2 803 <sup>(4)</sup>
Gain avant impôts, déduction faite des frais de transaction	87	8	24
Titres hypothécaires créés et conservés inscrits dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente	635	–	74

<sup>(1)</sup> Le produit net en espèces reçu correspond au produit brut de 423 M\$ moins les fonds affectés à l'achat de titres émis par la Fiducie de 23 M\$ et les frais de transaction.<sup>(2)</sup> Ces titres sont présentés dans les Valeurs mobilières disponibles à la vente du bilan consolidé.<sup>(3)</sup> Comprend 541 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs<sup>(4)</sup> Comprend 38 M\$ de créances titrisées au cours d'exercices financiers antérieurs

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 9 – Cessions de créances (suite)

## INCIDENCE DES ACTIVITÉS DE TITRISATION SUR CERTAINS POSTES DE L'ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS

Revenus de titrisation pour le trimestre terminé le 31 octobre

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires assurés	24	5	5	3	–	–	29	8
Créances sur cartes de crédit <sup>(1)</sup>	26	24	6	6	1	6	33	36
<b>Total</b>	<b>50</b>	<b>29</b>	<b>11</b>	<b>9</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>62</b>	<b>44</b>

Revenus de titrisation pour l'exercice terminé le 31 octobre

	Gains provenant de la vente d'actifs		Revenus de gestion		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Prêts hypothécaires								
assurés	87	24	19	15	–	–	106	39
autres <sup>(2)</sup>	–	–	–	–	–	1	–	1
Créances sur cartes de crédit <sup>(3)</sup>	94	89	23	20	3	30	120	139
<b>Total</b>	<b>181</b>	<b>113</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>3</b>	<b>31</b>	<b>226</b>	<b>179</b>

<sup>(1)</sup> Opérations de titrisation à rechargement<sup>(2)</sup> Au cours de l'exercice 2000, la Banque a vendu à une fiducie des prêts hypothécaires non assurés sur des immeubles ayant cinq logements ou plus. La Banque a mis fin à ce programme en juillet 2007.<sup>(3)</sup> Opérations de titrisation à rechargement et nouvelles activités de titrisation

## HYPOTHÈSES CLÉS

Voici les hypothèses clés utilisées pour mesurer la juste valeur des droits conservés relatifs aux intérêts futurs excédentaires à la date de vente pour les opérations effectuées au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008.

	Prêts hypothécaires assurés		Créances sur cartes de crédit
	Taux variable	Taux fixe	
Durée de vie moyenne pondérée (en mois)	16,1	28,7	–
Taux de remboursement (par mois)	–	–	26,6 %
Taux de remboursement anticipé	20,0 %	17,0 %	–
Marge excédentaire, déduction faite des pertes sur créances	1,2 %	2,1 %	10,8 %
Pertes sur créances prévues	–	–	4,0 %
Taux d'actualisation	3,2 %	3,1 %	17,0 %

## 10 – Actifs financiers transférés mais non décomptabilisés

Dans le cadre de ses activités, la Banque conclut des transactions dans lesquelles elle transfère à une tierce partie des actifs financiers qui sont présentés dans le bilan consolidé car la transaction ne remplit pas les critères de décomptabilisation.

La valeur comptable des actifs financiers ainsi transférés est présentée dans le tableau suivant :

Au 31 octobre	2008	2007
Valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat	7 243	1 921
Valeurs mobilières prêtées	4 348	4 103

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 11 – Instruments financiers désignés à des fins de négociation

Au cours du trimestre terminé le 31 octobre 2008, la Banque a désigné comme étant détenu à des fins de négociation des valeurs mobilières qui ont été acquises afin de couvrir économiquement certains instruments financiers dérivés. Ces valeurs, si elles n'avaient pas été désignées en vertu de l'option juste valeur, auraient été comptabilisées à la juste valeur à titre de valeurs mobilières disponibles à la vente et la variation de la juste valeur aurait été comptabilisée aux *Autres éléments du résultat étendu*.

La Banque a eu recours à cette option conformément à sa stratégie de gestion des risques qui permet de gérer ensemble ces valeurs mobilières et les instruments financiers dérivés impliqués sur la base de la juste valeur et ainsi réduire sensiblement les risques financiers.

Au 31 octobre 2008, la juste valeur de ces valeurs mobilières totalise un montant de 1,7 G\$. La variation de la juste valeur au montant de 8 M\$ représente un gain et a été comptabilisé dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats.

Certains dépôts comportant un ou plusieurs dérivés incorporés sont désignés comme étant détenus à des fins de négociation. Ces dépôts sont présentés au passif à la rubrique *Dépôts* du bilan consolidé.

La juste valeur de ces dépôts totalise 567 M\$ au 31 octobre 2008. La variation de la juste valeur au montant de 36 M\$ pour le trimestre a été constatée comme un gain dans les *Revenus (pertes) de négociation* de l'état consolidé des résultats (85 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008). La variation de la juste valeur attribuable au risque de crédit représente un gain non réalisé et totalise un montant de 12 M\$ pour le trimestre (10 M\$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008).

Pour déterminer la variation de la juste valeur imputable au changement de risque de crédit de ces passifs financiers, la Banque calcule, au début de la période, la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels de l'instrument au moyen des taux suivants : d'abord, au moyen d'un taux d'actualisation observé qui reflète la prime de crédit de la Banque et ensuite, au moyen d'un taux qui n'en tient pas compte. Puis l'écart entre ces valeurs obtenues est comparé avec l'écart obtenu au moyen des mêmes taux en date de fin de période.

Le montant à l'échéance, que la Banque sera tenue par contrat de payer aux détenteurs de ces dépôts, est variable et sera différent de la juste valeur au 31 octobre 2008.

### 12 – Débentures subordonnées

Le 1<sup>er</sup> mai 2008, la Banque a émis 500 M\$ de débentures subordonnées échéant en 2018. L'intérêt au taux annuel de 5,55 % est payable semestriellement les 15<sup>e</sup> jours de mai et de novembre de chaque année jusqu'au 15 novembre 2013.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 13 – Participations sans contrôle

Libellés en devises	31 octobre 2008	31 octobre 2007
400 000 NBC CapS II – série 1 émis par Fiducie d'actifs BNC <sup>(1)</sup>	400	–
350 000 NBC CapS II – série 2 émis par Fiducie d'actifs BNC <sup>(2)</sup>	350	–
300 000 actions privilégiées, série A, échangeables, à dividendes non cumulatifs, émises par NB Capital Corporation <sup>(3)</sup>	300 US	284
Fonds communs de placement consolidés conformément à l'application de la NOC-15	51	26
Autres entités consolidées conformément à l'application de la NOC-15	1 210	630
Autres	18	20
<b>Total</b>	<b>2 029</b>	<b>960</b>

(1) Le 22 janvier 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 400 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 1, ou NBC CapS II – série 1. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 400 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 1 payée le 30 juin 2008 était de 31,715 \$. Par la suite, cette distribution sera de 36,175 \$ (soit un rendement annuel de 7,235 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2018 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2018, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 3,79 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 1, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 1, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

À compter du 30 juin 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 1 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 22 janvier 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 1 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 1 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

Chaque NBC CapS II – série 1 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio de fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 19 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 30 juin 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins des fonds propres réglementaires, les NBC CapS II – série 1 d'un montant de 400 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net des fonds propres de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de fonds propres de catégorie 2B.

(2) Le 30 juin 2008, la Banque a émis par l'intermédiaire de sa filiale Fiducie d'actifs BNC (la « Fiducie »), une fiducie à capital fixe créée sous le régime des lois de l'Ontario, 350 000 parts de fiducie cessibles sans droit de vote appelées titres de la Fiducie de capital – série 2, ou NBC CapS II – série 2. Ces titres ne sont pas rachetables ni échangeables au gré du porteur contre des actions privilégiées de la Banque. Le produit brut tiré du placement, de 350 M\$, a été utilisé par la Fiducie pour financer l'acquisition auprès de la Banque de coparticipations dans des hypothèques.

La distribution non cumulative en espèces par NBC CapS II – série 2 sera de 37,235 \$ (soit un rendement annuel de 7,447 % sur le prix d'émission initial de 1 000 \$); elle sera payée par la Fiducie semestriellement à compter du 31 décembre 2008 jusqu'au 30 juin 2020 inclusivement. Pour chaque date de distribution postérieure au 30 juin 2020, elle correspondra au produit obtenu de la multiplication de 1 000 \$ par la moitié de la somme du taux applicable des acceptations bancaires en vigueur et de 4,09 %. Aucune distribution en espèces ne sera payable, par la Fiducie sur les NBC CapS II – série 2, si la Banque omet de déclarer des dividendes réguliers sur ses actions privilégiées ou, s'il n'y a aucune action privilégiée alors en circulation, sur ses actions ordinaires en circulation. Dans ce cas, les fonds nets distribuables de la Fiducie seront versés à la Banque en tant qu'unique porteur des titres spéciaux de la Fiducie, représentant la participation résiduelle dans la Fiducie. Si la Fiducie omet de verser le montant intégral des distributions semestrielles sur les NBC CapS II – série 2, la Banque s'abstiendra de déclarer des dividendes sur ses actions privilégiées et actions ordinaires pendant une période déterminée.

À compter du 31 juillet 2013 ou avant, s'il y a survenance d'événements de nature réglementaire ou fiscale prédéterminés, la Fiducie pourra, à son gré, racheter en totalité les NBC CapS II – série 2 sans le consentement des porteurs, sous réserve d'un avis écrit préalable et de l'approbation préalable du Surintendant.

À compter du 30 juin 2013, la Fiducie pourra, avec l'accord du Surintendant, acheter les NBC CapS II – série 2 en totalité ou en partie sur le marché libre ou par appel d'offres ou de gré à gré à n'importe quel prix. Les NBC CapS II – série 2 achetés par la Fiducie seront annulés et ne seront pas réémis.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)***(non vérifiées) (en millions de dollars)***13 – Participations sans contrôle (suite)**

Chaque NBC CapS II – série 2 sera échangé automatiquement, sans le consentement des porteurs, contre 40 actions privilégiées de premier rang, série 23 de la Banque, à la survenance de l'un ou l'autre des cas suivants : i) des procédures sont amorcées en vue de la liquidation de la Banque; ii) le Surintendant prend le contrôle de la Banque; iii) la Banque affiche un ratio de fonds propres de catégorie 1 inférieur à 5 % ou un ratio de l'ensemble des fonds propres inférieur à 8 %; ou iv) le Surintendant a demandé à la Banque d'augmenter son capital ou d'obtenir des liquidités supplémentaires, et la Banque choisit de procéder à l'échange automatique ou la Banque ne se conforme pas à cette directive d'une manière satisfaisante pour le Surintendant. Les actions privilégiées de premier rang, série 23 de la Banque confèrent aux porteurs des dividendes en espèces semestriels et non cumulatifs et seront rachetables au gré de la Banque, avec l'approbation préalable du Surintendant, à compter du 31 juillet 2013, mais ne seront pas rachetables au gré des porteurs. En cas d'échange automatique, la Banque détiendra tous les titres fiduciaires de capital en circulation de la Fiducie.

Aux fins des fonds propres réglementaires, les NBC CapS II – série 2 d'un montant de 350 M\$ se qualifient à titre d'instruments de capital novateur et sont admissibles à titre de fonds propres de catégorie 1. Selon les directives du Surintendant, les instruments de capital novateur peuvent être constitués d'une tranche représentant jusqu'à concurrence de 15 % du montant net des fonds propres de catégorie 1 et d'une tranche additionnelle de 5 % admissible à titre de fonds propres de catégorie 2B.

(3) Le 30 septembre 2008, NB Capital Corporation, une filiale de la Banque, a racheté pour fins d'annulation la totalité des 300 000 actions privilégiées Série A. Ces actions, émises à 300 M\$ US ont été rachetées à 311 M\$ US. La prime de 11 M\$ US (12 M\$ CA) est comptabilisée dans les Écarts d'acquisition.

**14 – Capital-actions****Actions en circulation et dividendes déclarés au 31 octobre 2008**

	Nombre d'actions	Actions \$	Dividendes \$	Dividendes par action
<b>Actions privilégiées de premier rang</b>				
Série 15	8 000 000	200	12	1,4625
Série 16	8 000 000	200	10	1,2125
Série 20	6 900 000	173	6	0,8692
Série 21	8 050 000	201	4	0,5596
	<b>30 950 000</b>	<b>774</b>	<b>32</b>	
<b>Actions ordinaires</b>	<b>159 447 203</b>	<b>1 656</b>	<b>394</b>	<b>2,4800</b>
		<b>2 430</b>	<b>426</b>	

**ÉMISSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES**

Le 17 juin 2008, la Banque a émis 7 000 000 d'actions privilégiées de premier rang série 21 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,336 \$ l'action, pour une contrepartie de 171 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. Le dividende initial sera payable le 15 novembre 2008 et s'élèvera à 0,55959 \$ par action. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 1 050 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant 1 050 000 actions privilégiées série 21. La Banque a reçu en contrepartie 25 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

Le 16 avril 2008, la Banque a émis 6 000 000 d'actions privilégiées de premier rang série 20 à dividende préférentiel et non cumulatif d'un montant trimestriel de 0,375 \$ l'action, pour une contrepartie de 146 M\$, déduction faite des commissions de 4 M\$. De plus, la Banque a accordé aux preneurs ferme une option d'attribution en excédent de l'émission leur permettant de souscrire, à tout moment dans les 30 jours suivant la date de clôture, jusqu'à 900 000 actions supplémentaires au prix de levée de 25,00 \$. Les preneurs ferme ont exercé cette option en souscrivant 900 000 actions privilégiées série 20. La Banque a reçu en contrepartie 22 M\$, déduction faite des commissions de 1 M\$.

**ÉMISSION D' ACTIONS ORDINAIRES**

Dans le cadre des acquisitions de Bieber Securities Inc., conclue le 2 juin 2008, et du Groupe Option Retraite Inc., conclue le 18 septembre 2008, la Banque a émis 452 650 actions ordinaires évaluées à 24 M\$. De ce nombre, 291 948 actions ordinaires ont été placées sous écrou au nom des vendeurs et seront versées conditionnellement au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion. La Banque prévoit que les conditions se réaliseront et que ces actions placées sous écrou seront versées au cours des trois prochains exercices.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

**14 – Capital-actions (suite)****RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES**

Le 1<sup>er</sup> février 2008, la Banque a débuté une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à concurrence de 4 700 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois qui se terminera au plus tard le 30 janvier 2009. Les rachats seront effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto.

Le 1<sup>er</sup> février 2007, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 102 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois s'étant terminée le 31 janvier 2008. Le 23 janvier 2006, la Banque avait déposé une offre publique de rachat pour annulation dans le cours normal de ses activités visant jusqu'à 8 278 000 actions ordinaires au cours de la période de 12 mois terminée le 22 janvier 2007. Les rachats ont été effectués sur le marché libre aux cours du marché par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto. Les montants versés en excédent de la valeur comptable moyenne des actions ordinaires ont été imputés aux *Bénéfices non répartis*.

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque n'a effectué aucun rachat d'actions. Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2007, la Banque avait racheté 5 006 600 actions ordinaires au prix de 315 M\$, ce qui avait réduit de 49 M\$ le capital-actions ordinaire et de 266 M\$ les bénéfices non répartis.

**15 – Prestations de retraite et autres avantages sociaux futurs**

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Charge au titre des prestations de retraite	9	9	16	37	61
Charge au titre des autres avantages sociaux futurs	2	3	3	10	11

**16 – Rémunération à base d'actions****RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS**

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque a octroyé 2 260 036 options d'achat d'actions (1 493 504 en 2007) d'une juste valeur de 9,21 \$ par option (11,32 \$ en 2007).

Au 31 octobre 2008, il y avait 6 711 730 options d'achat d'actions en circulation.

La juste valeur des options octroyées a été évaluée, à la date d'attribution, à l'aide d'une variante du modèle Black & Scholes. Les hypothèses utilisées étaient les suivantes :

Exercice terminé le	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Taux d'intérêt hors risque	4,40 %	4,05 %
Durée de vie prévue des options	6 ans	5 ans
Volatilité prévue	25,3 %	22,5 %
Dividendes prévus	4,6 %	3,3 %

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
Charge de rémunération constatée à l'égard des options d'achat d'actions	3	3	2	11	16

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 17 – Charges de restructuration

Au cours de l'exercice 2008, le conseil d'administration a approuvé la restructuration de la structure organisationnelle de la Banque. Les objectifs de la restructuration visent à aligner les modèles de distribution et de fonctionnement de la Banque sur les besoins des clients ainsi qu'à simplifier les processus et à renforcer l'efficacité des fonctions corporatives. Au cours du quatrième trimestre, la Banque a commencé à appliquer les mesures de cette restructuration en procédant à la rationalisation du personnel. Elle prévoit finaliser la restructuration au cours de l'exercice 2009.

Au 31 octobre 2008, la Banque a comptabilisé des charges de restructuration de 66 M\$ dans l'état consolidé des résultats. Les charges sont composées d'indemnités de départ et d'honoraires d'un cabinet de services professionnels retenu afin d'obtenir des conseils stratégiques et organisationnels relativement aux mesures liées à la restructuration. Ces charges de restructuration sont présentées à la rubrique *Autres*.

En 2007, une charge de restructuration de 7 M\$ découlant de l'annonce de la consolidation progressive des activités d'Altamira à celles de la Banque, a été comptabilisée dans l'état consolidé des résultats, au secteur *Gestion de patrimoine*.

Exercice terminé le 31 octobre				2008	2007
	Indemnités de départ	Charges liées aux locaux	Autres charges	Total	Total
Solde au début de l'exercice	4	3	–	7	–
Charges de restructuration	49	–	17	66	7
Versements au cours de l'exercice	(2)	(3)	(7)	(12)	–
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>51</b>	<b>–</b>	<b>10</b>	<b>61</b>	<b>7</b>

## 18 – Bénéfice par action

Le bénéfice dilué par action est calculé en fonction du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, en tenant compte de l'effet de dilution des options d'achat d'actions selon la méthode du rachat d'actions.

	Trimestre terminé le			Exercice terminé le	
	31 octobre 2008	31 juillet 2008	31 octobre 2007	31 octobre 2008	31 octobre 2007
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire de base</b>					
Bénéfice net (perte nette)	70	286	(175)	776	541
Dividendes sur actions privilégiées	11	10	5	32	21
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	59	276	(180)	744	520
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	159 382	158 890	157 790	158 663	159 811
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire de base</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>1,73 \$</b>	<b>(1,14) \$</b>	<b>4,69 \$</b>	<b>3,25 \$</b>
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire dilué</b>					
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	59	276	(180)	744	520
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de base (en milliers)	159 382	158 890	157 790	158 663	159 811
Ajustement au nombre moyen d'actions ordinaires (en milliers)					
Options d'achat d'actions <sup>(1)</sup>	436	583	–	592	1 379
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation dilué (en milliers)	159 818	159 473	157 790	159 255	161 190
<b>Bénéfice (perte) par action ordinaire dilué</b>	<b>0,37 \$</b>	<b>1,73 \$</b>	<b>(1,14) \$</b>	<b>4,67 \$</b>	<b>3,22 \$</b>

(1) Pour le trimestre terminé le 31 octobre 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 287 440 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,88 \$ (un nombre moyen de 4 309 528 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 58,89 \$ pour le trimestre terminé le 31 juillet 2008 et un nombre moyen de 2 300 750 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 64,21 \$ pour le trimestre terminé le 31 octobre 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque. Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, le calcul du bénéfice par action dilué ne tient pas compte d'un nombre moyen de 4 070 876 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 59,27 \$ (un nombre moyen de 1 498 564 options en circulation à un prix de levée moyen pondéré de 65,25 \$ pour l'exercice terminé le 31 octobre 2007) car le prix de levée de ces options était supérieur au cours moyen des actions ordinaires de la Banque.

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS** | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)*(non vérifiées) (en millions de dollars)***19 – Opérations de collatéral****NANTISSEMENT D'ÉLÉMENTS D'ACTIF**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque engage des valeurs mobilières et d'autres actifs en garantie de divers passifs. Le détail des éléments d'actif donnés en garantie est fourni dans le tableau suivant. Ces transactions sont conclues selon des modalités normalisées attribuables à ces types de transactions.

	2008	2007
Actifs donnés en garantie aux contreparties suivantes		
Banque du Canada	25	–
Organismes de compensation directe	2 785	5 548
Actifs donnés en garantie au titre des opérations suivantes		
Opérations sur instruments financiers dérivés	517	948
Opérations relatives à des emprunts, des prêts de titres ou des accords de prise en pension	22 089	17 227
Autres	137	71
<b>Total</b>	<b>25 553</b>	<b>23 794</b>

**ACTIFS FINANCIERS REÇUS EN GARANTIE**

Au 31 octobre 2008, la juste valeur des actifs financiers reçus en garantie que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie totalise 26 G\$ (27 G\$ au 31 octobre 2007).

Ces actifs financiers reçus en garantie ont été obtenus suite aux transactions de valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente, d'emprunts et de prêts de titres et d'opérations sur des instruments financiers dérivés.

Ces transactions sont conclues selon des modalités normalisées attribuables à ces types de transactions.

**20 – Litiges**

Dans le cours normal de ses activités, la Banque est partie à diverses poursuites judiciaires. Plusieurs de ces poursuites sont liées aux activités de prêts, lesquelles surviennent lorsque la Banque entreprend des démarches de recouvrement de ses créances. La Banque est aussi impliquée comme défenderesse ou partie à des recours collectifs qui sont intentés par des consommateurs contestant, entre autres, certains frais de transaction et l'augmentation non sollicitée de limite de cartes de crédit ou voulant se prévaloir de certaines dispositions législatives relatives à la protection du consommateur. La filiale de courtage de la Banque, Financière Banque Nationale, est également partie, dans le cours normal de ses activités, à diverses poursuites judiciaires dont la majorité sont liées aux activités du secteur des Services aux particuliers et portent généralement sur des questions de convenance de placements effectués par des investisseurs se fiant sur les conseils de leurs conseillers respectifs. De l'avis de la direction, d'après les renseignements dont elle dispose et en fonction de l'expérience passée, le montant global du passif éventuel s'y rapportant n'aura pas de répercussion défavorable importante sur la situation financière de la Banque.

Suite aux événements survenus dans le marché du papier commercial adossé à des actifs (PCAA) en août 2007, la Banque et ses filiales ont reçu des demandes de renseignements, plaintes, mises en demeure et une action en justice de certains de leurs clients. Ces plaintes, mises en demeure et action sont visées par une quittance contenue dans le plan de restructuration du marché du PCAA. Ce plan de restructuration a été approuvé par les tribunaux. Le comité pancanadien des investisseurs de PCAA a annoncé, le 25 novembre 2008, que le plan ne serait pas réalisé avant la fin de novembre 2008 principalement en raison de la complexité de la restructuration, du grand nombre de participants engagés dans le processus et des conditions actuelles des marchés, et qu'il met tous ses efforts à mener la restructuration à terme le plus rapidement possible.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

## 21 – Informations sectorielles

Trimestre terminé le 31 octobre	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Revenu net d'intérêts <sup>(1)</sup>	354	345	45	33	316	30	(92)	(111)	623	297
Revenus autres que d'intérêts <sup>(1)</sup>	212	205	173	180	(181)	258	(62)	(541)	142	102
Revenu total	566	550	218	213	135	288	(154)	(652)	765	399
Charges d'exploitation	343	342	150	166	151	165	126	(36)	770	637
Contribution	223	208	68	47	(16)	123	(280)	(616)	(5)	(238)
Dotations aux pertes sur créances	44	40	–	–	4	–	1	(11)	49	29
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	179	168	68	47	(20)	123	(281)	(605)	(54)	(267)
Charge (économie) d'impôts <sup>(1)</sup>	60	54	21	17	29	26	(133)	(220)	(23)	(123)
Participations sans contrôle	–	–	–	1	(119)	26	18	4	(101)	31
Bénéfice net (perte nette)	119	114	47	29	70	71	(166)	(389)	70	(175)
Actif moyen	53 914	50 288	668	676	89 456	88 068	(11 115)	(13 645)	132 923	125 387

Exercice terminé le 31 octobre	Particuliers et entreprises		Gestion de patrimoine		Marchés financiers		Autres		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Revenu net d'intérêts <sup>(2)</sup>	1 390	1 369	151	129	706	(29)	(383)	(342)	1 864	1 127
Revenus autres que d'intérêts <sup>(2)</sup>	818	797	713	766	283	1 232	(41)	(505)	1 773	2 290
Revenu total	2 208	2 166	864	895	989	1 203	(424)	(847)	3 637	3 417
Charges d'exploitation	1 293	1 305	614	649	635	673	153	(1)	2 695	2 626
Contribution	915	861	250	246	354	530	(577)	(846)	942	791
Dotations aux pertes sur créances	179	151	–	–	2	–	(37)	(48)	144	103
Bénéfice (perte) avant charge (économie) d'impôts et participations sans contrôle	736	710	250	246	352	530	(540)	(798)	798	688
Charge (économie) d'impôts <sup>(2)</sup>	247	237	76	81	164	151	(320)	(390)	167	79
Participations sans contrôle	–	–	3	5	(196)	45	48	18	(145)	68
Bénéfice net (perte nette)	489	473	171	160	384	334	(268)	(426)	776	541
Actif moyen	52 450	48 874	693	662	87 207	88 854	(12 021)	(12 426)	128 329	125 964

**Particuliers et entreprises**

Le secteur des Particuliers et entreprises regroupe le réseau des succursales, les services aux intermédiaires, les cartes de crédit, les assurances, les services aux entreprises ainsi que l'immobilier.

**Gestion de patrimoine**

Le secteur de la Gestion de patrimoine regroupe le courtage de plein exercice auprès des particuliers, le courtage direct, les fonds communs de placement, les services fiduciaires, les services de conseils en placements et la gestion de portefeuille.

**Marchés financiers**

Le secteur des Marchés financiers comprend le financement et le crédit aux grandes sociétés, les activités de trésorerie, y compris la gestion de l'actif et du passif de la Banque, et le courtage auprès des sociétés.

**Autres**

Cette rubrique regroupe les activités de titrisation, certains éléments non récurrents ainsi que la portion non allouée des services centraux.

**Équivalent imposable**

(1) Les conventions comptables sont les mêmes que celles qui sont décrites dans la note 1 à l'exception du revenu net d'intérêts, des revenus autres que d'intérêts et de la charge d'impôts des secteurs d'exploitation, qui sont présentés en équivalent imposable. L'équivalent imposable est une méthode de calcul qui consiste à ajuster certains revenus exempts d'impôt en les majorant de l'impôt qui aurait autrement été exigible. Pour l'ensemble des secteurs d'exploitation, le revenu net d'intérêts a été majoré de 30 M\$ (39 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 32 M\$ (16 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

(2) Pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008, le revenu net d'intérêts a été majoré de 126 M\$ (127 M\$ en 2007) et les revenus autres que d'intérêts ont été majorés de 82 M\$ (78 M\$ en 2007). Un montant égal est ajouté à la charge (économie) d'impôts. L'effet de ces ajustements est renversé sous la rubrique Autres.

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS | Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)

(non vérifiées) (en millions de dollars)

### 22 – Acquisitions et cessions

#### Acquisitions

Au cours de l'exercice terminé le 31 octobre 2008, la Banque a conclu l'acquisition de quatre firmes de gestion de placements pour une contrepartie totale de 50 M\$ incluant les frais directs reliés à ces acquisitions. De ce montant, 24 M\$ est payable en actions ordinaires de la Banque. Les actifs nets acquis comprennent des actifs incorporels au titre des relations avec la clientèle totalisant 15 M\$. L'excédent total des prix d'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis, soit 34 M\$, a été inscrit dans le bilan consolidé à titre d'écart d'acquisition. Les ententes prévoient que des montants additionnels en espèces de 6 M\$ pourraient être payés au cours des cinq prochains exercices, sous réserve que soient atteints certains niveaux d'actifs sous gestion. Le cas échéant, ces versements seront portés en augmentation de l'écart d'acquisition.

Le 1<sup>er</sup> août 2007, une filiale de la Banque en propriété exclusive a acquis une participation additionnelle de 43 % dans une coentreprise, Asset Management Finance Corporation (AMF), pour une contrepartie totale de 60 M\$ US (64 M\$ CA). Cette acquisition additionnelle portait à 86 % le total de la participation comptabilisée dans les états financiers consolidés de la Banque. Cette entreprise investit des liquidités sous forme d'échange de partenariats de revenus qui offre un taux spécifique de rendement de l'investissement brut pour un nombre d'années déterminées.

Le 28 juin 2007, une filiale de Financière Banque Nationale (FBN) a fait l'acquisition d'une participation additionnelle de 12 % dans Credigy pour une contrepartie en espèces de 9 M\$ US (10 M\$ CA). Cette acquisition a porté le taux de participation de la FBN dans Credigy à hauteur de 80 % à compter de cette date.

#### Cessions

Le 25 août 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession d'une participation majoritaire dans AMF, à la société Crédit Suisse Groupe AG. Au terme de cette opération, la Banque a constaté un gain de 65 M\$ net des charges afférentes de 1 M\$, à l'état consolidé des résultats. Suite à cette cession, la filiale de la Banque conserve une participation de 10,9 % dans AMF.

Le 3 janvier 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, la cession de la totalité des actions ordinaires de National Bank of Canada (International) Limited, à la société Crédit Agricole (Suisse) SA. Au terme de cette opération, la Banque a constaté un gain de 32 M\$, net des charges afférentes de 1 M\$, à l'état consolidé des résultats. Un gain additionnel de 3 M\$ pourrait être constaté à l'état consolidé des résultats conditionnel au maintien d'un certain niveau d'actifs sous gestion.

### 23 – Événement postérieur

Le 10 novembre 2008, la Banque a conclu, par l'entremise d'une de ses filiales en propriété exclusive, l'acquisition d'une participation de 12,5 % dans Wellington West Holdings Inc. (Wellington West), une société fermée de gestion de placements, pour une contrepartie totale en espèces de 37 M\$ incluant les frais directs reliés à l'acquisition. Si Wellington West atteint les objectifs financiers prévus au contrat, des montants additionnels en espèces allant jusqu'à 35 M\$ pourraient être versés au cours des trois prochains exercices.

## RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

### Relations investisseurs

Les analystes financiers et les investisseurs qui souhaitent obtenir des informations financières concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service des Relations avec les investisseurs.

600, rue De La Gauchetière Ouest, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Sans frais : 1 866 517-5455

Télécopieur : 514 394-6196

Courriel : [relationsinvestisseurs@bnc.ca](mailto:relationsinvestisseurs@bnc.ca)

Site web : [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

### Relations publiques

600, rue De La Gauchetière Ouest, 10<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3B 4L2

Téléphone : 514 394-8644

Télécopieur : 514 394-6258

Site Internet : [www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

Informations générales : [telnat@bnc.ca](mailto:telnat@bnc.ca)

### Dates de publication des prochains rapports trimestriels pour l'exercice 2009

Premier trimestre : 26 février 2009

Deuxième trimestre : 28 mai 2009

Troisième trimestre : 27 août 2009

Quatrième trimestre : 3 décembre 2009

## Divulgateion des résultats du 4<sup>e</sup> trimestre 2008

### Conférence téléphonique

— Une conférence téléphonique pour les analystes et investisseurs institutionnels aura lieu le 4 décembre 2008 à 13h30 HE.

— Accès par téléphone en mode écoute seulement :  
1 866 862-3908 ou 416 641-6130

— L'enregistrement téléphonique archivé sera accessible jusqu'au 11 décembre 2008 en composant le 1 800 408-3053 ou le 416 695-5800. Le code d'accès est le 3275328#.

### Diffusion de l'appel sur le web

— La conférence téléphonique sur les résultats sera diffusée en direct via Internet au [www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs)

— Une version archivée de l'événement diffusé sur le web sera disponible après la fin de l'appel.

### Documents financiers

— Les états financiers trimestriels sont en tout temps disponibles dans le site web de la Banque Nationale du Canada à

[www.bnc.ca/relationsinvestisseurs](http://www.bnc.ca/relationsinvestisseurs).

— Le Rapport aux actionnaires et les informations financières complémentaires, ainsi que les diapositives de présentation, se retrouveront dans le site de la Banque Nationale à la page des Relations avec les investisseurs, un peu avant le début de la conférence téléphonique.

### Agent de transfert et registraire

Pour des renseignements relatifs aux transferts d'actions, aux changements d'adresse, aux dividendes, à la perte de certificat d'actions, aux formulaires d'impôts et aux transferts de succession, les actionnaires sont priés de communiquer avec l'agent de transfert Société de fiducie Computershare du Canada dont l'adresse et le numéro de téléphone apparaissent ci-après.

### Société de fiducie Computershare du Canada

Service aux actionnaires

1500, rue University, 7<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H3A 3S8

Téléphone : 1 888 838-1407

Télécopieur : 1 888 453-0330

Courriel : [service@computershare.com](mailto:service@computershare.com)

Internet : [www.computershare.com](http://www.computershare.com)

### Dépôt direct des dividendes

Au moyen d'un transfert électronique de fonds, les actionnaires peuvent faire déposer directement leurs dividendes au crédit de tout compte détenu auprès d'une institution membre de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'en faire la demande par écrit à l'adresse de Société de fiducie Computershare du Canada, agent de transfert.

### Régime de réinvestissement de dividendes

La Banque Nationale offre aux détenteurs de ses actions ordinaires un Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions qui leur permet d'investir dans des actions sans payer de commission ni de frais d'administration. L'acquisition des actions par les participants s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements en espèces facultatifs d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 5 000 \$ par trimestre. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le Registraire, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1 888 838-1407.

### Dividendes

Les dividendes déclarés par la Banque constituent des dividendes déterminés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).



### Siège social

600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec) Canada  
H3B 4L2

[www.bnc.ca](http://www.bnc.ca)

La Banque Nationale du Canada contribue à la protection de l'environnement. Papier Cascades, NouvelleVie OPAQUE, 30 % de fibres recyclées postconsommation.



30 % POST



Entièrement  
recyclable –  
le choix responsable